

BENGHEBRIT : TOLÉRANCE «ZÉRO» POUR LES FRAUDEURS AU BAC P.2

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

Un autre carnage à Mécheria

SEMI-REMORQUE CONTRE UN BUS, 13 MORTS P.4



Notre supplément
AUTOUR DU MONDE
Avec la collaboration de PROJECT SYNDICATE
P. 12 à 14
AN ASSOCIATION OF NEWSPAPERS AROUND THE WORLD

Pourquoi le redémarrage économique est-il difficile ?
PAR J. STIGLITZ¹ ET H. RASHID²
1- Prix Nobel d'économie
2- Responsable du Groupe de veille économique mondiale au sein du département des Affaires économiques et sociales des Nations unies

Des vaccins contre les superbactéries
PAR JIM O'NEILL
Ancien président de Goldman Sachs Management Assets

L'arrêt Schrems de la Cour de justice de l'Union européenne ou la boîte de Pandore
PAR NOËLLE LENOIR
Ancienne ministre française des Affaires européennes

Le piège du taux de change chinois
PAR B. EICHENGREEN
Professeur à l'Université de Californie, Berkeley, et l'Université de Cambridge

La révolution de l'investissement social
PAR JUERG ZELTNER
Président d'UBS Wealth Management

Tebboune
Remise des clés des logements AADL 1 d'Alger avant le Ramadhan P.3

Sétif
Trois personnes d'une même famille périssent asphyxiées P.4

Agressions du Nouvel An à Cologne

LA POLICE ALLEMANDE ENFONCE LES ALGÉRIENS ET LES MAROCAINS P.3



Benghebrit

Tolérance «zéro» pour les fraudeurs au bac

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a promis aux éventuels candidats à la «triche» pour le bac 2016 (29 mai-2 juin 2016) des sanctions très sévères, allant jusqu'à cinq années d'interdiction de passage de cet examen, un sésame pour les études supérieures.

Yazid Alilat

Elle a affirmé, jeudi, que le ministère a décidé de «prendre des mesures rigoureuses contre toute tentative de fraude lors des examens officiels allant jusqu'à l'exclusion de l'examen du baccalauréat pour une durée de cinq ans au lieu de trois ans, actuellement en vigueur, notamment si le fraudeur a eu recours aux nouvelles technologies». Lors de la conférence régionale des cadres de l'éducation des wilayas du Centre, elle a souligné que pour éviter les cas de fraude, les services du ministère de l'Education nationale préparent une campagne de au profit des élèves et parents d'élèves pour les sensibiliser à la gravité de la fraude lors des examens. Elle a également insisté, pour assurer le bon déroulement des examens, sur la nécessité de «réunir toutes les conditions au double plan pédagogique et logistique», ajoutant que l'élève bénéficiera d'un accompagnement en réactivant le dispositif de soutien pédagogique destiné aux élèves en classe d'examens, notamment ceux de terminale à travers l'exploitation de la plateforme numérique de l'Office national de l'enseignement et de la formation à distance». Appelant à une accélération de l'octroi aux élèves devant passer leurs examens de leurs cartes d'identité biométriques, elle a également rappelé l'importance de la coordination entre l'ensemble des parties concernées afin d'arrêter «toutes les dispositions garantissant le bon déroulement des examens tout en veillant au strict respect des règles de sécurité à même de préserver la crédibilité des examens». Lors du bac session 2015, les services du ministère de l'Education nationale ont enregistré 456 cas de fraude. Pour 2016, «c'est la tolérance zéro à l'égard des élèves fraudeurs», a promis la ministre. Elle a également insisté sur le fait que son département prendra des mesures draconiennes en prévision du baccalauréat 2016 pour faire face à la fraude via les nouvelles technologies de l'information et de la communication. «Bien que

l'école soit l'affaire de tous, le ministère assume pleinement sa responsabilité et rejette les positions populistes et tout comportement négatif, de fraude notamment», a insisté Mme Benghebrit.

Pour rappel, la ministre de l'Education nationale avait annoncé que les examens de fin d'année 2016 se dérouleront avant le mois de ramadhan, du 29 mai au 2 juin (cinq jours) pour le bac et du 24 au 26 mai prochains pour le BEM. Par contre, l'examen d'entrée en 5^e année moyenne se déroulera le 22 mai.

Pour les examens de rattrapage de fin d'année, elle a annoncé qu'ils se dérouleront à la fin du mois de juillet et concerneront les élèves des trois cycles dont les moyennes varient entre 4 et 4,99 pour les élèves du cycle primaire (note sur 10) et entre 9 et 9,99 pour les élèves notés sur 20 (CEM et lycées). Pour autant, les candidats au bac, au BEM et à l'examen de fin de cycle primaire sont exclus de cette mesure, a-t-elle précisé. «Les examens de rattrapage sont une seconde chance offerte aux élèves pour être admis en classe supérieure et éviter le redoublement», a-t-elle rappelé. Environ 30% des élèves de première année secondaire dont la moyenne se rapproche de la moyenne pédagogique de passage (10/20) redoublent leur classe. Sur le plan pédagogique, la ministre de l'Education nationale a annoncé que le concours de recrutement des enseignants sera finalement organisé à la fin du mois de mars prochain, alors qu'il a été annoncé précédemment pour fin février. Pour cette année, la nouveauté dans l'organisation de ce concours c'est que «le candidat disposera d'une durée d'un mois pour se préparer à ce concours, qui comportera deux épreuves, l'une écrite et l'autre orale, sous la supervision de l'Office national des examens et concours». Mais, pour le moment, son département «attend toujours la réponse de la direction de la fonction publique concernant le nombre de postes à pourvoir et les nouvelles spécialités», a-t-elle ajouté.



ANALYSE

Kharroubi Habib

Conflit syrien : un accord à Munich flou dans ses conditions

A Munich, les principaux acteurs internationaux du dossier syrien sont tombés d'accord, à l'issue d'intenses négociations dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 février, sur un arrêt temporaire des combats dans un délai de sept jours. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry qui en a fait l'annonce à la presse a également fait savoir qu'un groupe de travail piloté par l'ONU va se réunir dès ce vendredi à Genève pour mettre en œuvre le volet humanitaire consistant en l'accès de l'aide de cette nature aux populations des villes et localités assiégées.

Les conditions exactes de l'arrêt temporaire des combats annoncé à Munich sont encore floues. Ce qui semble être la preuve que les parties qui ont souscrit à son principe ne se sont pas encore entendues sur elles. Il est par exemple évident qu'elles divergent sur qui est concerné par l'interruption des combats. Si pour les Américains ne sont pas concernés uniquement Daech et le Front El Nosra, considérés comme organisations terroristes par le Conseil de sécurité des Nations unies, pour les Russes le listing des groupes armés qui doivent en être exclus englobe d'autres organisations telle celle des «Ahrar Echam» dont la matrice idéologique est identique à celle de Daech et El Nosra, mais sont présentés par leurs sponsors occidentaux et régionaux comme composantes de la rébellion «modérée» syrienne.

Il n'est par conséquent pas acquis qu'il y aura un arrêt des combats en l'absence d'une clarification sur ce point entre les camps des pro-régime et pro-rébellion armée. Il est par exemple avéré qu'à Alep dont le siège par les forces loyalistes au régime a

fait que les acteurs internationaux du conflit conviennent du principe d'une trêve des combats pour raison «humanitaire», ce sont les combattants d'El Nosra appuyés par ceux des groupes armés islamo-salafistes considérés comme terroristes par Damas et Moscou qui résistent encore dans les quartiers de la ville non encore repris par l'armée syrienne.

Les quelques éléments armés se revendiquant de l'Armée syrienne libre qui restent dans la ville parviendront-ils à imposer aux premiers l'exécution des clauses de l'arrêt des combats convenu à Munich ? Les parties ayant souscrit à ce dernier n'y croient apparemment aucunement d'où le délai d'une semaine qu'elles ont mis à son entrée en vigueur à l'évidence pour permettre à l'armée syrienne appuyée par l'aviation russe de briser la résistance des combattants d'El Nosra et des groupes islamo-salafistes qui les épaulent.

Qu'il soit clair que l'arrêt des combats qui a été parrainé à Munich n'est pas un cessez-le-feu qui va geler les positions que les belligérants occupent, mais qu'il vise uniquement à permettre de soulager quelque peu les populations qui en subissent les dramatiques conséquences. Le règlement du conflit syrien ne deviendra envisageable que lorsque les acteurs internationaux qui y sont mêlés, Américains et Russes en particulier, parviendront à s'entendre sur une solution politique. L'échec des réunions de Genève et l'accord on ne peut plus flou de Munich sont la preuve que l'entente entre ces parties est loin de s'être dessinée. Pour aussi flagrante que soit la raison humanitaire à mettre fin à ce conflit odieux, celle de l'intérêt national respectif pour chacune d'elles prime dans leurs négociations.

Essais de Reggane La France appelée à reconnaître ses crimes nucléaires

Le président de l'Association du 13 février 1960, Hamel Omar, a appelé hier vendredi à la nécessaire prise en charge des victimes des essais nucléaires français effectués à Reggane et à la décontamination des sites des déchets radioactifs. «Considérés comme crimes contre l'humanité, les effets dévastateurs des essais nucléaires effectués par la France coloniale dans le Sud algérien se font sentir à ce jour et continuent d'affecter la santé et la vie des populations des régions concernées», a déclaré M. Hamel à l'APS à la veille du 56^e anniversaire des essais nucléaires français à Reggane (13 février 1960). Il a, dans ce sens, appelé à la nécessité «de décontaminer les sites concernés par ces essais nucléaires, des déchets radioactifs, comme priorité pour mettre fin aux effets néfastes de ces crimes» sur la population. M. Hamel a, en outre, insisté sur l'impératif «de décontaminer la région des

déchets radioactifs qui continuent à faire de Reggane et des régions affectées des zones d'essais, lesquelles coûtent la vie aux habitants et des fonds colossaux à l'Etat dans le cadre de la prise en charge des victimes». «Des centaines de victimes souffrant notamment de cancers et de maladies ophtalmiques dont des cas graves entraînant la mort ont été recensés», a souligné le même responsable, précisant que les statistiques obtenues par l'association auprès de l'hôpital de Reggane faisaient état de 48 cas de cancers, notamment de la peau, enregistrés durant la période allant de mai 2014 à janvier 2016. M. Hamel a estimé qu'il était «difficile de déterminer de manière précise le nombre de victimes parmi la population de Reggane et les régions avoisinantes en raison de l'affectation de certains cas aux services de cancérologie aux niveaux des grands hôpitaux, notamment à Alger et Oran». Concernant les

revendications de l'association qui compte des victimes des essais nucléaires et leurs familles, M. Hamel a précisé que l'association, porte-parole des victimes, ne revendique pas d'indemnisation financière, mais plutôt les archives sanitaires des victimes des essais dans cette région d'avant 1962 ainsi que les archives techniques des essais. Ces dernières, a-t-il expliqué, permettront de suivre l'évolution des radiations nucléaires meurtrières et de délimiter les résidus, ce qui permettra de faciliter le travail des experts et spécialistes en matière de décontamination». L'autre revendication de l'Association 13 février 1960 étant la reconnaissance par la France des crimes nucléaires commis en Algérie, selon le président de l'association. M. Hamel a exprimé le souhait de voir des «résultats positifs sanctionner ce dossier à la faveur de la récente visite à Paris du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni».

Tirage du N° 6455
119.643 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran : imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021. 64.96.39 - Fax: 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.92.12.11
Fax: 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

**Agressions du Nouvel an à Cologne
La police allemande
enfonce les Algériens
et les Marocains**

Alors que le chef de la police algérienne s'est déplacé en Allemagne, dans le sillage du Premier ministre Sellal, pour s'enquérir de l'expérience de la Polizei, notamment en termes de formation, d'entraînement et de lutte contre la criminalité, un véritable coup de tonnerre s'est produit dans l'affaire des agressions du Nouvel an survenues à Cologne.



Moncef Wafi

Des violences, dont près de 45 % sont à caractère sexuel, imputées dans un premier temps à des réfugiés issus des pays de l'Afrique du nord.

L'enquête de la Police allemande a fini par relativiser les condamnations gratuites émises contre les réfugiés faisant d'un sordide fait divers une affaire politique. Ainsi, très vite après les faits, des sources policières anonymes, probablement proches des milieux de l'extrême droite allemande, avaient indiqué dans les médias que la plupart des agresseurs étaient des réfugiés venus de Syrie et récemment arrivés en Allemagne.

Pourtant, l'enquête démontrera que très peu de ces migrants, demandeurs du droit d'asile sont impliqués dans ces agressions sexuelles alors que la plupart des personnes impliquées dans ces actes sont Algériens et Marocains. Selon le rapport détaillé de la police, 58 suspects ont été arrêtés dont 25 Algériens, 21 Marocains et 3 Tunisiens.

A cette liste s'ajoutent trois Allemands et 2 Syriens. Quant aux autres, ils sont originaires d'Irak, de Libye, d'Iran et du Monténégro. Quelques-uns sont mineurs, a ajouté la même source alors que certains des accusés sont connus des services de police. Selon la justice allemande, plus de 300 personnes en lien avec ces agressions ont été interrogées et plus de 590 heures de matériel vidéo visionnées ainsi que 1,1 million de mouvements par données téléphoniques analysées. Le nombre de plaintes enregistrées lors de ces événements est de 1054 dont 454 cas font état de violences sexuelles tandis que 600 autres sont liées à des faits de délits et de vols. La grande majorité des infractions a eu lieu entre 23h00 et 1h00, et autour de la gare.

Quant à la visite du directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, elle a concerné, selon un communiqué de la DGSN, plusieurs structures de police spécialisées dans la formation et d'autres relevant de la police scientifique et technique ainsi que les services spécialisés dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

L'expérience allemande, indiquera le DGSN, sera d'un apport considérable pour la police algérienne «en matière de préservation de la sécurité et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes». Les deux parties avaient signé, mercredi dernier, une déclaration commune affirmant leur intention d'intensifier et de renforcer leur coopération dans les domaines de la prévention et lutter contre le crime transfrontalier, la cybercriminalité, la contrebande, la production et la commercialisation de stupéfiants et psychotropes. Elle englobe également la consolidation de la coopération en matière de lutte contre le trafic de biens culturels et œuvres d'art volées, outre la lutte contre la falsification de documents et de monnaie.

Rappelons que lors de la dernière rencontre de Sellal avec la Chancelière Merkel, la question du rapatriement des clandestins algériens présents en Allemagne a été débattue.

Ces expulsions ont été sévèrement dénoncées par la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (LADDH) qui rappelle que le nombre des Algériens expulsés d'Europe a clairement atteint un seuil effrayant avec 7 835 personnes en 2015.

Houari Kaddour, le Secrétaire national chargé des dossiers spécialisés de la LADDH condamne la façon «inhumaine» de la déportation et des mauvais traitements subis par les Algériens, s'interrogeant, par ailleurs, sur le silence des autorités algériennes.

**Tebboune
Remise des clés des logements AADL 1
d'Alger avant le Ramadhan**

R. N.

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé, jeudi, à Alger, que la remise des logements aux souscripteurs au programme de logements location-vente «AADL 2001-2002», de la capitale interviendra avant Ramadhan prochain. Intervenant, lors d'une cérémonie de remise des décisions de pré-affectation, au profit des souscripteurs de l'AADL1, M. Tebboune a précisé que le «taux d'avancement des travaux a atteint 95 % sur plusieurs sites, à Alger, ce qui permettra de remettre les clés avant le mois de Ramadhan». Les anciens souscripteurs aux programmes AADL entreront en possession de leurs logements, avant la fin de l'année, a souligné le ministre, ajoutant que les décisions de pré-affectations, concernant les souscripteurs au programme de 2013, seront remises vers la fin de l'année. A noter que près de 125.000 logements sont en construction, dans la wilaya d'Alger, et qu'ils seront, prioritairement, affectés aux souscripteurs de 2001 et 2002, et le surplus destiné aux souscripteurs de 2013, a-t-il ajouté. Les souscripteurs au programme de 2013 pourraient, dans certaines wilayas qui ne comptent pas d'anciens souscripteurs, recevoir dès février leurs décisions de pré-affectation.

A la fin du 1^{er} trimestre 2016, «tout le monde aura son ordre de



pré-affectation», avait précisé, deux jours auparavant, le ministre de l'Habitat, indiquant qu'à l'échelle nationale, il y a 183.000 logements AADL, dont 61.000, à Alger, pour ce programme 2001-2002.

**RALLONGE
BUDGÉTAIRE**

Le programme de location-vente, relancé en 2013 est, régulièrement, doté de rallonges budgétaires destinées à l'ouverture de nouveaux chantiers. Le programme renferme 230.000 unités de logements, cependant la forte demande des souscripteurs de 2013 (420.000 souscripteurs) a amené le ministère à demander de nouvelles rallonges budgétaires.

En 2015, l'AADL a bénéficié d'une enveloppe financière pour la réalisation de 80.000 logements supplémentaires, à travers le territoire national et une autre, en 2016, pour réaliser le même quota de logements. Le gouvernement avait décidé de consacrer des enveloppes financières pour la réali-

sation annuelle de 80.000 logements, selon la formule location-vente. L'Agence a procédé, lundi dernier, à la remise des décisions de pré-affectation au profit des souscripteurs du programme de logement location-vente, pour 2001 et 2002.

Concernant le programme AADL2, le ministre avait également, indiqué, mardi dernier, au cours d'une émission radio que «ce sera la même démarche, avec des pré-affectations, sauf pour certaines wilayas où il n'y avait pas de programmes AADL1». Il s'agit, notamment, de Annaba où 600 logements sont déjà prêts à être affectés, Skikda, Alger, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Batna, Tipaza, Khenchela, Guelma. Le ministre avait précisé que des pré-affectations, pour les logements de l'AADL2 seront effectuées, parallèlement, au programme 2001-2002, composé de 113.000 logements en construction et dont l'excédent sera mis «en pré-affectation pour le programme AADL de 2013».

**Raïna
Raïkoum**
Ahmed Farrah

Chronique-fiction

A l'ouverture de la session législative du printemps, le président de la République soumet,

au parlement, une loi levant les restrictions imposées aux Algériens établis à l'étranger, afin de leur permettre d'occuper les hautes fonctions de l'État, à l'exception de la présidence de la République, la chefferie du gouvernement, le ministère de la Défense nationale, le ministère des Affaires extérieures et les ambassades des pays de leur seconde nationalité.

Cette loi est votée, sans débats, par la majorité écrasante des députés de l'Assemblée nationale et des sénateurs. Suite à sa promulgation, un nouveau gouvernement, très restreint, est formé et sera dirigé, pour la première fois dans l'histoire du pays, par une jeune femme quadragénaire. A la surprise générale aucun portefeuille n'est attribué à des hommes. Une première mondiale, les médias internationaux reviennent en boucle sur cette information. Les Algériens sont médusés et dubitatifs. Les hommes sont sceptiques et consternés. Les femmes jubilent et dégagent de l'espoir. La société a changé, les universités comptent plus de jeunes filles que de jeunes hommes. Elles sont compétentes et sérieuses, là où elles exercent. Efficaces et dévouées. Droites et incorruptibles. C'est ce qu'a poussé le président à faire ce choix inédit. Des compétences, mondialement, reconnues sont sollicitées pour faire partie de ce gouvernement. Neuf ministres sur les 18 membres sont des binationaux ayant occupés des postes clés, dans des organisations internationales (FMI, Banque mondiale, UNICEF, OMC, OMS, une commissaire de l'Union européenne, une dirigeante d'une multinationale...). Un plan de relance de l'Economie est mis en chantier. Les ministères des Energies durables, de l'Economie numérique, des Industries agroalimentaires et de l'Éducation, de la Formation et la Recherche (englobant l'enseignement scolaire, l'apprentissage, l'enseignement supérieur et la recherche) deviennent de grands départements. L'efficacité du lobbying de la diaspora algérienne et la nouvelle approche professionnelle, moderniste et décomplexée des membres du gouvernement font de l'Algérie le plus grand bénéficiaire des investissements étrangers au monde.

La Chine pour garantir sa sécurité alimentaire investit dans un méga-projet d'irrigation de 20 millions d'hectares, dans les Hauts Plateaux et le grand Sud. Des milliers de kilomètres de pipeline acheminent l'eau de mer à des stations de dessal-

lement, fonctionnant au solaire et au gaz, depuis le nord du pays, de la Tunisie et de l'Océan Atlantique via Tin-

douf. Le problème du Sahara Occidental a été réglé dans l'intérêt des deux protagonistes. La Communauté économique maghrébine intégrée est née. La ministre de l'Aménagement du territoire, du bâtiment et de l'équipement lance, simultanément, la construction de 50 villes nouvelles de près de 100.000 habitants, dans les zones irriguées. 100 méga-fermes y sont réalisées par les Hollandais, pour la production de lait, de viande et de cultures maraichères. Les Américains construisent 3 complexes de production d'engrais fertilisant et 5 usines de machines agricoles. Les Britanniques réalisent un réseau de chemin de fer. Les Allemands construisent des machines-outils et des cimenteries. Les Russes exploitent les mines. Les Japonais réalisent 9 ports, La France construit des usines de TGV et de tramways. Toutes les grandes banques du monde s'y sont installées à Algérie, la nouvelle capitale embryonnaire et injectent 1.000 Mds de \$, prévus en 10 ans. Le dinar devient convertible. Tous les partenaires trouvent leurs intérêts, l'Algérie aussi. Le réchauffement climatique est un paramètre pris au sérieux pour certains pays qui pourraient trouver leur salut dans une Algérie développée leur assurant la sécurité. Le monde devient solidaire. Les conflits régressent. L'Algérien s'habitue au travail, son bonheur est au bout, il n'est pas loin, l'espoir lui revient et le sourire aussi. Bouteflika achève son dernier mandat, et met tout son poids et son influence pour remettre le flambeau à la chef du gouvernement pour continuer sur sa lancée. Le peuple suit les vœux de son président qui lui a rendu l'espoir et sa liberté de décider, et vote librement, massivement et démocratiquement pour la première femme présidente de la République algérienne, réellement élue, œuvrant, inlassablement, pour son épanouissement et sa plénitude en nommant une ministre du Bonheur pour tous.

Une nouvelle société est en train de voir le jour, une nouvelle culture la façonne, des valeurs s'enracinent: tolérance, respect, autonomie, efficacité, empathie, solidarité... La grande mosquée d'Alger est, enfin, achevée, la présidente de la République la baptisera, «Mosquée Abdelaziz Bouteflika» et l'inaugurera en sa présence. Il viendra longtemps après et appréciera la nouvelle Algérie, devenue terre d'immigration et de rêve pour les peuples non encore libérés.

Un autre carnage à Méchéria Semi-remorque contre un bus, 13 morts



R. N.

Treize personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées, suite à une collision entre un minibus et un camion semi-remorque, jeudi matin, sur l'axe de la RN-6 reliant les communes de Moghrar et Ain-Sefra (wilaya de Naâma), selon la Protection civile.

Les corps des victimes, 7 hommes, 5 femmes et une fillette, ont été déposés à la morgue de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Ain-Sefra, où ont été, également, soignés les deux blessés, dont l'état n'est pas jugé grave et dont un a déjà quitté l'hôpital, selon une source médicale de cet établissement de santé. L'accident s'était produit au lieu-dit 'Draa Essaa', à une quinzaine de kilomètres de la commune de Moghrar, en allant vers Ain-Sefra, suite à une violente collision frontale, entre un camion semi-remorque et un minibus de transport de voyageurs, assurant la liaison Moghrar-Ain Sefra, avec à son bord 13 passagers, tous décédés, dans cet accident, selon la Protection civile. Cette dernière a mobilisé 10 véhicules, entre ambulances et camions de lutte anti-incendies, pour les opérations de secours, sur les lieux où se sont, également, rendues les autorités de la wilaya de Naâma pour s'enquérir des conditions d'interventions.

Les services de la Gendarmerie nationale ont, de leur côté, ouvert

une enquête pour déterminer, avec précision, les circonstances de ce drame. Selon les services de Sécurité et ceux de la Protection civile, les véhicules de transport de voyageurs et ceux de marchandises sont, de plus en plus, impliqués dans de graves accidents de la route. Selon des statistiques de la Gendarmerie nationale, en 2014, il a été enregistré 5.525 accidents routiers dont 1.339 provoqués, par des transporteurs de marchandises et des conducteurs d'autobus, soit un taux de 28%.

En pertes humaines, ces mêmes moyens de transport sont à l'origine de pas moins de 1.499 morts et 13.852 blessés, soit 37, 63% du nombre des décès sur les routes, durant l'année 2014. Une année auparavant, soit en 2013, les véhicules de transport de voyageurs et de marchandises ont été impliqués dans 7.857 accidents, ayant causé 1.470 morts et 15.352 blessés, alors que leur nombre ne dépasse pas 10% du parc automobile, en circulation ». Au mois de décembre dernier, 8 personnes ont trouvé la mort, dans un accident de la circulation, impliquant un véhicule léger de transport en commun de voyageurs et un camion semi-remorque, sur le tronçon de la RN 01, reliant les wilayas de Djelfa et Laghouat. Selon la Protection civile, 43 personnes ont péri et 1.355 autres blessées, dans 1.097 accidents de la circulation survenus, entre le 31 janvier et le 6 février 2016, à travers le territoire.

Bechar et Aïn Defla Un narcotrafiquant abattu et cinq casemates détruites

Cinq casemates qui servaient de refuges pour des terroristes ont été détruites par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Aïn Defla et un narcotrafiquant a été abattu à Bechar, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (1^{re} Région militaire) a découvert et détruit, le 10 février 2016, cinq (05) casemates qui servaient de refuges pour des terroristes, contenant des denrées alimentaires et différents objets», a précisé la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé et «lors d'une embuscade tendue à l'aube d'aujourd'hui 11 février 2016, près

de la commune de Béni Ounif, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bechar (3^e RM) a abattu un narcotrafiquant qui a refusé d'obtempérer et a arrêté un autre», ajoute le communiqué. Lors de cette opération, une quantité de 29 kilogrammes de kif traité a été saisie. Dans une autre opération, «au niveau de la 2^e Région militaire, des éléments des Gardes-frontières de Tlemcen ont saisi 155 kilogrammes de kif traité, 540 litres de carburants, aussi, huit (08) immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés», ajoute-t-on de même source.

D'autre part, trois immigrants clandestins ont été arrêtés au niveau des secteurs opérationnels d'El-Oued et de Ghardaïa (4^e RM), conclut le communiqué du MDN.

Sétif Trois personnes d'une même famille périssent asphyxiées

Trois personnes appartenant à une même famille, des femmes âgées de 77, 58 et 35 ans, ont péri jeudi au lieu-dit El Hammam, dans la commune d'El Hammam (sud de Sétif), suite à une intoxication au monoxyde de carbone provenant d'un radiateur de chauffage, selon la

Protection civile. Les premières constatations des éléments de la Protection civile font état de l'obstruction de la conduite d'évacuation par un nid de pigeons, a indiqué le capitaine Ahmed Lamamra, chargé de la communication.

La demeure était habituelle-

ment fermée, les trois victimes, qui résident à Alger, ne s'y rendent qu'occasionnellement, a expliqué cet officier.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer avec précision les circonstances de cet accident.

Aïn Defla 18 bombes artisanales détruites

Dix-huit bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites, jeudi, à Aïn Defla, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire, relevant du secteur opérationnel de Aïn Defla (1^{re} Région militaire) a découvert et détruit, le 11 février 2016, dix-huit bombes, de confection artisanale», relève la même source. Par

ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des éléments de la Gendarmerie nationale d'El Oued (4^{ème} Région militaire) ont arrêté cinq contrebandiers et saisi deux camions, un véhicule touristique, 210 quintaux de phosphate et 6.200 unités de différents boissons», note le communiqué du MDN.

Dans le même contexte et au niveau de la 5^{ème} Région militaire, «des éléments des gardes-frontières ont mis en échec, à Souk-Ahras, Tébesa et El-Tarf, des tentatives de contre-

bande d'importantes quantités de carburant, s'élevant à 15.668 litres et saisi cinq véhicules utilisés dans la contrebande». Au niveau de la 2^{ème} Région militaire, «des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Tlemcen et Sidi Bel-Abbès, trente-deux immigrants clandestins de différentes nationalités et déjoué une tentative de contrebande de 500 têtes ovines». D'autre part et au niveau de la 1^{re} Région militaire, «62,46 kg de kif traité ont été saisis à Alger et El-Tarza», ajoute la même source.

Tlemcen Près de 5 quintaux de kif saisis

Le service régional de lutte contre le trafic de stupéfiants et de psychotropes a saisi, jeudi, près de cinq quintaux de kif traité destinés à la commercialisation, a-t-on appris, vendredi, auprès de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tlemcen. Agissant sur informations faisant état de l'existence d'une quantité de kif cachée dans les buissons dans les environs de la localité frontalière de Benkrama, relevant de la daïra

de Bab El-Asa, les éléments des services en question, accompagnés d'une brigade canine, se sont déplacés, jeudi après-midi, à l'endroit indiqué et ont procédé au ratissage des lieux, indique la même source. Celle-ci a précisé que l'opération s'est soldée par la découverte d'une quantité de 4,75 quintaux de kif traité, emballée dans 18 plaquettes.

D'autre part, agissant, également, sur informations indiquant qu'une quantité de kif était dissi-

mulée, sous les escaliers de locaux commerciaux fermés, dans la localité Es-Salem, daïra de Bab El-Asa, une autre opération a été déclenchée, jeudi soir, par les mêmes services. Sur les lieux, les enquêteurs ont découvert 52 plaquettes de kif traité, totalisant une quantité de 5,5 kg de stupéfiants, précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tlemcen, qui a indiqué qu'une enquête a été ouverte pour éclaircir ces deux affaires.

Dédouanement des matières radioactives

Convention entre la douane et Comena

Une convention de collaboration a été signée jeudi à Alger entre la Direction générale des douanes (DGD) et le Commissariat national à l'énergie atomique (Comena) en vertu de laquelle le dédouanement des sources radioactives ne sera autorisé qu'avec le visa préalable du Comena.

Signé par le directeur général des douanes, Kaddour Bentahar, et le commissaire à l'énergie atomique, Mohamed Derdour, ce document stipule que «le dédouanement des sources radioactives, des appareils renfermant des sources radioactives, des matières nucléaires et des équipements spécifiques ne sera autorisé que sur présentation d'un visa d'importation ou d'exportation délivré par le Comena ». A travers cette convention, les deux parties se sont engagées à prendre les mesures nécessaires pour limiter au strict minimum le temps de passage en douane de ce type de produits qui nécessitent un traitement délicat pour éviter un impact nocif sur la santé et la sécurité des douaniers et des citoyens. A cet effet, la DGD convient que ses agents douaniers n'ouvriront aucun colis portant le symbole international d'avertissement de la radioactivité (le trèfle radioactif) ou

suspecté de contenir des substances radioactives sans la présence d'un agent du Comena ou d'un autre expert qualifié. Pour une collaboration interactive, le commissariat doit fournir trimestriellement à la DGD la liste des opérateurs autorisés à importer ou à exporter ces produits et l'informer de toute modification de la législation ou de la réglementation ou toute décision en relation avec l'importation ou l'exportation de ces produits. L'institution douanière est également appelée à notifier trimestriellement au commissariat la liste des produits concernés. En outre, des formations périodiques en sûreté radiologique et en réglementation nucléaire seront organisées par le Comena au profit des douaniers pour les sensibiliser sur le danger que recèlent ces matières pour leur santé, a souligné M. Bentahar lors de la cérémonie de signature de cette convention. M. Derdour a, pour sa part, assuré que la nouvelle convention avec l'administration douanière allait contribuer à lutter contre un éventuel trafic illicite de matières radioactives vers/de l'Algérie à travers les postes frontaliers, protégeant à la fois les douaniers, la population et l'environnement. Il s'agit, de surcroît, de prendre en charge les enga-

gements internationaux de l'Algérie en la matière, a-t-il soutenu. Une première convention de coopération relative à l'échange d'informations en matière d'importation de sources radioactives avait été signée en 2010 entre la DGD et le Comena. Actuellement, les sources radioactives, les appareils renfermant des sources radioactives, les matières nucléaires et les équipements spécifiques sont désignés en Algérie par cinq positions tarifaires qui englobent 14 sous-positions. Parmi ces produits, qui sont utilisés comme intrants industriels ou pour la médecine nucléaire, figurent l'uranium naturel, enrichi ou appauvri, des produits à usage médical, chirurgical, dentaire ou vétérinaire, des réacteurs nucléaires, des emballages en plomb contre les radiations radioactives, des machines et appareils pour la séparation isotopique et des cartouches. Selon M. Bentahar, avec le parachèvement prévu de l'opération d'éclatement des sous-positions tarifaires pour les porter de 6.126 actuellement à 16.000 sous-positions, les produits importés ou exportés (dont les matières et équipements radioactifs) seront mieux identifiés par les services des douanes, renforçant ainsi le contrôle notamment aux frontières.

Entre espoirs et interrogations
Accord pour une trêve en Syrie



Par Antoine Lambroschini,
Valérie Leroux de l'AFP

L'accord des grandes puissances sur une cessation des hostilités en Syrie s'annonce fragile mais il constitue l'unique voie pour espérer relancer le processus de paix et stopper l'engrenage guerrier, ont estimé hier vendredi pays impliqués et experts. A l'issue d'intenses négociations, les Etats-Unis, la Russie et leurs principaux alliés dans ce dossier sont tombés d'accord dans la nuit de jeudi à vendredi sur une trêve qui, si elle se concrétise, constituera une première étape pour faire taire les armes depuis le début en 2011 du conflit qui a déjà fait 260.000 morts. "Nous avons convenu d'une cessation des hostilités dans tout le pays dans un délai d'une semaine", a annoncé le chef de la diplomatie américaine John Kerry à l'issue d'une réunion du Groupe international de soutien à la Syrie (ISSG) à Munich.

Les parties ont aussi convenu d'intensifier dès les prochains jours l'aide humanitaire vers les villes assiégées par le régime de Damas ou le groupe Etat islamique (Daech), par voie terrestre ou aérienne. Mais pour les Occidentaux, les Russes, principaux soutiens du régime de Bachar al-Assad dans son offensive militaire contre les rebelles, doivent désormais montrer l'exemple dans la mise en œuvre de l'accord. "Les mots doivent être suivis de faits (...) et c'est à la Russie que revient la principale responsabilité" dans ce domaine, a insisté une porte-parole du gouvernement allemand, Christine Wirtz. "Nous avons à présent la possibilité de sauver ce processus mais nous attendons dans le même temps que la période jusqu'à un ces-

sez-le-feu ne soit pas utilisée pour une accentuation des bombardements", a-t-elle martelé en référence aux frappes russes qui visent actuellement le bastion rebelle d'Alep. Par ailleurs, la trêve exclut les groupes djihadistes tels Daech et al-Nosra - branche locale d'al-Qaïda - et donc l'arrêt des bombardements contre ces groupes. "Nous continuerons, de même que la coalition conduite par les Etats-Unis, à les combattre", a souligné le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov. La coalition emmenée par les Etats-Unis mène depuis 2014 des raids aériens contre l'EI, essentiellement dans l'est du pays. Les Russes concentrent de leur côté leurs bombardements sur la partie ouest du pays, en appui direct à Bachar al-Assad.

ALLER DE L'AVANT

Les Occidentaux leur reprochent depuis des mois de frapper sans discrimination groupes extrémistes et rebelles modérés, susceptibles de s'asseoir à la table des négociations, et craignent que cela ne continue malgré l'accord de Munich, les Russes classant de nombreux groupes sous la même étiquette "terroriste". "Al-Nosra est actif à Alep et plusieurs groupes ont des liens avec cette organisation. C'est un feu vert donné aux Russes pour poursuivre leurs actions militaires tout en faisant semblant de respecter l'accord", anticipe Julien Barnes-Dacey, expert à l'European Council on Foreign Relations. Prudent, Mazen Darwich, un défenseur des droits de l'Homme emprisonné pendant trois ans par le régime, a relevé que "tous les efforts étaient bienvenus" mais appelé à bien "évaluer sur le terrain"

le bon vouloir de Moscou. Pour la Turquie, vers laquelle se pressent les civils fuyant les bombardements, l'accord de Munich est un "pas important sur la route d'une solution à la crise syrienne". Il convient désormais de "stopper les frappes aériennes" et de fournir un "accès aux humanitaires", a toutefois insisté le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu. Les 17 pays membres du Groupe international de soutien à la Syrie (ISSG) doivent se réunir dès vendredi à 16H00 à Genève pour mettre en œuvre le volet humanitaire de l'accord. Les négociations intersyriennes, suspendues début février en pleine offensive du régime appuyée par l'aviation russe sur Alep (nord), doivent par ailleurs "repandre dès que possible", a insisté John Kerry à Munich. Ces négociations doivent avoir lieu "sans ultimatums et préconditions", a souligné de son côté Sergueï Lavrov. Moscou refuse notamment de faire du départ de Bachar al-Assad un préalable alors que les Occidentaux continuent d'affirmer qu'avec lui une solution durable en Syrie est impossible. L'opposition syrienne réclame des signes concrets humanitaires et l'arrêt des bombardements avant de reprendre ces négociations reportées pour le moment au 25 février. Pour Alexei Malachenko, expert au centre d'études Carnegie de Moscou, "toutes les parties prenantes au conflit se trouvent actuellement dans une impasse absolue. Tous ont compris qu'il est temps de s'arrêter". "La Russie avait appelé tout le monde à s'asseoir à la table des négociations tout en continuant à bombarder l'un des participants. Cela ne menait nul part et les Russes l'ont compris", estime-t-il.

Daech a déjà utilisé des armes chimiques

Le groupe Etat islamique (Daech) a déjà utilisé à plusieurs reprises des armes chimiques sur le champ de bataille et peut fabriquer des petites quantités de chlorure et de gaz moutarde, déclare le directeur de la CIA John Brennan à la chaîne CBS. "Il y a un certain nombre de fois où le groupe Etat islamique (Daech) a utilisé des armes chimiques sur le champ de bataille", a-t-il dit selon des extraits d'une interview diffusés jeudi par la chaîne. "La CIA pense que l'EI a la capacité de fabriquer des petites quantités de chlorure et de gaz moutarde", a-t-il également indiqué. Interrogé sur la capacité des djihadistes à exporter ces agents chimiques pour une utilisation hors d'Irak ou de Syrie, M. Brennan a répondu qu'il était possible que cela arrive.

"C'est pour cela qu'il est si important de couper les diverses routes de transport et de contrebande que (les djihadistes) ont utilisées", a-t-il souligné. Mardi, le coordonnateur du



renseignement américain James Clapper avait affirmé que le groupe Etat islamique avait "utilisé des produits chimiques toxiques en Irak et en Syrie, y compris" le gaz moutarde. Il avait expliqué que c'était la première fois qu'un groupe extrémiste avait produit et utilisé un agent

chimique dans une attaque depuis un attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo, en 1995.

Depuis le début du conflit syrien, les camps en présence ont été accusés à plusieurs reprises d'avoir eu recours à des armes chimiques, interdites par la législation internationale.

L'Otan en mer Egée
Erdogan menace l'Europe de lui envoyer les migrants



Par Burak Akinci de l'AFP

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a dénoncé jeudi les critiques sur sa politique d'accueil des réfugiés syriens en menaçant l'Europe de laisser filer les migrants, au moment où l'Otan a décidé de se joindre à la lutte contre les passeurs.

Excédé par ceux qui pressent Ankara d'ouvrir sa frontière aux dizaines de milliers de civils qui fuient la bataille d'Alep, M. Erdogan a réitéré, publiquement cette fois, les mises en garde déjà adressées à huis clos aux dirigeants de l'Union européenne (UE).

"Il n'est pas inscrit +idiot+ sur notre front. Ne croyez pas que les avions et les bus sont ici pour rien. Notre patience a des limites. Nous ferons le nécessaire", a-t-il lancé lors d'un discours devant des hommes d'affaires à Ankara. Sollicité par Ankara, Berlin et Athènes, le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg a de son côté annoncé qu'un groupement naval allié sous commandement allemand allait se rendre "sans tarder" en mer Egée pour "aider à lutter contre le trafic humain". Malgré l'accord passé en novembre dernier entre la Turquie et l'UE, le flux des migrants qui traversent chaque jour la mer Egée depuis les côtes turques pour rallier les îles grecques n'a que faiblement ralenti. L'an dernier, 850.000 d'entre eux ont réussi à entrer en Europe par cette voie. Et 68.000 de plus depuis le début du mois de janvier, selon l'ONU. En échange d'une enveloppe de 3 milliards d'euros, la Turquie s'est engagée à mieux contrôler ses frontières et à durcir sa lutte contre les passeurs. Mais les divergences entre les deux partenaires demeurent. Les dirigeants européens jugent les efforts turcs insuffisants, et la Turquie déplore la faiblesse de l'aide de l'UE. M. Erdogan a illustré jeudi ces tensions persistantes sur le sujet en confirmant des propos qu'ils avaient tenus en novembre dernier au président de la Commission Jean-Claude Juncker et à celui du Conseil Donald Tusk. Selon le site grec Euro2day,

l'homme fort de Turquie avait alors déclaré: "on peut ouvrir les portes vers la Grèce et la Bulgarie à tout moment". "Je suis fier de ce que j'ai dit", a lancé M. Erdogan jeudi. "Nous avons défendu les droits de la Turquie et des réfugiés. Et nous leur avons dit +désolé, nous allons ouvrir les portes et dire au revoir aux migrants", a-t-il répété. Très fière de sa politique de "porte ouverte", la Turquie accueille 2,7 millions de Syriens et 300.000 Irakiens qui ont fui depuis 2011 la guerre dans leur pays. Ses dirigeants affirment avoir déjà dépensé 10 milliards de dollars pour eux. Depuis la semaine dernière, Ankara a toutefois décidé de ne pas ouvrir sa frontière aux dizaines de milliers de civils qui ont fui l'offensive du régime syrien, épaulé par l'aviation russe, sur la ville d'Alep. Ses dirigeants ont indiqué avoir atteint les "limites" de leurs capacités d'accueil et préféré venir en aide à cette nouvelle vague sur le sol syrien. L'UE et l'ONU l'ont toutefois appelé à laisser entrer les déplacés d'Alep sur son sol. "Honte à vous! Honte à vous!", a lancé M. Erdogan jeudi à l'intention des Nations unies. Dans ce climat, Athènes "examine" la possibilité de déclarer la Turquie comme "pays tiers sûr", ce qui lui permettrait d'y renvoyer les demandeurs d'asile affluant sur son territoire depuis les côtes turques, selon une source gouvernementale turque. Cette possibilité a également été évoquée jeudi par la ministre allemande de la Défense dans le cadre de l'opération à venir de l'Otan. Ursula von der Leyen a ainsi fait état d'"un accord solide avec la Turquie selon lequel les réfugiés vont être renvoyés en Turquie, quelles que soient les circonstances". Jeudi, la justice turque a ouvert le procès de deux passeurs syriens poursuivis après le naufrage d'un bateau de réfugiés syriens qui avait provoqué, en septembre, la mort du petit Aylan Kurdi, devenue un symbole planétaire du drame des migrants.

BLIDA

Un réseau de trafic international de véhicules démantelés

Tahar Mansour

C'est après la découverte, à la daïra d'El Affroun, de 36 dossiers falsifiés de cartes grises que la brigade criminelle de la SW de Blida a entamé une enquête approfondie et discrète qui s'est soldée par l'arrestation de 12 suspects. En effet, les 36 dossiers ont, pour la plupart, donné lieu à la délivrance de cartes grises alors que certains véhicules ont vu la délivrance de la fiche de contrôle pour être inscrits dans d'autres wilayas. L'enquête a aussi déterminé que quatre voitures avaient été volées à l'étranger et étaient recher-

chées par Interpol. C'est en vérifiant les dossiers que les employés de la daïra se sont rendu compte que plusieurs permis de conduire et cartes nationales d'identité portaient la photo d'un même individu avec différents noms. Quant aux véhicules volés à l'étranger, il a été établi qu'ils ont pénétré en Algérie et vendus grâce à de faux dossiers comportant des actes de naissance, des certificats de résidence, des factures et autres documents falsifiés.

Les policiers ont identifié rapidement le principal suspect qui ne put que reconnaître son forfait. Il était employé au bureau de transfert de voitures et recevait les dossiers des

voitures petit à petit pour leur établir les cartes grises.

Le principal complice du suspect a aussi été arrêté. Dix autres personnes ont été arrêtées dans le cadre de cette affaire et ont été présentées à la justice qui en placées deux en détention préventive, les 10 autres ont été mis sous contrôle judiciaire. Il y a lieu de noter enfin que la brigade criminelle a réussi à récupérer 8 véhicules dont 1 Audi Q5, 1 Audi A5, 1 Mazda, 1 Toyota, 1 Jeep, 1 BMW, 1 camion Shackman et 1 bus de marque Toyota. Ces véhicules ont été récupérés dans les wilayas d'Alger, Mascara, Batna, Boumerdès et Oued Souf.

Une entreprise chinoise mise en garde

T. M.

C'est à partir de Blida où il a effectué mercredi dernier une visite d'inspection aux projets relevant de son département ministériel que M. Abdelkader Ouali, ministre des Travaux publics, accompagné du wali de Blida, M. Abdelkader Boughazghi, a mis en garde l'entreprise chinoise qui réalise une partie de l'autoroute qui devra relier sur 53 km Blida à Berrouaghia. Le ministre a relevé que l'entreprise chinoise accusait un retard certain dans la réalisation de ce projet structurant qui facilitera grandement la circulation sur la RN 1, en particulier aux gorges de La Chiffa jusqu'à Médéa et Berrouaghia puis vers le Grand-Sud. Il a annoncé qu'il aura à rencontrer l'ambassadeur chinois concernant certaines lacunes à aplanir. A Meftah, M. Ouali a inspecté le projet de dédoublement d'une partie de la RN 29 avec évitement de la ville sur 17 km. Ce projet, lancé en 2012, est à 85% et sera livré avant la saison estivale. Une fois sa réception faite, ce dédoublement assurera une meilleure fluidité de la circulation.

Cet axe très important traverse la wilaya de Blida et connaît un trafic intense surtout des poids lourds à

partir et vers la cimenterie de Meftah. Avec le contournement, la ville de Meftah sera décongestionnée surtout qu'elle constitue un point de passage obligé vers l'hôpital situé sur les hauteurs. A Hammam Melouane, le tunnel de 370 m qui sera achevé selon le planning établi, en novembre 2016, a aussi vu la visite du ministre des Travaux publics qui s'est enquis de la situation sur place.

L'entreprise publique Cosider, détentrice du marché, a mis tous les moyens nécessaires à un avancement rapide des travaux, alors que la wilaya de Blida a levé toutes les contraintes qui ont retardé, à ce jour, l'achèvement de ce projet. Une fois terminé, l'accès à la ville thermale de Hammam Melouane sera facilité et sécurisé. On n'aura plus à se soucier des chutes de pierres ni de cette route étroite qui obligeait les automobilistes à passer de longues heures à attendre leur tour pour passer.

La liaison entre la nouvelle ville de Bouinan et l'autoroute Est-Ouest par une voie rapide de 2x2 voies sur une distance de 12 km prendra son départ de Tabainette en suivant le tracé du CW 114.

Le ministre des Travaux publics a insisté, là aussi, sur l'accélération de la cadence afin de livrer le projet

dans les délais contractuels. Lancé en 2012, ce réaménagement du CW en voie rapide affiche un taux d'avancement de 55%. Une fois terminé, il assurera une fluidité certaine de la circulation entre Bouinan et l'autoroute. La wilaya de Blida a levé toutes les contraintes et devra, dans un proche avenir, reloger les 26 familles demeurant sur la voie.

D'autres projets, comme la liaison de l'université d'El Affroun à l'autoroute Est-Ouest et le dédoublement de la RN69 avec l'évitement de la ville d'Oued El Alleug ainsi que le raccordement du CHU Frantz-Fanon à l'autoroute, ont reçu la visite du ministre qui a, à chaque fois, insisté sur la rapidité et la qualité des travaux. L'aménagement de l'entrée sud de Blida avec la réalisation de deux trémies au niveau de la 1^{ère} Région militaire, est un autre projet d'envergure lancé par la wilaya pour fluidifier la circulation sur ce tronçon très fréquenté. Enfin, lors de son point de presse, M. Ouali a affirmé que tous les projets de ports et aéroports déjà lancés seront réceptionnés avant la fin de l'année alors que le grand port du Centre (à Cherchell) ainsi que tous les projets structurants qui ont une influence positive sur l'économie, seront maintenus et réalisés.

TIPASA

Trois arrestations pour tentative de meurtre

Trois individus impliqués dans une tentative de meurtre avec arme à feu ont été arrêtés récemment par la police judiciaire de Koléa (Tipasa), a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la sûreté de wilaya. Les trois individus, âgés entre 33 et 39 ans, ont été arrêtés pour « tentative de meurtre volontaire avec arme à feu », avec un fusil de chasse utilisé par l'un des prévenus de connivence avec les deux autres, blessant gravement la victime au pied, a-t-on souligné.

L'accusé principal, accompagné de ses deux acolytes encagoulés, a pris la fuite après son forfait, a-t-on relevé, précisant que suite à un appel informant qu'un homme âgé de 53 ans, résidant à Bou Ismail, a été victime d'un coup de feu à Htatba, les services de la police judiciaire ont engagé de vastes recherches. Selon l'enquête préliminaire, la victime a reconnu son agresseur avec qui elle a eu une dispute à propos d'une somme d'argent. L'altercation a dégénéré en agression à l'arme à

feu, à savoir un fusil de chasse sans permis de port d'arme.

Les mis en cause ont été arrêtés et reconnus les faits retenus contre eux. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa, l'accusé principal a été placé en détention préventive alors que les deux autres ont bénéficié d'une citation à comparaître pour « tentative d'homicide volontaire avec usage d'arme à feu et non dénonciation » et « non assistance à personne en danger ».

EL-OUED

Journées du théâtre maghrébin: plusieurs pays annoncés

De nombreux pays arabes sont attendus pour les 4^{èmes} journées théâtrales maghrébines, du 15 au 19 février courant à El-Oued, a-t-on appris de l'association théâtrale locale « Amoureux des planches ». Neuf pièces seront présentées par les représentants de sept pays, à savoir Algérie, Tunisie, Libye, Maroc, Palestine, Egypte et Arabie saoudite, a précisé le président de l'association, Nabil Messaï.

Trois autres pays (Jordanie, Syrie et Koweït) prendront part au volet académique de la manifestation à travers des ateliers consacrés aux techniques du 4^{ème} art, dont l'expression corporelle, l'interprétation, l'écriture théâtrale et la réalisation, en plus de communications ayant trait au théâtre.

Le programme de ces journées prévoit aussi, en hors-concours, six représentations dont trois dédiées

aux enfants en vue de développer le 4^{ème} art chez les petits.

Les neuf pièces ont été retenues par un comité de sélection sur un total de 30 œuvres déposées, selon la même source. Cette édition est dédiée au regretté Sid-Ali Kouiret (1933-2015) en reconnaissance à tout ce qu'il a laissé sur la scène artistique nationale comme œuvres théâtrales et cinématographiques de haute facture.

TÉBESSA

Le CRA et les missions humanitaires

Ali Chabana

En visite dans la wilaya de Tébéssa, la présidente du CRA, M^{me} Saïda Benhabillès, a invité à sa table de déjeuner un groupe de migrants subsahariens, un message fort du rôle et des missions humanitaires de son organisme, selon les normes internationales comme elle l'a rappelé, en signe du respect de la dignité humaine, tout en disant que l'avenir de ces réfugiés malgré eux est dans leur pays. Elle annoncera aussi que l'entrevue avec l'ambassadrice de la Suisse à Alger, que ce pays est prêt à participer à raison de 500 mille francs suisses, pour les migrants rapatriés dans leurs pays. « On partage ce repas avec ces hommes, femmes et enfants qui sont considérés comme des invités chez nous, on leur fera sentir la présence du CRA à leurs côtés », dira-t-elle. La solidarité n'est pas conjoncturelle, pour célébrer des anniversaires et des dates, « la solidarité ne se décrète pas, elle est une action au quotidien, un comportement ». « Il faut que la solidarité aille à ceux qui en ont besoin. Là, le CRA constitue une référence, une source de données pour les pouvoirs publics. Le CRA doit jouer le rôle de la prévoyance ». Saïda Benhabillès précisera que le Croissant-Rouge algérien ne

rejette pas les principes des organisations humanitaires internationales, il s'en inspire en les adaptant aux réalités de l'Algérie, pour la sauvegarde de sa stabilité. Ce sont là les grandes lignes de son organisme. Elle parlera également du rôle de toutes ces organisations humanitaires internationales qui, seules, pourront créer un pôle de pression sur les Nations unies, car la situation humanitaire est arrivée à un stade catastrophique jamais atteint depuis la Deuxième Guerre mondiale.

En visite au futur siège du CRA qui -au passage- a bénéficié d'une enveloppe financière de 4 millions de DA pour des travaux de réhabilitation, la présidente du CRA a clarifié les missions de cet organisme dans l'aide aux nécessiteux dont l'établissement des listes des bénéficiaires n'est plus du ressort des APC. Il faudra démasquer les opportunistes et éviter la dilapidation de l'argent des contribuables. Un message transmis par le gouvernement pour plus de rationalisation des dépenses dans une conjoncture de crise sociale et économique. Une crèche gérée par le CRA a été ouverte à Bekkaria et une rencontre avec les volontaires de l'humanitaire a été organisée ; des diplômes dans la spécialité premiers soins ont été remis.

CHIHANI

Un camion percuté par un train, un blessé grave

Un camion chargé de tout-venant, à partir de Oued Seybouse, à la sortie de la ville de Chihani en allant vers Raggouche, a été percuté par un train de voyageurs vers 10 h de la matinée de jeudi dernier, causant des blessures gra-

ves au conducteur du camion. La victime a été transportée vers les urgences du CHU Ibn Rochd de Annanaba. Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes et les circonstances exactes de cet accident. **A.Ouelaa**

MÉDÉA

De nouveaux affiliés à la CASNOS

Un total de 1.700 nouvelles affiliations a été recensé par la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) de Médéa à la faveur des allègements en matière de recouvrement des cotisations sociales mises en application en novembre dernier, a indiqué le directeur de l'antenne de wilaya de la caisse. La hausse constatée dans le nombre d'affiliés est consécutive à la flexibilité qu'offre le nouveau régime de recouvrement des cotisations sociales à cette catégorie d'assujettis et les avantages accordés en matière notamment de retraite et de couverture sociale, a expliqué Amar Messaoudi en marge d'une journée d'information sur les nouvelles dispositions fiscales et de sécurité sociale organisée par la chambre de commerce et d'industrie du Titteri. L'agence Casnos de Médéa, qui comptait environ 25.000 affiliés avant l'entrée en application de ces dispositions, espère attirer de nouveaux adhérents à travers une meilleure vulgarisation des avantages et des facilités introduits par

les pouvoirs publics en vue d'élargir son champ de couverture sociale en ciblant différentes catégories de personnes non salariées évoluant en marge de cette caisse, a-t-il fait savoir. Il a indiqué, dans le même sillage, que des annexes supplémentaires seront ouvertes prochainement aux communes de Tablat, Ain-Boucif et Chellaet-Al-Adhaoura, pour appuyer l'action de proximité assurée par des structures similaires déjà opérationnelles à travers les communes de Berrouaghia, Beni-Slimane et Ksar-El-Boukhari. En plus de ce plan de déploiement destiné à se rapprocher davantage des non-salariés susceptibles d'adhérer à la caisse et bénéficier des allègements fiscaux et d'une couverture sociale, une convention cadre a été signée, selon ce responsable, avec la Caisse régionale de mutualité agricole. Le but étant, selon la même source, de « capter » une partie des effectifs exerçant dans le secteur agricole, estimés à 36.000 agriculteurs, dont un nombre très limité est affilié à la caisse.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

04 jomada el oula 1437

El Fedjr 06h12	Dohr 13h03	Assar 16h02	Maghreb 18h29	Icha 19h48
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Un quota supplémentaire de 1500 logements AADL

La wilaya de Constantine vient de bénéficier d'un quota supplémentaire de 1.500 logements AADL, qui s'ajoutent au programme global de 8.150 unités.

Abdelkrim Zerzouri

C'est ce qui a été annoncé, jeudi dernier, à Ali Mendjeli, au cours de la sortie de travail du wali, qui était accompagné de représentants du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Dans ce cadre, le chef de l'exécutif local a posé la première pierre de 2.150 logements AADL à l'UV n° 20. Par ailleurs, le wali et ses accompagnateurs qui ont inspecté, dans le cadre de cette visite, à travers « les chantiers du logement », plusieurs projets de logements de types public locatif (LPL) et social participatif (LSP), ont pu constater que la qualité des logements laisse à désirer, et le wali a insisté, à ce propos, en promettant que les autorités locales « interviendront, désormais, de façon rigoureuse en vue de l'amélioration de la qualité des logements réalisés par les entrepreneurs privés ».

Les représentants du ministère de l'Habitat, pour leur part, ont appuyé cette décision, en soulignant que « des mesures coercitives strictes seront appliquées à l'encontre des promoteurs privés défaillants ». Mais, faut-il le relever, des entrepre-

neurs privés lient, intimement, cette qualité du logement au coût de réalisation.

C'est le prix qui fait la différence, « on ne peut réaliser des logements sociaux à des prix très réduits et exiger qu'ils soient de même type ou qualité que le logement promotionnel, dont le coût de réalisation est quatre fois celui du logement social », ont-ils objecté à maintes reprises, à chaque fois que ce volet de la qualité est soulevé par les autorités ou les bénéficiaires.

LES LOGEMENTS CNEP-IMMO LIVRÉS, À PARTIR DE MARS 2016

Au cours de la même visite d'inspection, à travers les chantiers du logement, à Ali-Mendjeli, le wali a rassuré les souscripteurs des logements Cnep Immo, en affirmant que plus des trois quarts du programme (4.200 logements au total), soit plus de 3.200 logements, situés dans les unités de voisinage (UV) n° 13, 17 et 18, seront réceptionnés « à partir du mois de mars 2016 », et l'intégralité du projet le sera « d'ici à juin 2016 ».

Les efforts « exception-

nels », déployés par les pouvoirs publics, pour solutionner le problème des voies et des réseaux divers (VRD) ont été rappelés par le wali, qui a précisé que les travaux de VRD « n'étaient pas inclus dans le marché de réalisation ». Hélas, comme l'ont relevé les souscripteurs, les travaux de VRD des logements CNEP-Immo accusent un immense retard dans les chantiers des 860 logements à l'UV n°1 et des 700 logements à l'UV n° 10. Le wali, constatant ce retard de visu, a donné des ordres fermes, à l'effet de « dépasser les contraintes et d'activer les travaux », mais le pari de les livrer, au mois de juin 2016, risque de ne pas être tenu. Toutefois, admettra le wali, « les choses ont beaucoup évolué, aujourd'hui », et le dénouement de ce dossier complexe est « proche ». L'attente aura été longue, certes, mais le plus important c'est qu'on voit, maintenant, le bout de tunnel. Enfin, la revendication la plus importante, aujourd'hui, pour ces bénéficiaires, c'est de revoir à la baisse ou « d'annuler carrément » ce taux d'intérêt exagéré, fixé à 5,75 %, alors qu'il ne devrait pas dépasser le 1%, dans ce cas de figure.

Logements des enseignants universitaires

Les bénéficiaires dans le flou

A. Mallem

Les informations qu'ils ont obtenues cette semaine auprès des entrepreneurs chargés des chantiers de réalisation des logements qui leur sont destinés ont provoqué beaucoup de déception, voire de la colère chez les enseignants demandeurs de logement des quatre universités et de l'Ecole Nationale Supérieure de Constantine. Selon ces informations qui nous ont été communiquées, hier, par le représentant des enseignants, M. Dib Nabil, il serait très difficile de terminer dans les délais les 260 logements du programme du président de la République qui leur sont destinés et qui sont en construction sur le plateau de Aïn El Bey, parce que les entrepreneurs en charge des chantiers n'ont pas été payés et qu'ils ne peuvent continuer à avancer dans la réalisation des logements tant que cette condition contractuelle prévue dans le cahier des charges n'a pas été honorée par le maître d'œuvre, la wilaya. « D'autre part, a ajouté notre interlocuteur, les enseignants affirment avoir entendu d'autres informations disant que ce quota de logements serait, en définitif, attribué à des gens du secteur et hors secteur. Et cette rumeur a provoqué une

effervescence au sein des enseignants candidats ». Ce qui a ajouté à leur colère et à leur état d'esprit et pourrait, éventuellement, déboucher sur d'autres actions de leur part.

Organisés dans une « coordination des enseignants des universités et écoles de Constantine concernés par le logement », mise en place tout dernièrement pour s'occuper uniquement de ce dossier en défendant les intérêts de ses membres concernés par le logement, les enseignants qui viennent de l'université Mentouri, l'université Abdelhamid Mehri, l'université Rabah Bitat, l'université des Sciences Islamiques Emir Abdelkader et de l'école normale supérieurs (ENS) d'El Mansourah, ont donc poursuivi la protesta, jeudi 11 février, en organisant un autre sit-in devant la tour administrative de l'université Mentouri qui a duré de 10h à midi, en demandant à rencontrer le recteur de l'université Mentouri qui préside la commission de distribution des logements en question. « La semaine passée, nous avons plaidé auprès du wali l'accélération de la construction des logements et aujourd'hui nous voulons réactiver les procédures, la redéfinition des critères d'attribution, la finalisation de la liste sachant que le nombre de can-

didats (ou demandeurs) à ces logements est de 4 000. Et d'autres questions que nous voulons éclaircir avec M. Djakoune », nous a expliqué M. Dib, en pensant que les choses se compliquent maintenant avec les exigences formulées par les entreprises pour poursuivre les travaux de réalisation des logements. « A la rencontre avec le chef de cabinet du wali, rappela-t-il, ce dernier nous avait déclaré que les chantiers ont atteint un taux d'avancement de 85 %. Or, au cours de notre rencontre avec les entrepreneurs, certains nous ont affirmé que d'une part, les chantiers sont à l'arrêt parce qu'ils n'ont pas été payés et que d'autre part, certains chantiers sont seulement à 20 %, et que d'autres n'ont pas atteint 80%. Ce qui fait que, selon ces entrepreneurs, ils ne peuvent pas aller au-delà de ce taux sans avoir été payés. Conséquence : l'objectif de remise des logements avant la rentrée scolaire 2016/2017 souhaité vivement par les enseignants, est compromis parce que difficilement réalisable dans les conditions actuelles ». Maintenant, devant les blocages qu'ils rencontrent, a ajouté M. Dib, les enseignants envisagent de porter ce dossier devant le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

El-Khroub Le marché à bestiaux va changer d'adresse

A. E. A.

Le transfert du marché à bestiaux d'El-Khroub hors des murs de la ville et de son tissu urbain est perçu de plus en plus comme incontournable et inévitable par les autorités municipales elles-mêmes qui n'ont pas manqué d'en plaider la cause auprès de plusieurs parties. En effet, l'APC d'El-Khroub a introduit une demande auprès des autorités administratives de la wilaya pour désigner un site dans les environs de l'agglomération et y installer le marché à bestiaux qui génère plus de 9 milliards de dinars par an à la collectivité.

Selon le président de l'APC, Abdelhamid Aberkane, ce marché fait partie de l'histoire d'El-Khroub et sa vocation première était essentiellement agricole et

tournée vers la vente d'animaux mais, avec le temps, la ville a perdu beaucoup de cette vocation, s'est modernisée depuis et ne peut plus être en phase et en cohérence avec cette activité à l'intérieur de ses murs. « D'où la nécessité, indiquera-t-il, de le déplacer à la périphérie, à une distance de un ou deux km et lui trouver un terrain d'assiette pour l'y implanter ». En raison de son importance économique et des revenus énormes qu'il génère, « nous voulons le garder tout en changeant la vision d'El-Khroub, ce qui demande bien évidemment des consultations avec les parties concernées à l'échelle locale puis ensuite à l'échelon ministériel et même gouvernemental ». Pour sa part, le wali de Constantine a ordonné récemment

« de prospecter pour trouver un terrain propice pour ce marché à bestiaux, avec l'impératif de ne pas rogner sur les terres agricoles ». Exprimant dans ce cadre « son accord de principe » pour son transfert hors de la ville car, dira-t-il, il n'est plus possible qu'il y soit maintenu et il y a lieu donc de lui trouver cinq ou six hectares indispensables, en évitant bien sûr d'empiéter sur les bonnes terres agricoles. De son côté, le directeur des services agricoles (DSA), Yassine Ghediri, a indiqué qu'« en raison du manque de terrains dans la région, il va falloir chevaucher forcément sur des terres agricoles, mais que malgré tout il s'engage sans problème à transmettre un dossier ficelé, en la matière, à son ministère de tutelle qui avisera », conclura-t-il.

Education

Les examens de fin d'année en point de mire

A. El Abci

Les élèves concernés par l'examen de fin d'étude primaire, 5^{ème} (ex-sixième), passeront les épreuves à leurs écoles et n'auront plus à se déplacer vers aucun établissement. C'est ce qu'a déclaré jeudi dernier le secrétaire général du ministère de l'Education nationale, Abdelkrim Belabed, lors de la conférence régionale des directeurs de l'éducation de 15 wilayas de l'Est qui s'est tenue au lycée des Sœurs Fadila-Saadane de Constantine. Le responsable a souligné que cette nouvelle mesure a été prise par le ministre à l'effet de permettre aux élèves d'être examinés dans leur environnement coutumier et dans de bonnes

conditions psychologiques. La conférence régionale de l'Est a été présidée par Ahmed Ayachi, directeur de l'éducation de la wilaya de Annaba, qui a indiqué que cette rencontre fait partie d'un ensemble de quatre autres du même genre qui sont organisées à Alger, pour les régions du Centre, à Tiaret l'Ouest et à Ouargla pour le Sud. L'ordre du jour, poursuivra-t-il, concerne l'évaluation de l'application des thèmes de la charte de l'éthique signée dernièrement avec les syndicats du secteur, celle de la circulaire interministérielle 03 portant sur 8 points, dont la promotion des professeurs ayant terminé leur formation et l'état de la couverture financière de ces derniers par wilaya,

notamment. Il fait savoir que l'autre point de l'ordre du jour a trait à l'état des préparatifs de la rentrée scolaire 2016-2017, dans chacune des directions de wilaya de l'éducation. Tous ces thèmes et situations devaient faire l'objet d'évaluations précises dans quatre ateliers, dont deux consacrés à la préparation des examens qui attendent le secteur de l'éducation, ainsi que ceux afférents à l'évaluation de la préparation de la rentrée scolaire, pour chacune des wilayas. Notons que pas moins de 120 participants prennent part à cette conférence de l'Est, entre directeurs, inspecteurs, chefs de service du personnel, ceux de la scolarité et des examens, du suivi des traitements et salaires, etc.

Boumerzoug

Trafic de kif et de psychotropes, deux mandats de dépôt

Les éléments de la brigade des stupéfiants ont neutralisés ces derniers jours deux dealers qui écoulent leur poison dans la cité Boumerzoug. Agissant sur renseignements, les enquêteurs ont mis au point un plan d'action pour appréhender les mis en cause la main dans le sac. Ainsi, en début de soirée, à 20 heures 30 minutes, moment où les dealers

commencent à activer, les enquêteurs localisent les deux mis en cause qui se trouvaient à l'intérieur d'un véhicule touristique, avant de procéder à leur arrestation. Lors de la fouille, « ils trouveront en leur possession une plaquette de kif traité d'un poids évalué à 80 grammes, des comprimés psychotropes, une somme d'argent représentant les revenus

de la vente du kif et un cutter, utilisé par les dealers pour la découpe du kif en morceaux », souligne un communiqué de la cellule des relations publiques de la sûreté de wilaya. A l'issue de l'enquête, les deux individus ont été présentés en fin de semaine écoulée devant le parquet de Constantine qui décidera de les placer en détention préventive.

A. Z.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

04 jomada el oula 1437				
El Fedjr 05h59	Dohr 12h49	Assar 15h49	Maghreb 18h16	Icha 19h34



Cité «Batimat Taliane»

Remise de 1.000 pré-affectations en vue du relogement début 2017

Houari Saaïdia

Un autre acte de bonne gestion est à mettre au crédit des autorités locales dans le règlement du dossier « Batimat Taliane ». Il s'agit de la remise de décisions de pré-affectation aux résidents recensés dans cette cité en préfabriqué, en attendant l'achèvement du site des 1.252 unités LPL. La cérémonie a eu lieu jeudi aux Palais des Sports en présence du wali. Près de 1.000 familles se sont fait remettre en mains propres ce fameux «sésame» qui leur ouvrira la porte d'un nouveau chez-soi. Plus qu'une caution morale, les occupants de « Batimat Taliane» ont donc reçu un document officiel les confortant dans leur droit à un toit dans la cité en voie d'achèvement près de la zone des sièges, sur le site qui tenait lieu de base de vie de Batiator. Un document qui, en plus de sa valeur légale et juridique, a cet effet psychologique apaisant et rassurant sur ces ménages, tout en «écourtant» d'une certaine manière le temps d'attente pour l'accès à ces logements, prévu courant 2017. Dans l'autre sens, l'administration locale y gagne elle aussi puisque, ce faisant, elle fixe et arrête la liste des attributaires et coupe court à la spéculation et à la surenchère. Et ce d'autant plus que le recensement, opéré le 28 janvier 2016, a été fait en présence des représentants du collectif des résidents de cette cité, avec à la clé des critères bien définis concernant les sous-ménages et les ayants-droit. Ce qui a grandement contribué au succès du traitement de ce dossier dont la «réputation» a débordé au-delà des éphémérides de la collectivité locale sous Abdelmalek Boudiaf, c'est l'approche participative avec laquelle il a été diligenté. Les habitants de la cité ont été impliqués, sérieusement, dans le processus du début à la fin. D'abord, leur



refus d'être déracinés de leur milieu et leur mode de vie a été pris du bon bout par l'actuel chef de l'exécutif. Ce n'est ni un fléchissement ni une abdication des pouvoirs publics face à une exigence citoyenne, tels qu'imagineraient un esprit mal tourné, mais un compromis, ni moins ni plus, une solution médiane pour résoudre le problème, qu'inspire la bonne gouvernance, le bon sens même.

Dès que l'esprit a changé, et donc l'approche avec, les choses sont allées vite et dans le bon sens. Un terrain approprié et de grande valeur immobilière a été trouvé pour l'implantation d'une nouvelle cité dédiée aux familles de cette cité ayant dangereusement dépassé sa durée de vie. Plus facile à dire qu'à faire, plutôt. En effet, l'accord de troc suggérée alors à la Société de bâtiment d'Oran (Batiator), par l'octroi d'un foncier sis zone des activités de Chteibo en échange de ses 17 hectares près de l'USTO, n'a été entériné qu'après d'âpres négociations où la prépondérance de l'autorité de

l'Etat n'est pas restée qu'un slogan. Il fallait donc plus vite et sans attendre démonter la superstructure de Batiator et installer sur place les deux entreprises retenues par le maître d'ouvrage, l'OPGI, à partir d'une « short-list » du ministère de l'Habitat, en l'occurrence une entreprise nationale privée, SARL Kada-Torki Djamel, et une entreprise chinoise sous droit algérien, SARL C2SS.

La complexité du démontage des équipements et du matériel de Batiator et de son évacuation étaient tels que le planning du chantier a connu une translation de délai (25 mois); la livraison de la cité était prévue initialement en 2016, sachant que la surface bâtie est de l'ordre de 18.000 m² (1,8 ha sur la surface globale de 17 ha). Tout un ensemble d'équipements publics est également projeté sur place, de sorte que les heureux relogés de « Batimat Taliane » n'auront qu'à s'installer confortablement dans cette nouvelle cité intégrée sans se soucier de quoi que ce soit.

9^{èmes} journées de diabétologie à l'EHU Amélioration de la prise en charge des diabétiques

La prise en charge du diabète en Algérie «est en constante amélioration», a affirmé jeudi à Oran le Pr Mohamed Belhadj, chef de service de diabétologie à l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran. S'exprimant en marge de l'ouverture des 9^{èmes} journées de diabétologie de l'EHU, organisées sous l'égide de la Société francophone du diabète (SFD), M. Belhadj a indiqué à l'APS que la prise en charge de cette maladie chronique «s'améliore d'année en année en Algérie, quoiqu'il reste beaucoup à faire dans ce domaine». «Nous constatons une amélioration permanente de la prise en charge du diabète. Il y a moins

d'amputations, de cécité et de complications métaboliques. Ce sont là des éléments très importants qui témoignent des efforts fournis en matière de prise en charge», a-t-il déclaré.

Pour sa part, Dr Mohamed Mansouri a estimé, lors de la cérémonie d'ouverture de cette 9^{ème} édition, que le diabète est un «véritable problème de santé publique», soulignant qu'«un Algérien sur neuf est atteint de diabète et cette pathologie touche de plus en plus de jeunes». «Cette pathologie est loin d'être une simple maladie, car plusieurs autres pathologies sont consécutives du diabète, comme l'hypertension artérielle et plusieurs types de can-

cers, d'où l'importance de doubler d'efforts en matière de prise en charge», a-t-il déclaré. Plus de 200 participants algériens et de plusieurs pays dont la Tunisie, le Maroc, le Sénégal, le Congo, le Cameroun et la Mauritanie prennent part à ces 9^{èmes} journées de diabétologie qui aborderont, trois jours durant, «la neuropathie diabétique», «les diabètes atypiques», «le cœur et le diabète» et la «sécurité des nouveaux antidiabétiques». Des interventions autour de l'insuffisance cardiaque chez le diabétique, l'hyperglycémie et les nouveautés en matière de traitement du diabète, entre autres, sont au programme de ces journées.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

La jrana



jamais une jrana n'y arrivera ! ». Les grenouilles commencèrent à

se résigner, sauf une qui continuait de grimper avec le même courage. Et les gens: « Quelle peine ! Elles n'y arriveront jamais ! ». Les jranas s'avouèrent vaincues, sauf toujours la même grenouille qui insistait. A la fin, toutes abandonnèrent, sauf cette grenouille qui, seule et au prix d'un énorme et ultime effort, rejoignit le haut de la tour.

Les autres voulurent savoir comment elle avait fait. L'une d'entre elles s'approcha pour lui demander comment elle avait fait pour terminer l'épreuve. Et découvrit qu'elle... était sourde !

Moralité: n'écoutez pas les personnes qui ont la mauvaise habitude d'être négatives... car elles volent les meilleurs espoirs de ton cœur ! Sois toujours sourd quand quelqu'un te dit que tu ne peux réaliser tes rêves.

Ces dernières années, on n'arrête pas d'entendre que nos jeunes ne savent rien faire. Qu'ils sont incapables d'entreprise. On met tout le monde dans le même sac. Ce qui fait que pour n'importe quel petit projet, on fait appel à des bureaux d'étude étrangers. Gérés par des jeunes de chez nous partis là-bas. Mais pourquoi réussissent-ils là où la concurrence est rude ?

Je m'en vais vous conter une fable. Il était une fois une course... de grenouilles. L'objectif était d'arriver en haut d'une grande tour. Beaucoup de gens se rassemblèrent pour les voir et les soutenir. La course commença. En fait, les gens ne croyaient probablement pas possible que les grenouilles atteignent la cime, et toutes les phrases que l'on entendait furent du genre: « Aaaa ouah,

Forum national de ce corps d'auxiliaires de justice «L'huissier au cœur du dispositif de l'Etat de droit»

Houari Saaïdia

«L'indépendance de l'huissier de justice, garant de la sécurité économique et sociale», était le thème du 1^{er} Forum national des huissiers de justice qui s'est ouvert jeudi à Oran. En présence d'une nombreuse assistance, dont plusieurs centaines de professionnels de droit issus du corps des huissiers mais aussi d'autres corps d'auxiliaires de justice, cette rencontre de deux jours, abritée par le Centre des conventions (CCO), a été rehaussée par la participation de la présidente de l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ), Me Françoise Andrieux. Plusieurs conférences et ateliers thématiques étaient au menu du forum, qui visait en premier lieu à consolider les compétences nationales à la lumière des dispositifs de la législation algérienne relative à l'exercice et à l'organisation de ce métier. Il y a lieu de noter que près de 1.700 huissiers activistes en Algérie sous le contrôle de la chambre nationale des huissiers (CNHJ) présidée par Me Brahim Bouchachi qui assurera, à partir de mars prochain, la présidence de l'Union maghrébine des huissiers de justice. L'huissier de justice algérien est «au cœur du dispositif de l'Etat de droit», a, pour sa part, déclaré la présidente l'UIHJ, Me Françoise Andrieux. «L'UIHJ est reconnaissante aux efforts accomplis par les gouvernements en faveur de l'Etat de droit en plaçant la profession de l'huissier de justice au cœur du dispositif, ce qui est le cas en Algérie notamment», a-t-elle ajouté.

Pour la présidente de l'UIHJ, l'huissier de justice algérien jouit d'un statut «en tous points conforme» à la promotion que fait son organisation à l'égard de cette profession. «L'huissier de justice algérien est un professionnel libéral indépendant qui offre des garanties pour le justiciable, qui est à même de couvrir toutes les activités d'exécution des décisions de justice, de signification et de recouvrement. C'est un professionnel qui garantit les échanges économiques», a-t-elle relevé, dans son allocution. Le président de la chambre nationale algérienne des huissiers de justice (CNHJ), Me Brahim Bouchachi, a mis l'accent sur l'importance du rôle de ce corps auxiliaire de la justice et ses aspirations à consolider sa mission pour contribuer davantage au développement économique du pays. L'évolution de la législation algérienne relative à l'organisation de cette profession a été également mise en exergue par Me Bouchachi qui a, à ce titre, fait observer que le taux d'exécution des décisions de justice a connu une «hausse croissante». «L'exécution évolue de manière excellente si bien qu'aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter d'exécuter les décisions de justice dans la même année où elles sont rendues», a fait valoir Me Bouchachi. Le Forum national des huissiers de justice se tient deux jours durant au CCO avec la participation de Me Redouane Benhamou, président de l'Instance nationale des huissiers de justice du Maroc et président de l'Union maghrébine des huissiers de justice (UMHJ).

Explosion de gaz à Sidi Chami Un mort et d'importants dégâts matériels

Une explosion de gaz survenue avant-hier dans une maison à la localité de Sidi Chahmi a fait un mort. Il s'agit d'un quadragénaire qui au moment de l'explosion se trouvait juste à côté de la maison. Une partie du mur qui s'est effondrée l'a écrasé. Selon la protection civile, la victime avait subi de gra-

ves blessures à la tête. Il est mort sur les lieux. L'explosion a été aussi à l'origine d'un incendie. Aidées par le vent, les flammes se sont propagées et ont ravagé deux magasins, l'un de produits cosmétiques et le second de vente de produits d'alimentation générale.

J. B.

Oued Tlelat Une quinquagénaire mortellement fauchée par un train

Une femme âgée de 50, selon la protection civile, a été mortellement fauchée par un train avant-hier. Selon un communiqué, la victime a été écrasée par

le train à hauteur de la commune de Oued Tlelat. La dépouille a été déposée à la morgue pour une autopsie et une enquête a été ouverte.

J. B.

Chapiteau de l'aéroport d'Es-Senia Effondrement du plafond de la cafeteria suite aux fortes rafales de vent

Une partie du plafond de la cafeteria du chapiteau de l'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Es-Senia s'est effondrée suite aux fortes rafales de vent qui

ont sifflé, jeudi, sur la ville d'Oran et ses environs. Selon la protection civile, un pan de cinq mètres carrés s'est effondré sans faire de victimes.

J. B.

Trémie de Cité Djamel Cinq blessés dans un carambolage entre cinq voitures

Cinq personnes ont été blessées avant-hier dans un carambolage entre 5 voitures au niveau de la trémie de Cité Djamel. Le drame s'est produit vers 18 heures lorsque deux voitures de marque Suzuki Alto, une Seat Léon, une Volkswagen Golf et une Renault se

sont télescopées. Agés entre 32 et 64 ans, les blessés ont été évacués vers le service des UMC de l'hôpital 1^{er} Novembre. Trois autres accidents de la circulation se sont produits à Boutlelis, Bousfer et Medina J'dida et ont fait 7 blessés.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Hatak Farouk, 79 ans, bd ALN
Hamidi Houari, 61 ans, Hai Mouloud Feraouh
Fala Mohamed, 48 ans, Ain El Beida
Benhichou Mama, 72 ans, Petit Lac

Horaires des prières pour Oran et ses environs

04 jourmada et oula 1437				
El Fedjr 06h28	Dohr 13h28	Assar 16h19	Maghreb 18h46	Icha 20h04



Vieux bâti Début du relogement de plus de 2.500 familles, dès la semaine prochaine

Houari Saaidia

Après les sites précaires, c'est le tour du vieux bâti du centre-ville. Un peu plus de 2.500 familles, occupant des bâtisses classées dans la «zone rouge», à travers 8 secteurs urbains de la ville d'Oran, seront relogées, dès la prochaine semaine, au nouveau pôle urbain de Belgaid, a annoncé, le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane. Un calendrier de relogement serait sur le point d'être finalisé pour prendre en charge, par vagues successives, les 2.500 cas éparpillés à travers les délégations communales de Sidi El-Houari, Mokrani (ex-Boulanger), Ibn Sina (ex-Victo Hugo), El-Badr (ex-Cité Petit), Emir (Centre-ville), Sidi El-Bachir (ex-Plateaux), El-Makari (ex-Saint Eugène) et Es Seddikia (ex-Gambetta).

Par le biais d'un communiqué, la wilaya tient à souligner, en substance, qu'en amont et en aval aux belles cités de logement public locatif (LPL) réalisées, dans ce pôle, répondant aux standards modernes d'aménagement urbain, d'architecture et les règles d'art paysagiste, tout un ensemble d'équipements publics neufs est prêt à l'usage pour garantir aux futurs heureux résidents, un cadre de vie et un bien-être très satisfaisants. Elle met l'accent, en particulier, sur les infrastructures de base de la vie sociale, citant, entre autres, deux écoles primaire, un CEM, un lycée, un

établissement de Santé de proximité, une Poste, un Commissariat de police et un poste de Protection civile, ainsi que les locaux commerciaux mis à disposition, par l'OPGI. Il s'agit-là, sinon de la plus grande, de l'une des plus importantes opérations ayant ciblé le vieux bâti, dans l'histoire de la ville. De part, en tout cas, sa cohérence, en tant que projet concentré et de haute gamme, dans la typologie du logement social, cette opération est, sans précédent, dans les annales d'El-Bahia.

La finalité va bien au-delà d'un simple fait de prise en charge, entière et définitive, de plusieurs centaines de mal-logés en état de péril, en raison de la fragilité critique de leurs habitations. Elle entre dans le cadre d'une stratégie d'assainissement du parc immobilier, du centre-ville, par l'éradication des unités ou ensemble d'unités irrécupérables, car menaçant ruine et estampillées au rouge, ou la restauration du lot réhabilitable. D'aucuns jugent, en effet, que le problème des vieux immeubles évacués se pose, toujours, avec acuité à Oran. Les immeubles en ruine présentent un réel danger de mort notamment, pour ses occupants. Certains des immeubles ont été re-squattés, après avoir été vidés de leurs occupants, ou carrément transformés en repaires et refuges pour une faune de dealers et délinquants de tous acabits. Selon des estimations crédibles, il est question,

au total de 300 immeubles, éparpillés à travers plusieurs secteurs urbains, soit un important parc pour la ville d'Oran qui aspire à se moderniser, en voyant son portefeuille foncier intra-urbain, enrichi par l'apport de plusieurs assiettes foncières.

Les services techniques ont classé les immeubles évacués, en deux catégories : la première concerne les immeubles dans un état de dégradation avancée qui seront complètement rasés, alors que la seconde concerne les immeubles dont les façades représentent un cachet architectural historique. A l'évidence, la démolition des habitations menaçant ruine ne peut être opérée spontanément. Tout acte de démolition devra reposer sur un diagnostic technique, assuré par des spécialistes, car elle touche trois catégories différentes d'immeubles. La première concerne les immeubles relevant de la propriété privée et dont les propriétaires sont difficilement joignables. La seconde concerne les immeubles situés au cœur du tissu urbain et, par conséquent, leur démolition représenterait un autre problème non moins complexe. La troisième concerne les structures sous forme de carcasse. Pour ce qui est de l'aspect technique, les sites à nettoyer comprennent des constructions plus coriaces à la démolition, car faites le plus souvent de béton et ancrées dans des îlots de maisons, inquiétant de ce fait le voisinage et surtout en hauteur.

Squat d'un terrain domanial à Benfreha Démolition de sept constructions illicites



J. Boukraa

Les opérations de lutte contre les bidonvilles et la démolition des constructions illicites se poursuit. Dans ce cadre et sur réquisition de M. le wali, les gendarmes des brigades de la compagnie territoriale d'Arzew, renforcés par 3 escadrons d'intervention de la Gendarmerie nationale et 2 sections de Sécurité et d'Intervention du groupement territorial d'Oran, ont été dirigés vers le village Menatsia, circonscription communale de Benfreha, dans la daïra de Gdyl, pour assister les autorités administratives locales, dans l'opération de démolition de 7 habitations érigées, illicitement, par des riverains, sur un terrain domanial. Au total, plus de 400 constructions illicites ont été démolies, dans la daïra de Gdyl, ces 3 dernières années.

Les constructions illicites constituent un véritable casse-tête pour les autorités locales, obligées d'être vigilantes, en permanence, pour tenter de déjouer toute tentative de cons-

truction et/ou d'extension illicite.

La commune de Benfreha a procédé, dans le cadre de cette action d'envergure, au recensement de toutes les habitations de fortune, lesquelles seront démolies, conformément, aux orientations de la wilaya d'Oran. Cette démolition permettra de barrer la route à d'autres squatters et éviter, par conséquent, que de nouvelles familles s'installent et revendiquent des logements. Le plus grand nombre des constructions illicites a été recensé dans les communes de Sidi Chami, Arzew, Benfreha, Es Sénia et Hai Bouâmama (ex El Hassi). Mais d'année en année, le phénomène des bidonvilles s'accroît, ceinturant, ainsi, la ville d'Oran et plusieurs de ses agglomérations. Toutefois, suites aux dernières opérations de relogement, le nombre des habitations illicites a explosé. Les pouvoirs publics semblent, fermement, décidés à en finir définitivement, avec ces baraquas qui ceinturent complètement, la ville d'Oran et ses environs et de lutter contre toute nouvelle construction illicite.

Les services de la wilaya disposent de toutes les données vérifiées et complètes, recensant les occupants des sites précaires, devant être touchés par les prochaines opérations de relogement rappelle-t-on. Les autorités locales veulent, désormais, en finir avec la mafia des bidonvilles. La dynamique que connaît le secteur de l'Habitat et la consistance des programmes, confortent les autorités locales dans la volonté d'éradiquer, totalement, les constructions précaires... La wilaya rappelle sa détermination et sa fermeté à lutter contre toute tentative frauduleuse de se faire recenser dans les bidonvilles de personnes étrangères à ces groupements d'habitations érigées illicitement. Ces derniers risquent de se voir délogés même si besoin par la force publique et de se voir poursuivre en justice. Cet avertissement vise, également, toute personne qui intervient dans les tentatives de construction de nouvelles habitations illicites, pensant que les pouvoirs publics sont occupés par les opérations de relogement en cours.

Vol à l'étalage, vol à la sauvette, agressions, cambriolage Quatre malfaiteurs arrêtés à Aïn El Turck

Rachid Boutlélis

Les enquêteurs de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, viennent de mettre un terme aux agissements frauduleux d'un jeune délinquant, qui s'était spécialisé dans le vol à l'étalage, apprend-on de sources policières. Il s'agit d'un mineur, âgé de 17 ans, répondant aux initiales B.N., qui a été finalement alpagué en flagrant délit, dans la localité de Paradis plage, située sur le territoire de la commune d'Aïn El Turck. Le jeune interpellé s'apprêtait à perpétrer un énième méfait en ciblant un établissement commercial, indiquent nos sources. Les mêmes éléments de la PJ ont également agrafé au cours de la semaine dernière un autre jeune délinquant, qui s'adonnait depuis ces derniers jours au vol à la sauvette en ciblant notamment les jeunes femmes isolées. Selon nos sources, il aurait réussi, en fin de semaine, dans ladite commune, à arracher le sac à main d'une femme avant de prendre la fuite.

Il a été alpagué un laps de temps plus tard par des policiers en civil, qui l'ont trouvé en possession de son butin. Dans le même cadre relatif à la lutte contre la délinquance, les policiers de la Sûreté de daïra ont arrêté un repris de justice, B.M. âgé de 23 ans, qui s'est attaqué à

un local commercial, sis à mi-chemin du village côtier de Cap Falcon, dans cette même municipalité, dans l'intention manifeste de commettre un vol. Selon nos sources, le mis en cause, qui a causé des dégradations dans le magasin, a été trouvé en possession d'une arme blanche. Dans ce même contexte, il y a lieu de signaler que les éléments de la PJ ont mis également hors d'état de nuire un autre habitué du prétoire, qui écumait dans la partie basse des localités de Claire Fontaine et de Paradis plage. Selon les mêmes sources, sous la menace d'une arme blanche, cet individu aurait perpétré plusieurs agressions avec violence et ce, pour déléster ses victimes de leurs biens personnels.

Dans un autre registre, les enquêteurs de la PJ ont interpellé deux clandestins marocains, dans la commune d'Aïn El Turck. Nos sources indiquent que ces deux ressortissants marocains ne disposaient d'aucun document qui justifie leur présence légalement sur le territoire national.

Notons que tous les interpellés ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'Aïn El Turck. Conformément au nouveau code de procédure pénal, les prévenus auront à comparaître aussitôt après avoir été auditionnés.

Bouiseville

Arrestation d'un pédophile en flagrant délit

Un pédophile, répondant aux initiales B.A. âgé de 52 ans, a été arrêté, en fin de semaine, dans la localité de Bouiseville par les enquêteurs de la police judiciaire de la Sûreté de daïra, apprend-on de sources policières. Le mis en cause, cordonnier de son état, a été surpris dans son atelier en flagrant délit par les policiers, avec une fillette âgée d'à peine huit années.

Une souricière a été dressée au préalable par les enquêteurs de la PJ, qui ont été avisés par la mère

de la victime, indiquent nos sources. Selon les résultats de l'enquête préliminaire de la police judiciaire de ladite Sûreté, le pédophile se serait adonné à des attouchements sexuels sur cette écolière durant presque huit mois, précisent encore nos sources.

Le mis en cause sera présenté demain dimanche devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'Aïn El Turck et ce, sous le principal chef d'accusation de pédophilie.

Rachid Boutlélis

Le chef de daïra de Aïn El Turck nous écrit :

Faisant suite à l'article paru dans les colonnes de votre journal, en date du 10 février 2016, signé par votre correspondant local Rachid Boutlélis, et intitulé « Aïn El Turck zone d'appui pour les JM 2021 - Des potentialités mais beaucoup reste à faire ».

A cet effet, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir insérer les précisions suivantes, se rapportant aux efforts déployés par les pouvoirs publics durant les cinq dernières années pour procéder à la mise à niveau des agglomérations de la circonscription ainsi que la revalorisation des sites balnéaires qu'elles recèlent dont le programme mis en action a touché tous les secteurs de développement et pris en charge financièrement soit par le mode sectoriel ou local (PCD et BW).

Dans cette optique, il est nécessaire de rappeler que les communes de la daïra ont concrétisé plusieurs opérations dans les secteurs suivants :

* Infrastructure routière : une quinzaine d'opérations pour un montant avoisinant les 600 millions de dinars pour une consistance de près de 50 kilomètres de voirie urbaine.

* Réseau éclairage public : réalisation et rénovation de quelque 120 kilomètres de réseau intra et extra muros ainsi que la réalisation de 30 kilomètres de réseau EP d'ambiance à l'intérieur des agglomérations avec des candélabres de haute facture pour des montants de l'ordre de 500 millions de dinars.

* Aménagement urbain : ces opérations au nombre de 12 ont touché toutes les agglomérations pour la réhabilitation des esplanades, des trottoirs et autres voies piétonnes pour une surface cumulée avoisinant 1 kilomètre carré pour un montant de près de 450 millions de dinars.

* Espaces verts, de détente et de convergence dont le nombre a été décuplé et qui ont coûté la bagatelle de 300 millions de dinars.

TLEMCEM

10 ans de prison requis dans l'affaire de la recette des impôts d'Aghadir

Khaled Boumediene

Une peine de 10 années de prison ferme a été requise contre chacun des principaux présumés accusés dans l'affaire impliquant deux receveurs, T.K. et B.M., et le fondé de pouvoir, T.F., de la recette des impôts d'Aghadir (Place El-Aoud) de Tlemcen, jugée jeudi en appel par la chambre pénale près la cour de Tlemcen.

Le représentant du ministère public a également requis lors de cette audience particulière une amende d'un million de dinars pour chacun des trois accusés. Le verdict a été mis en délibéré pour le 25 février prochain. Pour rappel, le dossier a été examiné une première fois, le 17 novembre 2015, par le tribunal de Tlemcen qui avait prononcé une peine de 10 ans de prison ferme assortie d'une amende à l'encontre du fondé de pouvoir T.F. Par contre T.K., qui avait été écrouée au printemps de l'année dernière lors de la présentation des accusés devant le parquet, a été quant à elle relaxée.

Trois autres fonctionnaires de la direction des impôts de Tlemcen accusés, dans le cadre de l'article 119 bis du code pénal, de «négligences manifestes ayant mené à la déperdition de fonds publics», ont été acquittés.

L'affaire a éclaté en 2014 suite à deux plaintes consécutives déposées par l'inspection générale des impôts contre, T. K., (le 2 juillet 2014) puis contre X (le 27 décembre 2014), faisant état de détournements depuis 2006 jusqu'à 2014 des produits des timbres évalués à plus de 40 milliards de centimes. Il faut dire que dans ce procès où les trois principaux présumés accusés sont poursuivis dans le cadre de l'article 29 de loi 01.06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, aucun des accusés passés à la barre n'a dit où sont passées les sommes colossales qui constituent l'énorme trou financier de la caisse de la recette des impôts d'Aghadir.

Le juge et le procureur de la République se sont beaucoup attardés avec les accusés sur les procédures de transfert de valeurs (timbres et quittances) des impôts d'Oran à Tlemcen, les responsabilités civiles et pénales propres au receveur et au fondé de pouvoir de recette des impôts, leurs périodes de gestion et la nature de leurs rapports, la passation des consignes entre les receveurs, la gestion du stock des timbres et des quittances, l'inventaire physique des opérations comptables, la responsabilité du coffre, les décharges et l'écriture sur les registres, le recouvrement et l'apurement, le versement de l'argent au trésor public, le rôle fonctionnel et non gestionnaire du directeur et sous-directeurs des impôts.

Les ex-receveurs de la recette d'Aghadir, T.K., B.M., T.F., ainsi que le directeur des impôts, le sous-directeur du recouvrement et de l'apurement, et l'inspecteur des impôts de Tlemcen, ont répondu chacun à sa façon à ces nombreuses questions devant le juge et le procureur, qui ont tout fait pour dévoiler les véritables aboutissants des 40,4 milliards de centimes que le trésor public a perdus.

Les avocats de la défense ont estimé lors de ce procès que les éléments de jugement ne sont pas réunis, car, selon eux, il existe beaucoup de zones sombres dans cette affaire qui nécessite impérativement un complément d'informations consistant en la désignation d'un expert pour mettre au clair les périodes et les montants détournés à la recette des impôts d'Aghadir, et de désigner les noms des inculpés.

Les avocats de la défense ont estimé lors de ce procès que les éléments de jugement ne sont pas réunis, car, selon eux, il existe beaucoup de zones sombres dans cette affaire qui nécessite impérativement un complément d'informations consistant en la désignation d'un expert pour mettre au clair les périodes et les montants détournés à la recette des impôts d'Aghadir, et de désigner les noms des inculpés.

Les avocats de la défense ont estimé lors de ce procès que les éléments de jugement ne sont pas réunis, car, selon eux, il existe beaucoup de zones sombres dans cette affaire qui nécessite impérativement un complément d'informations consistant en la désignation d'un expert pour mettre au clair les périodes et les montants détournés à la recette des impôts d'Aghadir, et de désigner les noms des inculpés.

L'entreprise sans esprit d'initiative !

Les participants à une journée d'étude sur l'entrepreneuriat et le développement en Algérie ont mis en exergue, jeudi à l'université Aboubekr Belkaid de Tlemcen, le rôle de la culture entrepreneuriale dans la libération de l'initiative et l'encouragement de l'investissement. Cette culture s'acquiert à travers le rapprochement des connaisseurs et des dispositifs chargés de l'accompagnement des investisseurs, qui permet aux porteurs de projets de se doter de compétences et de performances et de prendre l'initiative. Réda Bentami, enseignant à l'université de Tlemcen et responsable de cette journée, a souligné que plusieurs études ont

proposé que les Algériens ont tendance à adapter leurs activités économiques à une logique et un style dépourvus d'esprit d'initiative, ce qui conduit souvent à des activités routinières et à une faillite dans un temps court. Après avoir rappelé la conjoncture économique du pays, il a soutenu qu'«il faut réfléchir sérieusement à des solutions alternatives pour une économie diversifiée loin de la rente».

Cette journée d'étude, organisée par la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Tlemcen en collaboration avec le laboratoire «l'entreprise industrielle dans la société algérienne», avec la participation d'universitaires du pays et des représentants des dispositifs d'emploi et de développement de l'investissement, a pour objectif de débattre des voies et moyens pour développer l'entrepreneuriat et activer le rôle de proximité de l'université, selon le responsable du comité scientifique, Bachir Mohamed. Les travaux se sont articulés autour de quatre thématiques abordant «les expériences de l'Etat algérien dans l'accompagnement à la création d'entreprises», «l'université, les jeunes et la pensée entrepreneuriale», «les entraves culturelles et les cartes gagnantes» et «l'avenir de l'entrepreneuriat dans la conjoncture économique actuelle».

proposé que les Algériens ont tendance à adapter leurs activités économiques à une logique et un style dépourvus d'esprit d'initiative, ce qui conduit souvent à des activités routinières et à une faillite dans un temps court. Après avoir rappelé la conjoncture économique du pays, il a soutenu qu'«il faut réfléchir sérieusement à des solutions alternatives pour une économie diversifiée loin de la rente».

EL BAYADH

Pris la main dans le sac !

Hadj Mostefaoui

C'est grâce au numéro vert mis en place par la sûreté nationale que les policiers de la daïra d'El-Abiodh Sid cheikh ont pu intervenir très tard dans la soirée de ce jeudi dernier pour mettre le collet à deux jeunes délinquants, âgés en-

tre 28 et 32 ans. Les mis en cause, qui ciblaient les véhicules de tourisme, ont été pris la main dans le sac au moment où ils défonçaient les portières des voitures en stationnement dans l'une des cités de la ville à l'aide d'un arrache-clou.

Pris en flagrant délit de vol et en possession de trois postes radio, de

deux roues de secours et de divers accessoires, les deux mis en cause ont été présentés au parquet le lendemain à l'issue de leur audition et placés sous mandat de dépôt. Un troisième individu, actuellement en état de fuite est activement recherché par les policiers de la brigade judiciaire.

ADRAR

Des spécialistes d'Alger à Timimoune pour des interventions chirurgicales

Une équipe de praticiens spécialistes d'Alger effectue actuellement des interventions chirurgicales au profit de malades atteints d'insuffisance rénale, au niveau de l'Etablissement public hospitalier de Timimoune (220 km au nord d'Adrar), a-t-on appris jeudi des responsables de cet hôpital.

L'initiative, qui entre dans le cadre du programme de jumelage entre l'EPH de Timimoune et l'Etablissement hospitalier spécialisé en maladies cardiovasculaires Maou-

che Mohand Amokrane de Ben-Aknoun (Alger), concernera des insuffisants rénaux de différentes régions de la wilaya d'Adrar, a précisé le directeur de l'EPH, Belkacemi Mouloud Amokrane. Des dispositions ont été prises pour assurer la réussite de cette initiative qui se poursuivra jusqu'à la mi-février courant, à travers la bonne préparation des dossiers des malades concernés, en plus de la mobilisation d'un bloc opératoire équipé et d'un staff médical et paramédical relevant de

l'EPH de Timimoune, a-t-il ajouté. Ces interventions chirurgicales spécialisées revêtent une importance particulière en matière de prise en charge des insuffisants rénaux de la région, en leur épargnant la contrainte des déplacements vers des structures sanitaires du nord du pays pour ce type de soins. L'EPH de Timimoune organise ce type d'opérations au profit des malades de la région, sur la base d'un programme périodique à raison de deux fois par an, selon la même source.

TIARET

Le calvaire des habitants de la «cité Leplay»

El-Houari Dilmi

Les habitants de la «cité Leplay», en plein cœur de la ville de Tiaret, près des docks-silos de l'OAIC, ne cessent de remuer ciel et terre pour attirer l'attention des autorités concernées sur le calvaire qu'ils vivent au quotidien. En effet, à chaque saison des pluies, les habitants se retrouvent les pieds dans un véritable bourbier à cause du non bitumage de la chaussée. «L'entrepreneur qui a mené, il y a six mois de cela, des travaux sur le réseau d'assainissement, a abandonné la chaussée défoncée sans plus donner signe de vie», dénonce un habitant du

quartier. «Notre vie quotidienne est un vrai supplice avec ces mares d'eau et autres nids de poule, sans parler de la gadoue qui envahit tout le quartier», tempête un autre citoyen, qui tient un commerce près du siège de l'OAIC. Plusieurs pétitions ont été adressées au président d'APC, au chef de daïra et au wali de la wilaya, «mais sans aucune suite à ce jour», se plaint Khaled, un autre habitant du quartier. «Nous comptons saisir la justice pour déposer plainte contre l'entrepreneur qui a abandonné la chaussée dans cet état lamentable», écrivent les habitants de la «cité Leplay», dans une lettre adressée au maire de la ville.

MOSTAGANEM

La formation veut enfin s'adapter



De nouvelles spécialités adaptées au marché de l'emploi et aux besoins et spécificité de la région seront introduites dans les établissements de formation professionnelle à Mostaganem lors de la rentrée de février prochain, a-t-on appris jeudi de la directrice de wilaya de la formation et de l'enseignement professionnels, qui a annoncé l'ouverture lors de cette session de plus de 1.400 postes de formation dont plus de 600 en mode résidentiel et le restant entre apprentissage, cours du soir et femme au foyer. Parmi ces spécialités l'on

compte celles de technicien supérieur (TS) en confection de vêtements au niveau des 32 CFPA de la wilaya, de TS en travaux de bâtiment au CFPA d'Ain Tedelès, en horticulture au CFPA de Hassi Mameche, en métiers d'eau au CFPA de Fornaka, en topographie et céramique, a indiqué Mme Zedour Mohamed Brahim Hafida. Par ailleurs, le secteur sera renforcé, dès la rentrée de février, d'un nouveau centre à Oued El Kheir spécialisé en agriculture, qui sera ouvert seulement pour apprentissage en attendant son équipement.

TISSEMSILT

Une cinquantaine de logements attribués

Pas moins de 53 logements publics locatifs ont été attribués dernièrement dans la commune de Sidi Slimane (65 km de Tissemsilt), a-t-on appris jeudi du chef de daïra de Bordj Bounaama. Les bénéficiaires ont reçu les clés et affectations de ces logements de type F3.

Une commission de daïra a étudié 700 dossiers de demandes de logements sociaux et établi une liste préliminaire de 60 bénéficiaires, puis une liste de 53 bénéficiaires après étude des recours.

Par ailleurs, M. Badis a signalé que les travaux de réalisation de 40 logements publics locatifs à Sidi Slimane ont atteint un taux d'avancement de 50 pour cent. Les travaux de 140 autres logements ne sont pas encore lancés, a-t-il ajouté, rappelant que la commune de Sidi Slimane a bénéficié, au titre du quinquennat 2005-2009, de 190 logements publics locatifs LPL dont 60 au titre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP).

CHLEF

Deux ans de prison pour avortement clandestin

Deux ans de prison ferme, tel était le verdict prononcé par le tribunal de Chlef à l'encontre d'une infirmière retraitée, pour avortement illégal dans son domicile sis à Chlef sur une jeune femme enceinte.

Bencherki Otsmane

Quant à cette dernière, elle a été condamnée à six mois de prison ferme.

Les faits remontent au mois écoulé lorsque des informations sont parvenues à la police de la sûreté de daïra d'Ouled-Farès, à 13 km au nord du chef-lieu de wilaya selon lesquelles un domicile propriété d'une infirmière servait de lieu d'avortements clandestins pour des femmes enceintes en détresse. Aussitôt, une surveillance discrète du lieu incriminé fut mise sur pied. Selon une source policière, « il n'a pas fallu attendre longtemps pour qu'une victime, une femme enceinte, pénètre dans l'appartement de l'infirmière ». Quelques instants après et munis d'un ordre de perquisition délivré par le parquet, les policiers font irruption dans ledit logement pour constater de facto le délit. Divers médicaments et autres produits dangereux et toxiques ont été retrouvés sur les lieux. S'ensuit alors l'arrestation de la présumée coupable ainsi que « sa cliente » en phase de préparation

d'avortement. Lors de l'audience, l'avocat de la plaignante axera sa plaidoirie sur le désir de sa mandante de venir en aide à cette femme en détresse pour se débarrasser du fœtus, fruit d'une relation extraconjugale et auquel le père présumé du bébé n'en voulait pas. Il faut souligner que l'avortement en Algérie est strictement interdit, notamment à travers l'article 304 du code pénal qui stipule : « quiconque par aliments, breuvages, médicaments, manœuvres, violence ou par tout autre moyen, a provoqué ou tenté de provoquer l'avortement d'une femme enceinte ou supposée enceinte qu'elle y ait consenti ou non est puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 500 à 10.000 DA. Si la mort en résulte, la peine est la réclusion de dix à vingt ans ».

L'avortement clandestin continue de faire des ravages. Une bonne partie des femmes qui ont subi l'interruption volontaire de grossesse n'en sortent pas indemnes. Les conséquences sanitaires sont hallucinantes. «Des cas de perforation utérine, de stérilité, d'infection,

d'anémie aiguë ou de décès, suite à un avortement, sont fréquents», explique la responsable d'une association des droits des femmes qui a souhaité garder l'anonymat pour, dit-elle, protéger son association. «Je ne veux pas que le grand public sache qu'on milite pour que la femme puisse disposer de son corps librement et par conséquent a le droit de mettre un terme à sa grossesse avant que le fœtus ne prenne la forme humaine, c'est-à-dire avant les quatre premières semaines de la grossesse. Cette même interlocutrice nous a fait part également des conséquences de la législation actuelle en vigueur où bon nombre de jeunes mamans, à défaut d'un avortement en milieu hospitalier, mettent au monde leurs bébés conçus illégalement, pour les abandonner ensuite dans des terrains vagues où quelquefois il sert de repas aux animaux ». Selon des chiffres non officiels, on estime que quelque 80.000 avortements sont enregistrés chaque année dans notre pays. Les avortements se font bien entendu dans le silence et de façon clandestine.

Des projets passés en revue

Abbad Miloud

La première session extraordinaire de l'APW pour l'exercice en cours s'est tenue ce mercredi, en présence du wali, la secrétaire générale de la wilaya, les sénateurs, des députés, les directeurs de l'exécutif de la wilaya, les chefs de daïrate et d'autres invités, avec pour ordre du jour l'examen du bilan annuel des activités de la wilaya de l'exercice 2015.

Il a été mis en exergue les projets importants qui sont en cours de réalisation. La majorité sera réceptionnée durant l'exercice en cours, certains au premier trimestre 2016. Les projets concernent plusieurs secteurs parmi lesquels nous citons ceux de la santé et de la population, l'habitat et l'urbanisme, les ressources en eau, l'éducation nationale, les mines et l'énergie...

Le chef de l'exécutif de la wilaya a encore insisté auprès des responsables concernés pour donner toute l'importance et l'at-

tention nécessaires à l'éducation nationale, la santé et la population, l'habitat et l'urbanisme, l'hygiène publique, l'amélioration du cadre de vie du citoyen et la prise en charge des problèmes de la jeunesse. D'autres projets réalisés et réceptionnés l'année passée ont été énumérés et sont relatifs aux routes nationales, chemins de wilaya et communaux, raccordement en eau potable, au réseau d'assainissement, connexion au gaz naturel de localités et quartiers situés dans des villes déjà alimentés en gaz, infrastructures sportives, scolaires, etc.

La lecture du bilan a été suivie d'un long débat. Un élu s'est félicité de l'amélioration de certains indicateurs comparativement aux années passées mais précise que des faiblesses demeurent au niveau de certains secteurs: «Nous espérons qu'ils connaîtront une amélioration en 2016 ». Un autre élu abonde dans le même

sens: «Les réalisations sont importantes mais la qualité des travaux laisse à désirer au niveau du secteur des travaux publics.

Les plaques de signalisation, des fois, font défaut ». Un 3^e élu a souligné la faiblesse de l'investissement touristique bien que la wilaya renferme d'énormes potentialités touristiques. Un autre a tenu à préciser que plusieurs améliorations ont été constatées durant l'exercice écoulé grâce aux nombreuses réalisations et qu'il a cité nominativement certaines d'entre elles.

Ces réalisations sont faites dans le strict respect de la politique régionale sur tout le territoire de la wilaya, « toutes ces améliorations ont permis la création d'un climat de confiance chez le citoyen ». Après les réponses aux différentes préoccupations par les directeurs de l'exécutif et les différentes interventions du wali, le bilan a été approuvé à l'unanimité.

AÏN TÉMOUCHENT

Plus de 26.000 passeports biométriques délivrés



Mohamed Bensafi

Les passeports sont désormais établis et délivrés au niveau des communes des 08 daïras de la wilaya d'Aïn Témouchent. Une salle est dédiée au dépôt des dossiers des citoyens demandeurs de passeports et de cartes d'identité biométriques.

Ce nouveau service, autorisé à se connecter avec le ministère, envoie les rapports quotidiens et hebdomadaires sur l'opération.

Pour l'instant, seulement 17 communes proposent ce nouveau service, elles seront aussi bientôt élargies à 20 sur les 28 que compte la wilaya.

De ce fait, les services de passeports des 08 daïras de la wilaya d'Aïn Témouchent ont, en concert avec le Centre national des titres et documents sécurisés, émis en 2015 pas moins de 26.055 passeports biométriques, a indiqué notre source. Ajoutant que la daïra d'Aïn Témouchent s'est taillée la part du lion avec 7.906 documents de voyage suivie de celles de Béni-Saf (4.622), El-Amria (3.564), Hammam Bouhadjar (3.198), El-Malah (2.314), Aïn-Larbaâ (1.746), Aïn El-Kihel (1.196) et enfin Oulhaça (909).

On notera que les APC ont été destinataires d'un cahier de charges émis par le minist-

ère de l'Intérieur et des Collectivités locales détaillant tout le dispositif adéquat à mettre en place pour recevoir le public. Les résidents peuvent aujourd'hui se diriger vers une des APC équipée de ce système pour déposer une demande d'établissement de passeport et de carte d'identité biométrique, et le(s) retirer au même lieu.

Les documents, dont le passeport biométrique, peuvent être prêts en 10 jours et les demandeurs recevront un SMS pour venir les retirer même si certains d'entre eux ne manifestent pas d'empressement pour le retrait des documents établis.

Céréaliculture: des kits d'aspersion pour sauver la saison

Quelque 83 kits d'aspersion ont été distribués par les deux antennes de la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de la wilaya d'Aïn Témouchent dans le cadre de l'irrigation de parcelles céréalières et pour pallier les déficits pluviométriques marquant cette saison agricole, a-t-on appris, jeudi, de la direction des services agricoles (DSA).

Ces équipements d'irrigation ont été mis à la disposition de 36 fellahs par les antennes de la CCLS d'Aïn Témouchent et de Hammam Bouhadjar, a indiqué Sidi Yakoub Ali, chef de bureau hydraulique à la DSA, invitant les agriculteurs disposant d'un puits à irriguer leurs champs pour compenser les déficits pluviométriques. Pour la réussite de cette opération, la DSA, en étroite collaboration avec ses partenaires, notam-

ment la chambre d'agriculture et la CCLS, a lancé des journées de sensibilisation et de vulgarisation en direction des fellahs autour de l'impérieuse nécessité de recourir à ce genre d'irrigation pour renforcer la campagne labours-semences 2015/2016 qui concerne une superficie totale d'environ 112.000 hectares, a-t-il fait savoir.

L'opération qui se poursuit toujours à travers les différentes communes de la wilaya a touché, à ce jour, une superficie de 1.764 ha, a-t-il encore ajouté, insistant sur le recours à ce mode d'irrigation pour sauver la saison.

Pour rappel, la superficie à emblaver pour l'actuelle saison agricole est de 112.000 hectares, toutes céréales confondues, donnant une priorité à la production du blé tendre, très de-

mandé sur le marché. Les préparatifs de cette campagne 2015-2016 ont été marqués par des travaux de préparation des terres agricoles et la mise à disposition des fellahs de plus de 11.000 quintaux de semences et 10.000 quintaux d'engrais et intrants au niveau des antennes de la CCLS.

L'année dernière, une production de 2.407.846 q de céréales a été enregistrée dont 1.031.432,40 q ont été collectés au niveau des différents points réquisitionnés par ces CCLS à travers la wilaya. Les quantités collectées sont appelées à augmenter avec la réception des deux projets de silos métalliques de 100.000 q chacun à Aïn Larbaâ et Aïn Kihal. Ces projets sont en cours de réalisation pour un délai de 18 mois et une enveloppe de plus de 678 millions DA de dinars.

Le nouveau directeur de l'éducation installé

Le nouveau directeur de l'éducation, M. Mohamed Belmabrouk, muté d'Annaba en remplacement de Mme Hidayatte Hireche, appelée à occuper les mêmes fonctions dans la wilaya de Relizane, a été officiellement installé, mercredi dernier, par le wali d'Aïn Témouchent, M. Hamou Ahmed Touhami. Natif d'El-Bayadh, Mohamed Belma-

brouk est un pur produit de l'Ecole normale supérieure d'enseignement technique (ENSET) d'Oran (aujourd'hui, Ecole polytechnique). Il a occupé plusieurs postes de responsabilités, notamment enseignant au lycée technique.

Les Palmiers d'Oran, directeur des études à Béchar, directeur de lycée à Mascara puis à Oran (Hammou Boutlélis,

2001), SG de la direction de l'éducation d'Oran (2012-2014), directeur de l'éducation à Annaba de 2014-2016, avant de poser pied, cette semaine, à Aïn Témouchent. Le nouveau responsable du secteur de l'éducation devrait, en principe, s'exprimer rapidement sur les préoccupations majeures de son département.

M. B.



Pourquoi le redémarrage économique est-il difficile ?

NEW-YORK – En 2015, sept ans après le déclenchement de la crise financière mondiale en 2008, l'économie mondiale était encore en difficulté. Selon un rapport des Nations unies sur ses perspectives en 2016, le taux de croissance moyen a diminué de 54% depuis la crise dans les pays développés. Le nombre de chômeurs y est estimé à 44 millions, une augmentation de 12 millions par rapport à 2007, tandis que l'inflation est à son niveau le plus bas depuis la crise.



PAR JOSEPH STIGLITZ¹
ET HAMID RASHID²



1- Prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz est professeur à l'Université de Columbia à New York et économiste en chef à l'Institut Roosevelt.

2- Responsable du Groupe de veille économique mondiale au sein du département des affaires économiques et sociales des Nations unies.

Plus inquiétant, le taux de croissance des pays avancés est de plus en plus volatile. C'est surprenant : en raison de leur développement économique et de leurs comptes de capitaux entièrement ouverts, ils auraient dû bénéficier de la liberté de mouvement des flux financiers et du partage des risques au niveau international, et en conséquence ne connaître qu'une faible volatilité macroéconomique. Par ailleurs, les transferts sociaux (en particulier les indemnités chômage) auraient dû permettre aux ménages de maintenir leur niveau de consommation.

Mais les principales mesures adoptées durant l'après-crise - contraction budgétaire et relâchement monétaire [quantitative easing, QE] de la part des grandes banques centrales - n'ont que très peu stimulé la consommation des ménages, les investissements et la croissance. Au contraire, elles ont eu tendance à aggraver la situation.

Aux USA, le relâchement monétaire n'a pas suffi à relancer la consommation et les investissements. Cela tient notamment au fait que la plus grande partie des liquidités supplémentaires est revenue dans le coffre des banques centrales sous forme d'un excédent de réserves. La loi de régulation du sauvetage des services financiers de 2006 qui autorise la Réserve fédérale à verser des intérêts sur les réserves obligatoires et sur leur excédent est allée à l'encontre du principal objectif du relâchement monétaire.

Le secteur financier américain étant alors sur le point de s'effondrer, la loi d'urgence sur la stabilisation économique de 2008 a autorisé la Fed à verser des intérêts sur les réserves dès le 1^{er} octobre 2008. Aussi l'excédent de réserves détenu par la Fed

a-t-il grossi, passant de quelques 200 milliards de dollars en moyenne durant la période 2000-2008, à 1600 milliards durant la période 2009-2015.

Les institutions financières ont préféré laisser leurs fonds auprès de la Fed plutôt que de prêter à l'économie réelle, gagnant ainsi sans aucun risque près de 30 milliards de dollars au cours des cinq dernières années. Cela revient à une subvention générale (masquée pour l'essentiel) de la Fed au secteur financier. Et avec la hausse des taux d'intérêt décidée par la Fed en décembre, cette subvention va augmenter de 13 milliards cette année.

Ce n'est pas seulement à cause d'incitations perverses que la baisse drastique des taux d'intérêt n'a pas porté ses fruits. Etant donné que le relâchement monétaire a réussi à maintenir les taux d'intérêt à des valeurs proches de zéro pendant presque sept ans, il aurait dû encourager les pays développés à emprunter pour investir dans les infrastructures, l'éducation et le social. Une augmentation des transferts sociaux dans l'après-crise aurait relancé la demande agrégée et évité des ruptures brusques dans les dépenses des ménages.

Le rapport des Nations unies montre clairement que malgré des taux d'intérêt extrêmement faibles, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, l'investissement privé n'a pas augmenté dans le monde développé. Dans 17 des 20 plus grandes économies développées, la croissance des investissements était plus faible après la crise de 2008 que dans les années qui l'ont précédée, et pour 5 d'entre eux les investissements ont diminué durant la période 2010-2015.

Un peu partout, les titres de dette émis par les entreprises hors secteur financier qui sont supposé faire des investissements fixes ont nettement augmenté durant la même période. En cohérence avec d'autres éléments, cela montre que beaucoup de ces entreprises ont emprunté pour profiter de taux d'intérêt très faibles. Mais plutôt que d'investir, elles ont utilisé les sommes empruntées pour racheter leurs propres titres ou se procurer d'autres actifs financiers. Ainsi le relâchement monétaire a-t-il favorisé une augmentation marquée de l'endettement, de la capitalisation boursière et des gains du secteur financier.

Mais, une fois de plus, cela n'a pas été d'une grande utilité pour l'économie réelle. Des taux d'intérêt proches de zéro ne se traduisent pas nécessairement par une hausse du crédit et des inves-

tissements. Quand les banques ont la liberté de choisir, elles optent pour des bénéfices sans risque ou même pour la spéculation plutôt que pour le crédit au service de la croissance économique.

Par contre, quand une institution telles que la Banque mondiale ou le FMI accorde un crédit à faible taux à un pays en développement, elle impose des conditions quant à son utilisation. Pour avoir l'effet désiré, le relâchement monétaire aurait dû s'accompagner non seulement de mesures officielles destinées à restaurer les outils de crédit mis à mal (en particulier ceux dédiés aux PME), mais aussi d'objectifs spécifiques en matière de crédit bancaire. Au lieu de décourager en réalité les banques de prêter, la Fed aurait dû pénaliser celles disposant d'un excédent de réserves.

Les taux d'intérêt ultra-faibles n'ont guère bénéficié aux pays développés et ont eu un coût significatif pour les pays en développement et émergents. Conséquence involontaire mais prévisible du relâchement monétaire, les flux de capitaux transfrontaliers ont augmenté brusquement.

Le flux de capitaux entrant dans les pays en développement est passé de quelques 20 milliards de dollars en 2008 à plus de 600 milliards en 2010. Beaucoup de pays émergents ont eu alors énormément de difficulté à gérer cette brusque augmentation. Les investissements fixes n'en ont pas beaucoup bénéficié. La croissance des investissements dans les pays en développement a connu un net fléchissement dans la période qui a suivi la crise. Cette année, tous ensemble, ils devraient connaître pour la première fois depuis 2006 une sortie de capital nette à hauteur de 615 milliards de dollars.

La politique monétaire et le secteur financier ne remplissent pas leur rôle. Le flux massif de liquidité a servi à créer de la richesse financière et à gonfler les bulles d'actifs plutôt qu'à renforcer l'économie réelle. Malgré la chute du cours des actions un peu partout dans le monde, la capitalisation boursière reste élevée relativement au PIB mondial. Il ne faut donc pas négliger le risque d'une nouvelle crise financière.

Néanmoins, il doit être possible de restaurer une croissance inclusive et durable. Il faudrait pour cela réécrire les règles de l'économie de marché pour garantir une plus grande équité, réfléchir à plus long terme et contrôler les marchés financiers au moyen d'une réglementation efficace et d'incitations appropriées.

Il y faudra aussi une forte augmentation des investissements publics dans les infrastructures, l'éducation et la technologie. Cette hausse devra être financée au moins en partie par la fiscalité : des taxes sur la pollution (notamment un impôt sur le carbone), sur les monopoles et sur d'autres sources de revenus qui ont envahi l'économie de marché et contribuent aux inégalités et à la faiblesse de la croissance.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

Les opinions exprimées dans cet article n'engagent pas les Nations unies ou ses Etats membres.

Des vaccins contre les superbactéries

LONDRES – L'épidémie du virus Zika, comme celle, avant elle, du virus Ebola, souligne les risques que les maladies infectieuses font courir à des pays entiers – et l'importance des vaccins pour combattre des épidémies aux évolutions rapides. De fait, des programmes sont d'ores et déjà en route, pour tenter de trouver comment vacciner les populations contre les deux virus.

la prévention des maladies diarrhéiques, qui sont à la fois l'une des principales causes de mortalité infantile dans les pays en développement et l'un des premiers motifs de prescriptions d'antibiotiques.

Les vaccins ont aussi un important rôle à jouer dans la protection du cheptel et de la ressource piscicole contre les infections. Ils permettraient d'optimiser le recours aux antibiotiques dans l'agriculture et l'élevage, où leur utilisation abusive est identifiée comme une cause importante du développement des résistances.

Pour mieux exploiter le potentiel des vaccins dans le combat contre la résistance aux antimicrobiens, il est nécessaire d'administrer plus largement les vaccins existants aux humains et aux animaux. Mais il est également indispensable de développer, à court terme, de nouveaux vaccins. De tels programmes pourraient être rapidement lancés avec l'aide du Fonds mondial pour l'innovation, doté de deux milliards de dollars, destiné à financer les premières étapes de la recherche sur les vaccins et sur les autres solutions durables susceptibles de remplacer les antibiotiques.

Dans les domaines où la recherche et le développement manquent d'attractivité, il faut fournir aux développeurs l'occasion de réaliser des bénéfices avec des produits utiles. En fonction des caractéristiques de ces produits, il est possible d'intervenir au moyen de garanties de marché ou de « primes » à l'entrée sur le marché.

Les vaccins peuvent avoir un immense impact sur la résistance aux médicaments, à condition qu'ils s'inscrivent dans des séries plus vastes d'interventions pour combattre le problème. Heureusement, on commence un peu partout à prendre conscience du problème.

Lors du Forum économique mondial réuni à Davos le mois dernier, quatre-vingt-cinq entreprises, parmi lesquelles des développeurs de vaccins, de grandes firmes pharmaceutiques, des développeurs de diagnostics et des entreprises de biotechnologie, se sont engagées à poursuivre leurs efforts pour réduire la résistance aux médicaments. Avant la fin de l'année, l'Assemblée mondiale de la santé, les sommets du G-20 et du G-7, ainsi que l'Assemblée générale des Nations unies doivent se pencher sur le sujet. L'élan pris aujourd'hui tant dans le secteur public que privé crée une opportunité d'action qui ne doit pas être négligée.

Traduction François Boisvion

*Secrétaire au Trésor britannique, en charge du commerce, professeur honoraire d'économie à l'université de Manchester, chercheur associé au groupe de réflexion Bruegel et président de la Commission d'étude sur la résistance aux antimicrobiens.



PAR JIM O'NEILL

Ancien président de Goldman Sachs Management Assets*

Mais les vaccins ont aussi un rôle capital dans la protection contre une menace bien plus meurtrière et bien plus prévisible : les infections résistantes aux médicaments.

Contrairement aux épidémies soudaines, à diffusion rapide, comme celle du virus Zika, la résistance aux antimicrobiens ressemble à un accident automobile filmé au ralenti, et elle est déjà en marche. Les agents pathogènes résistants causent chaque année quelque 700 000 morts. Si nous ne parvenons pas à prendre les précautions nécessaires, ils tueront, en 2050, près de 10 millions de personnes par an.

Le développement de nouveaux antibiotiques et la mise en place de méthodes destinées à augmenter la durée de vie des traitements existants contribueront

à maintenir une offre efficace. Mais les vaccins permettent d'espérer des résultats sans pareils. En réduisant le nombre d'infections, ils limitent les recours à la médication. Et comme l'usage (ou l'abus) d'antibiotiques est responsable de la résistance aux médicaments, la vaccination peut réduire la pression sur l'élaboration des traitements efficaces.

Malheureusement, l'intérêt des vaccins dans ce domaine n'est pas pleinement reconnu. Par conséquent, nous ne nous mobilisons pas assez vite pour développer les types de vaccins qui pourraient être utilisés dans la prévention de la résistance aux antimicrobiens.

Le développement d'un vaccin prend du temps, souvent plus de dix ans. C'est une entreprise à haut risque, et la grande majorité des vaccins potentiels n'accéderont jamais au marché. Nombre de vaccins ne sont donc pas commercialement viables, même s'ils pourraient être utiles à la société.

Et nous ne disposons d'aucun vaccin pour les trois menaces de résistance qualifiées d'« urgentes » par le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies : *Clostridium difficile*, entérobactéries résistantes au carbapenem et *Neisseria gonorrhoeae* résistante aux médicaments. Les vaccins candidats contre ces agents pathogènes en cours d'essais cliniques ne sont pas non plus en nombre suffisant.

Le développement des vaccins contre la tuberculose et, plus grave encore, contre la tuberculose multirésistante, rencontre encore des difficultés. L'Organisation mondiale de la santé a d'ores et déjà prévenu que nous ne pourrions parvenir d'ici à 2035 à l'éradication de la tuberculose, qui fait partie des Objectifs de développement durable, si des diagnostics plus précis ne sont pas effectués, si de nouveaux médicaments et de meilleurs vaccins ne sont pas développés. Encore un nouveau vaccin demeure-t-il pour de nombreuses années hors d'atteinte, étant donné, notamment, la diminution des dotations de recherche, ces dernières années, pour le vaccin antituberculeux.

Certains vaccins, pourtant disponibles, ne sont pas utilisés à une échelle suffisamment vaste pour avoir un véritable impact sur le recours et la résistance aux antibiotiques. Les infections causées par la bactérie *Streptococcus pneumoniae* tuent chaque année plus de 800 000 enfants âgés de moins de cinq ans. Ces morts sont parfaitement évitables, grâce à un simple vaccin, déjà disponible dans de nombreux pays du monde, le vaccin antipneumococcique conjugué. Une vaccination universelle permettrait de sauver des millions de vies humaines et d'éviter le recours aux antibiotiques pour les enfants de moins de cinq ans pendant 11,4 millions de jours par an. De la même façon, le vaccin contre le rotavirus pourrait être utilisé pour

L'arrêt Schrems de la Cour de justice de l'Union européenne ou la boîte de Pandore



PAR NOËLLE LENOIR

Ancienne ministre française des Affaires européennes, est actuellement présidente de l'Institut de l'Europe d'HEC Paris *

Tout cela résulte du fait que, pour condamner le Safe Harbor, la Cour européenne se fonde uniquement sur les pratiques des services de renseignements américains méconnaissant selon elle le droit à la vie privée et à la protection des données consacré par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Il est clair que l'arrêt Schrems est un sous-produit de l'affaire Snowden. L'ancien agent de la National Security Agency avait dénoncé les pratiques de surveillance de l'agence consistant à demander un accès indifférencié aux métadonnées (identité des personnes et date de leurs échanges sur internet) stockées dans les systèmes des entreprises américaines. Sauf au gouvernement américain à modifier en profondeur l'organisation de ses services de renseignement pour limiter cet accès à des informations strictement ciblées et au cas par cas, plus aucune donnée personnelle ne pourra à l'avenir être transférée de l'Europe vers les Etats-Unis : voilà le message de la Cour européenne.

Si le groupe dit de l'article 29, réunissant les autorités nationales de protection des données de l'Union européenne telle que la CNIL, n'avait cru bon de reporter l'application de l'arrêt Schrems au

PARIS - Maximilian Schrems est-il le Snowden européen ? Et que penser de l'action du jeune avocat autrichien contre Facebook, dont il a été pourtant aficionado, qui a débouché sur l'invalidation par la Cour de justice de l'Union européenne le 6 octobre 2015 du « Safe Harbor », l'accord entre l'UE et les Etats-Unis qui depuis 15 ans régle les échanges de données personnelles entre les deux grands partenaires commerciaux ? Répond-elle à l'intérêt public ? Ce n'est pas sûr, dans la mesure où le vide juridique ainsi créé rend ces échanges illégaux sans qu'il y ait de véritable alternative pour garantir la sécurité juridique indispensable aux relations économiques internationales.

31 janvier 2016 - délai estimé suffisant à la renégociation d'un nouveau Safe Harbor - les quelques 5000 entreprises adhérentes seraient actuellement passibles de poursuites.

Un nouvel accord protégeant les entreprises d'une telle éventualité sera-t-il conclu à la date fixée? Ce n'est pas certain, car face aux exigences de la lutte contre le terrorisme islamiste, en particulier après les massacres du 13 novembre à Paris, les priorités ont changé. Les Etats membres de l'Union veulent un renforcement du renseignement. En témoigne la pression opérée sur le Parlement européen pour lui faire admettre – enfin – la mise en place du *Passenger Name Record* (PNR) assurant la traçabilité des passagers aériens à l'arrivée et au départ du territoire de l'Union. Quant au gouvernement américain, après l'adoption en 2015 par le Congrès de réformes limitant l'accès des services secrets aux données du secteur privé et au vu des nouvelles lois françaises et britanniques sur le renseignement, il est d'autant moins enclin à aller plus loin que les Etats européens sont

demandeurs d'une coopération UE/Etats-Unis plus étroite en ce domaine.

Force est de constater que l'arrêt Schrems, au-delà même du Safe Harbor, condamne potentiellement en réalité l'ensemble des transferts de données personnelles de l'Union européenne vers des pays tiers. La Cour incite les autorités de protection des données à enquêter en effet sur le respect par ces pays, où sont transférées des données sur les citoyens européens, des exigences de la législation européenne, y compris en ce qui concerne les pratiques de leurs services secrets. Elle les autorise même à suspendre tout transfert vers les pays ne satisfaisant pas aux critères définis dans l'arrêt Schrems. Ces autorités se trouvent ainsi désormais mandatées, dans le cadre de l'instruction des plaintes déposées devant elles, pour s'assurer des pratiques des services de renseignements des pays de transfert... Est-ce réaliste quand on sait l'importance du commerce entre la Chine et l'Union européenne, par exemple ? Et comment la France dont de plus en plus de start ups partent avec succès à la conquête du monde, notamment avec les objets connectés,

va-t-elle pouvoir bénéficier des échanges de données à la base de cette technologie ?

Là où le bât blesse, c'est que la Cour estime que le droit européen de la protection des données prévaut sur toute législation étrangère, même celle relevant de la souveraineté nationale. Résultat : elle fragilise les procédures alternatives – que sont les « clauses contractuelles type » et les « règles contraignantes d'entreprise » – qui ne sont pas plus aptes que le Safe Harbor à garantir par elles-mêmes le respect des exigences de l'arrêt Schrems. Maximilian Schrems poursuit son œuvre de justicier en multipliant les plaintes : il propose de rapatrier en Europe tous les clouds abritant des données sur les Européens. Vaste programme !

Refermer la boîte de Pandore ouverte par la Cour européenne ne sera donc pas chose aisée.

*Elle est également présidente du Cercle des Européens, un think tank dont elle est la fondatrice. Elle a été la première femme et la plus jeune membre nommée au Conseil constitutionnel français.

Le piège du taux de change chinois

NEW YORK – Depuis des mois, la politique de taux de change de la Chine a semé le trouble sur les marchés financiers mondiaux. Plus précisément, la confusion à propos de cette politique a semé le trouble sur les marchés. Les autorités chinoises n'ont pas réussi à bien communiquer leurs intentions, ce qui a favorisé l'opinion qu'ils ne savent pas ce qu'ils font.



PAR BARRY EICHENGREEN

Professeur à l'Université de Californie, Berkeley, et l'Université de Cambridge*

Pourtant, il est plus facile de critiquer la politique chinoise que d'offrir des conseils constructifs. Le fait est que le gouvernement chinois est à court de bonnes options. Il n'y a aucun doute que le pays se porterait mieux avec un taux de change plus flexible qui éliminerait les paris à sens unique des spéculateurs et agirait comme un absorbeur de chocs économiques. Cependant, la littérature qui se penche sur les « stratégies de sortie » – sur la façon de passer d'un taux de change fixe à quelque chose de plus flexible – indique clairement que le moment où la Chine aurait pu aborder cette transition en douceur est maintenant passé.

Les pays peuvent sortir d'une parité fixe en douceur seulement quand il y a une large confiance dans l'économie, qui encourage la croyance qu'un taux de change plus flexible est autant susceptible de s'apprécier que de s'affaiblir. Cela était peut-être vrai pour la Chine dans le passé ; ce n'est plus le cas aujourd'hui. Cela met les responsables chinois dans la position

de touriste en Irlande qui demande son chemin pour Dublin à un gars du coin qui répond : « Eh bien, monsieur, si j'étais vous, je ne démarrerais pas à partir d'ici. »

Mais quelle est alors la moins mauvaise option pour la Chine ? Les autorités pourraient poursuivre leur stratégie actuelle d'ancrage du renminbi à un panier de devises étrangères et en même temps leur programme de restructuration et de rééquilibrage de l'économie. Néanmoins, il faudra du temps pour convaincre les observateurs sceptiques qu'ils s'engagent véritablement dans cette stratégie, compte tenu des faux pas récents. Entretemps, les investisseurs parieront contre eux.

Ils le font déjà. Les sorties de capitaux ont atteint les 100 milliards de dollars par mois. Un calcul simple suggère que, avec ses 3 billions de dollars de réserves, les autorités peuvent tenir pendant au moins deux ans. Mais la fuite de capitaux a tendance à augmenter de façon spectaculaire plus la fin approche. Une fenêtre de deux ans est une illusion.

Aternativement, le renminbi pourrait être autorisé à fluctuer plus librement. La Banque populaire de Chine pourrait lui permettre de se déprécier par rapport au panier de référence, par exemple de 1% par mois, afin d'améliorer la compétitivité des exportations chinoises et répondre aux préoccupations de surévaluation de la monnaie.

Mais, étant donné la faible demande mondiale, ce genre de dépréciation modeste ne stimulera guère les exportations et la croissance économique. En outre, si le renminbi perdait 1% de

sa valeur chaque mois, la fuite de capitaux s'accélérait encore.

La troisième option est une dévaluation unique de, disons, 25%. Cela renforcerait la compétitivité des exportations d'un seul coup. En théorie, si l'on déprécie la monnaie jusqu'au niveau où elle devient nettement sous-évaluée, les investisseurs s'attendent à ce qu'elle récupère de sa valeur. Le capital se met alors à affluer, au lieu de sortir du pays.

Cela suppose, bien sûr, que tout le monde croie en l'idée que la dévaluation n'en présage pas d'autre. Cela suppose encore que les investisseurs ne soient pas perturbés par le retour des autorités sur leur vœu préalable d'éviter une méga-dévaluation. Cela ignore de plus le fait que les entreprises chinoises, déjà dans une situation désespérée, détiennent pas moins d'un billion de dollars de dette en devises, qui deviendrait beaucoup plus difficile à rembourser. Enfin, cela minimise l'impact économique dévastateur d'une méga-dévaluation sur les pays avec lesquels la Chine est en concurrence.

En procédant par élimination, la seule option qui reste est le renforcement des contrôles de capitaux. Des contrôles stricts peuvent empêcher les résidents et les étrangers de vendre des renminbis contre des devises sur les marchés onshore et de transférer le produit de la vente à l'étranger.

Protégé par cette Grande Muraille financière, les autorités pourraient laisser le taux de change fluctuer plus librement et lui permettre de se déprécier progressivement sans provoquer de fuite de capitaux. Ils gagneraient du temps utile pour mettre en œuvre les réformes permettant de res-

taurer la confiance. Ils pourraient restreindre les liquidités pour les entreprises déficitaires, ce qui les obligerait à éliminer leurs capacités excédentaires. Ils pourraient restructurer les dettes problématiques. Ils pourraient recapitaliser les banques dont le bilan a souffert suite à ces réformes sans qu'elles en soient responsables. Ils pourraient réparer leur crédibilité endommagée.

Quelques observateurs, comme le chef de la Banque du Japon, Haruhiko Kuroda, ont suggéré que la Chine pourrait envisager de renforcer les contrôles. Mais la plupart des économistes sont réticents à envisager cette option. Les contrôles de capitaux saperaient les efforts de la Chine pour internationaliser le renminbi et embarrasseraient le Fonds monétaire international, qui a récemment ajouté la monnaie dans le panier de quatre grandes devises qui sous-tendent son unité de compte, les DTS.

L'objection la plus puissante, cependant, est que le rétablissement des contrôles éliminerait l'urgence à réformer. Libérées de la pression des marchés internationaux de capitaux, les autorités chinoises s'en remettraient aux entreprises publiques et aux responsables locaux, qui préfèrent continuer à fournir de la liquidité en quantité et voir les banques simplement refinancer leurs prêts.

Ce risque de recul est réel. S'il se concrétise, le temps acheté par les contrôles de capitaux sera gaspillé. Le problème se s'aggraverait alors, passant, à un moment donné, d'une crise de change à un effondrement de la croissance. Le meilleur espoir de la Chine – et du monde – est que les autorités chinoises comprennent qu'une crise est une occasion qu'il serait terrible de gaspiller.

Traduit de l'anglais par *Timothée Demont*

*Son dernier livre s'intitule *Hall of Mirrors: The Great Depression, the Great Recession, and the Uses – and Misuses – of History.*

La révolution de l'investissement social



PAR JUERG ZELTNER

Président d'UBS Wealth Management.

Il est probable que Zhou ait en réalité mal compris la question, et qu'il ait fait référence aux manifestations françaises de mai 1968. Sa réponse pourrait néanmoins s'appliquer tout aussi aisément à une révolution récente, qui vient bouleverser l'univers de l'investissement social. Les implications pourraient en effet se révéler considérables – même s'il faudra du temps pour qu'elles soient pleinement admises.

Cette révolution en matière d'investissement a débuté au mois de novembre, lorsqu'un réseau réunissant une trentaine de milliardaires, parmi lesquels Jeff Bezos d'Amazon, Richard Branson de Virgin et Jack Ma d'Alibaba, a annoncé la création de la Breakthrough Energy Coalition. La BEC a en effet promis l'apparition d'un « nouveau modèle » recourant à des partenariats public-privé afin de mobiliser l'investissement en faveur de « solutions énergétiques révolutionnaires d'avenir. »

Cette annonce a été rapidement suivie par un engagement consistant pour Mark Zuckerberg et Priscilla Chan à faire don de 99 % de leurs actions Facebook (ce qui représente actuellement quelque 45 milliards \$) afin d'améliorer l'existence des nouveaux-nés à travers le monde. Les deux protagonistes ont eux aussi souligné l'importance de « partenariats auprès des gouvernements, des entreprises et des associations à but non lucratif. »

L'évolution la plus novatrice réside dans la reconnaissance d'une pénurie de financements – d'une forme d'« échec collectif » de la part des investisseurs publics, caritatifs et commerciaux, d'après la BCE – qui vient ériger « une barrière quasi-infranchissable entre concepts prometteurs et produits viables. »

Qu'il s'agisse de État, d'un laboratoire de recherche universitaire, d'une ONG, d'un entrepreneur ou d'un réseau d'investisseurs, aucun acteur ne peut à lui seul résoudre les défis majeurs d'aujourd'hui. Cette réalité se vérifie dans des domaines aussi divers que la santé, l'éducation, ou la lutte contre les changements climatiques.

C'est la raison pour laquelle l'Initiative Chan Zuckerberg a été élaborée dans un souci de flexibilité maximale, l'entité permettant aux fonds d'être canalisés en direction d'associations à but non lucra-

ZURICH – En 1972, lors de la visite de Richard Nixon à Pékin, Zhou Enlai, le premier des Premiers ministres de la République populaire de Chine, est interrogé sur son point de vue concernant la Révolution française de 1789. « Il est trop tôt pour le dire », aurait-il répondu.

tif, orientés vers des investissements privés, ou utilisés pour influencer le débat autour des mesures nécessaires. De même, la BEC a promis d'encourager les efforts d'autres acteurs, en adoptant « une approche flexible autour de la phase initiale, à travers des financements d'amorçage ainsi que des investissements providentiels et de Série A, dans l'espoir qu'une fois ces investissements dérisoires, des capitaux commerciaux traditionnels soient investis dans les phases ultérieures. »

Bien entendu, une poignée d'acteurs même milliardaires ne pourra résoudre à elle seule les problématiques du monde. D'autres parties prenantes devront elles aussi prendre part à cette révolution. Les donateurs traditionnels devront revoir leur mandat. Et les gouvernements devront accomplir davantage afin de favoriser un plus grand flux de capitaux privés en direction d'actifs infrastructurels plus durables. Les dirigeants politiques pourraient réfléchir aux incitations fiscales, notamment aux crédits dans plusieurs domaines clés.

L'opportunité existe également de faire participer le secteur financier, à travers ce que l'on appelle l'investissement d'impact, qui consiste à viser à la fois le progrès social et la possibilité de rendements financiers suffisamment élevés pour attirer les investisseurs privés classiques.

Bien entendu, tout cela est plus facile à dire qu'à faire. Comme l'a expliqué Bill Gates, qui a fait don de plus d'argent que quiconque dans toute l'histoire de l'humanité : « Tant de choses ont un rendement social sans pour autant produire de rendement financier. Il faut vraiment veiller à ne pas vouloir le beurre et l'argent du beurre. »

Ceci se vérifie particulièrement pour ceux qui conçoivent les instruments financiers destinés à de l'investissement d'impact. Parmi ces instruments les plus innovants figurent les obligations d'impact destinées au développement, via lesquelles des investisseurs apportent le financement nécessaire à des projets de développement en échange de rendements fournis par des donateurs, ONG ou agences gouvernementales, à la condition sine qua non que les résultats visés et convenus soient effectivement atteints.

Un système d'obligations de ce type finance par exemple aujourd'hui une initiative visant à inscrire et à scolariser dans la durée les jeunes filles du Rajasthan, en Inde. En fonction des taux de présence observés dans le cadre de ce programme, ainsi que de la réussite de ces jeunes filles dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, la Fonda-



tion du Fonds d'investissement pour l'enfance consent à verser un rendement aux détenteurs d'obligations. L'espoir consiste à voir les programmes de ce type fournir un modèle susceptible d'être répliqué et développé ailleurs.

Une autre opportunité prometteuse réside dans les investissements intervenant à la phase la plus risquée du processus de développement de nouveaux médicaments, phase qui se situe entre le stade de recherche fondamentale et le stade d'essais cliniques sur l'homme, et qui peine généralement à attirer les financements nécessaires. En effet, pour chaque million de dollars dépensé dans le cadre de ce processus, quelque 8 millions \$ sont consacrés à la recherche fondamentale, et pas moins de 20 millions \$ aux essais cliniques.

L'existence de cycles de bénéfices trimestriels, d'une fixation des prix en temps réel, et d'une supervision constante de la part des actionnaires, conduit les so-

ciétés pharmaceutiques à privilégier les opportunités de rendement sûres et immédiates – au détriment de recherches plus incertaines, bien que potentiellement transformatrices. À l'heure où les taux d'intérêt sont au plus bas dans la plupart des pays développés, les principaux acteurs du système financier ont l'opportunité – et j'ajouterais la responsabilité – de contribuer à combler cet écart. En plus de générer un impact social significatif, une stratégie d'investissement patiente dans ce domaine produirait des rendements financiers élevés à long terme.

Partout au sein du secteur financier, une profonde volonté existe de procéder à des investissements susceptibles d'améliorer le monde. Ce n'est que lorsque nous réaliserons qu'il n'est pas nécessaire d'être milliardaire pour s'y efforcer que cette révolution humaniste pourra pleinement s'opérer.

Traduit de l'anglais par *Martin Morel*

AIR ALGÉRIE

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	20h25
Oran - Alger	13h05
Oran - Béchar	09h00
Oran - Annaba	14h05
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	08h15
Alger - Oran	09h50
Béchar - Oran	11h30
Annaba - Oran	15h40

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	20h25
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h15
Oran - Tindouf	21h45
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	18h30
Alger - Oran	08h15
Adrar - Oran	12h10
Constantine - Oran	17h35
Tindouf (j+1) - Oran	00h45

INTERNATIONAL

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Lyon	07h15
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	10h05
Oran - Istanbul	11h35
Oran - Lille	14h50
Oran - Paris-CDG	15h05
Oran - Alicante	15h35

Vol	Arrivée
Lyon - Oran	12h05
Paris-Orly - Oran	13h50
Marseille - Oran	13h25
Toulouse - Oran	13h50
Istanbul(j+1) - Oran	20h05
Lille - Oran	20h40
Paris-CDG - Oran	20h45
Alicante - Oran	17h55

Dimanche

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h35
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	10h05
Oran - Lyon	13h45
Oran - (Paris-CDG)	15h05
Oran - Alicante	15h35
Oran - Djeddah	17h50

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	13h50
Barcelone - Oran	12h05
Marseille - Oran	18h05
Toulouse - Oran	13h50
Lyon - Oran	18h45
Paris (CDG) - Oran	20h45
Alicante - Oran	17h55
Djeddah(j+1) - Oran	07h10

AIGLE AZUR

VOL DEP/ARR

Samedi

Paris-Orly - Oran	16h15/ 17h40
Marseille - Oran	17h45/ 18h25
Toulouse - Oran	18h05/ 18h40
Lyon - Oran	12h30/ 13h35
Oran - Paris-Orly	18h45/ 22h05
Oran - Lyon	19h45/ 22h40
Oran - Marseille	19h25/ 22h00
Oran - Toulouse	14h35/ 17h05

الخطوط التونسية TUNISAIR

Tunis / Oran	Oran / Tunis
Arrivée	Départ
Lundi / Jeudi	
09h45	10h30



TRAIN

Départ	Arrivée
ORAN - ALGER	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

Départ	Arrivée
ALGER - ORAN	
06h25	11h29
08h00	12h30
12h30	17h39
15h00	19h30

Départ	Arrivée
ORAN - MAGHNA	
07h30	11h05
12h50	16h22
16h00	19h42

Départ	Arrivée
MAGHNA - ORAN	
04h45	08h09
08h50	12h22
14h05	17h26

Départ	Arrivée
ORAN - RELIZANE	
17h15	18h47

Départ	Arrivée
RELIZANE - ORAN	
05h25	07h17

Départ	Arrivée
ORAN - BECHAR	
20h30	05h46

Départ	Arrivée
BECHAR - ORAN	
20h00	05h00

Départ	Arrivée
ORAN - CHLEF (AUTORAIL)	
16h15	18h22

Départ	Arrivée
CHLEF - ORAN (AUTORAIL)	
06h50	09h11

Départ	Arrivée
ORAN - TÉMOUCHENT	
08h10	09h11
17h02	18h03

Départ	Arrivée
TÉMOUCHENT - ORAN	
06h15	07h14
15h05	16h05

Départ	Arrivée
ORAN - SBA	
17h00	18h22

Départ	Arrivée
SBA - ORAN	
05h40	06h58

ALGÉRIE FERRIES



Février

DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALICANTE	
Jeu 18 - 18h00	Ven 19 - 07h00
ALICANTE / ORAN	
Ven 12 - 19h00	Sam 13 - 07h00
ORAN / MARSEILLE	
Dim 21 - 12h00	Lun 22 - 14h00
MARSEILLE / ORAN	
Mer 24 - 12h00	Jeu 25 - 14h00

TRASMEDITERRANEA



DÉPART	ARRIVÉE
ORAN / ALMERIA	
Lun 15 - 21h00	Mar 16 - 06h00
Lun 22 - 21h00	Mar 23 - 06h00
ALMERIA / ORAN	
Dim 14 - 23h59	Lun 15 - 08h00
Dim 21 - 23h59	Lun 22 - 08h00

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN



W Samedi 13 février à 17h au T.R.O
«WISSAM OUEL MALIKA »
 Auteur : AZZEDINE AMARI
 Mise en Scène : YUCEF GOUASMI
 Résumé: C'est l'histoire du petit « wissam », un élève très brillant et ambitieux, qui voit son rêve s'écouler à cause d'une maladie très grave qui atteint son père. Ce qui le pousse à prendre la responsabilité de sa famille malgré son jeune âge. Mais grâce à l'aide de son fidèle ami «Anis» et de la fée « Meriem », par sa baguette magique, tout devient si facile pour le petit « Wissam»...
T.R.O

W Dimanche 14 février à 17h au T.R.O
«FRIZA»
 Auteur : SAYAH Farah
 Mise en scène : Sidi Mohamed BELFADEL ASS/AMEL

W Lundi 15 février à 17h au T.R.O
«EL FADJR EL ASWAD»
 Auteur: ZEROUAL Hamza
 Mise en scène: ZEROUAL Fatima Zohra
 Résumé: c'est une pièce sur la révolution algérienne, présentée sous une forme humoristique. Son but consiste à se remémorer les héros de la guerre et de sa gloire...
Ass Culturelle/ Hadjer

W Mardi 16 février à 18h au T.R.O
Concert de Musique Jazz avec Samy Thiebault
«A FEAST OF FRIENDS» QUARTET

CINÉMATÈQUE D'ORAN

► Samedi 13 février
-14h30: «La porte du soleil» de Youssi NAsrallah/Egypte-Syrie 2004 1^{ère} partie
16h30: «Gaza Strophe» De Samir Abdallah et Kheredine Mabrouk Egypte-France

► Dimanche 14 février
-14h30 : «Conte des 3 diamants» de Michel Khelifi/Palestine 1994
-16h30 : «Intervention divine» de Elia Suleiman/ Palestine 2012 durée 01h29m

► Lundi 15 février
-14h30 : «La terre parle Arabe» de Maryse Gargour / Palestine 2007
-16h30 : «La porte du soleil» de Youssi

INSTITUT FRANÇAIS

Samy Thiébault Quartet
«A feast Of Friends»
► Mardi 16 février à 18h00 au Conservatoire Municipal Ahmed Wahby
 Samy Thiébault se présentera en quartet, formule reine pour les instrumentistes, ainsi que nouvelle voie pour sa recherche musicale...

Art de la scène
MEURSAULTS

► Jeudi 18 février à 18h00 à l'IF Constantine
► Mercredi 24 février à 18h00 IF d'Oran
 D'après Meursault, contre-enquête de Kamel Daoud Hadjout, ex-Marengo, village à l'ouest d'Alger, à notre époque. Dans la cour d'une petite ferme, à l'ombre d'un citronnier, Haroun (Ahmed Benaïssa) rumine le passé en présence de sa mère (Anna Andreotti), femme sans âge qui ne s'exprime que par des chants, des pleurs et des cris de rage. L'homme évoque son frère Moussa, assassiné sur une plage par un certain Meursault...

Conférence
D'auteurs à figures ou comment la France a valorisé ses auteurs francophones
► Dimanche 28 février à 10h00 à Institut des langues étrangères (I.L.E.) d'Oran
 Par Kaoutar Harchi Docteur en sociologie de la littérature, enseignante à Sciences Po Paris et auteur.
 Kaoutar Harchi abordera le thème de la reconnaissance des écrivains algériens francophones en France (1950-2009), interrogeant ainsi les liens qui unissent littérature et politique, thème de son dernier livre « A l'origine de notre père obscur ».

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	
Vent Max.19 -Min.12	Pluie Max.19 -Min.12
MOSTAGANEM	
Vent Max.19 -Min.13	Pluie Max.18 -Min.8
TLEMCEN	
Peu nuageux Max.21-Min.12	Pluie Max.17-Min.6
MASCARA	
Légère pluie Max.14- Min.8	Pluie Max.13- Min.-1
TIARET	
Légère pluie Max.14- Min.8	Averses éparses Max.15- Min.8
CHLEF	
Vent Max.19 -Min.14	Pluie Max.16 -Min.8
BÉCHAR	
Vent Max.19 - Min.14	Vent Max.16 - Min.8
ALGER	
Vent Max.27 -Min.9	Légère pluie Max.19-Min.7
CONSTANTINE	
Averses éparses Max.19- Min.9	Averses éparses Max.16- Min.6
ANNABA	
Peu nuageux Max.22 -Min.12	Pluie Max.22 -Min.9

GRAS Espace Réflexion Théorique
 Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé vous convie à une :

CONFÉRENCE - DÉBAT

Jeudi 11 Février 2016 à 14h00, GRAS

La notion de temps social

Reflexions théoriques

Présentée par
Azzouz Naouel
 Doctorante en sociologie, GRAS

Salle de conférences du GRAS
 Université d'Oran, Ex-IAP, Es-Sénia
 Website: www.gras-oran.org

CRASC, Technopôle USTO - ORAN
 مركز البحث في الأثر وولوجيا الاجتماعية و الثقافية
 Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

Cycle des Conférences du CRASC

Algérie

sortir de l'économie de rente, oui. Mais comment ?

Nadir BOUMAZA, Professeur des universités, Université Pierre Mendès - France, Grenoble, chercheur au CNRS (France)

Lundi 15 février 2016
 à 14h00 - Au siège du CRASC

www.crasc.dz

COURRIER EXPRESS
EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR
 Tél : 0560 06 95 01
 0560 06 95 03
 0560 05 60 00
 0559 70 26 61

BRYA EXPRESS
 Oran : 041 51 14 33/34
 Alger : 0770 30 51 60
 Annaba : 0770 30 57 04
 Site : www.bryaexpress.com

En prévision du match amical Algérie-Palestine Schürmann convoque 22 joueurs

Kamel Mohamed

La sélection nationale des U23 entrera en stage bloqué au centre technique de Sidi Moussa à partir de demain, soit au lendemain de la 20^e journée du championnat de Ligue 1, prévue ce week-end. La sélection algérienne affrontera en amical son homologue de Palestine mercredi prochain à 17h au stade du 5-Juillet à Alger. Les deux équipes effectueront ensemble le stage de préparation. Pour cette rencontre, le sélectionneur national, Pierre-André Schürmann, a fait appel à 22 joueurs. Il aura en somme renouvelé sa confiance à l'ensemble des joueurs qui avaient participé à la dernière CAN au Sénégal, avec la sélection de deux nouveaux éléments, en l'occurrence le gardien de but Merbah Gaya et Bakir Islam qui évoluent au RC Arba. Il s'agit pour les U23 du premier regroupement après la CAN-2015 du Sénégal, à l'issue de laquelle l'Algérie avait arraché son billet qualificatif aux Jeux olympiques de Rio de Janeiro (Brésil), prévus l'été prochain.

Pour rappel, l'Algérie avait perdu la finale de la CAN-2015 contre le Nigeria à Dakar. Le président de la FAF avait indiqué que l'équipe des U23 effectuera un stage de préparation chaque mois et sera ponctué d'un match amical.

Pour le mois de février, les U23 affronteront les Palestiniens à l'occasion d'un match qui revêt un caractère par-



ticulier en raison du soutien et de la sympathie des Algériens envers la cause palestinienne.

En ce sens, un accueil particulier a été réservé à la délégation palestinienne à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, jeudi après-midi. Cela donne un aperçu sur l'ambiance qui marquera le match de ce mercredi au stade du 5-Juillet sachant que l'entrée sera gratuite.

Liste des 22 joueurs convoqués : Salhi Abdelkadir (ASO Chlef), Chaâl Farid (USM Harrach), Metehazem Oussama (MCE Eulma), Merbah

Gaya (RC Arba), Benguit Raouf (Paradou AC), Halaimia Mohamed Reda (MC Oran), Salah Nour Islam (ASO Chlef), Abdellaoui Ayoub (USM Alger), Rebiai Miloud (ES Sétif), Kenniche Ryad (ES Sétif), Cherifi Redouane (USM Bel-Abbès), Ferhani Houari (JS Kabylie), Ferhat Zineddine (USM Alger), Semahi Khalil (ASO Chlef), Benkhemassa Mohamed (USM Alger), Draoui Zakaria (CR Belouizdad), Chita Oussama (MC Alger), Haddouche Zakaria (ES Sétif), Meziane Bentahar (RC Arba), Amokrane Abdelhakim (ES Sétif), Benkabilia Mohamed (ASM Oran), Bakir Islam (RC Arba).

FC Malines

Sofiane Hanni sur les tablettes du Dynamo Moscou



L'attaquant algérien du FC Malines (division 1 belge de football), Sofiane Hanni, est convoité par la formation russe du Dynamo Moscou, en quête de renforts lors de l'actuel mercato d'hiver qui prendra fin le 26 février, a rapporté hier la presse locale. Le départ de Hanni, auteur de dix buts depuis le début de la saison n'est pas à écarter en cas d'une offre financière intéressante, précise la même source, qui souligne que la direction de Malines « n'a reçu jusque-là aucune offre concrète ».

Au terme de la 18^e journée du championnat russe, le Dynamo Moscou pointe à la 11^e place avec 20 pts. La reprise de la compétition est fixée au 7 mars prochain.

Les performances de Hanni (25 ans) n'ont pas laissé insensible le sé-

lectionneur national, Christian Gourcuff, qui a chargé son adjoint, Yazid Mansouri, de superviser le joueur. Au classement des meilleurs buteurs algériens évoluant en Europe, Hanni occupe la troisième place derrière Islam Slimani du Sporting Lisbonne (Portugal) avec 16 buts et Riyad Mahrez de Leicester City (Angleterre) qui compte 14 buts.

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua avait indiqué, lors d'un point de presse tenu le 9 janvier dernier, que Hanni sera présent lors du prochain stage des Verts en mars prochains en vue des deux matchs face à l'Éthiopie (25 mars à Blida et le 29 à Addis-Abeba) dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.

Sheffield Wednesday

Guedioura toujours dans le viseur

La formation de Sheffield Wednesday (division 2 anglaise de football) est revenue à la charge pour tenter d'engager le milieu international algérien de Watford (Premier League) Adlene Guedioura lors de l'actuel mercato d'hiver, rapporte vendredi la presse locale. Les dirigeants de Sheffield qui n'ont pas eu de suite favorable de la part du joueur lors du premier contact, sont revenus à la charge pour tenter de convaincre Guedioura, à quelques jours de la fin de la période des transferts d'hiver en Championship. Le milieu défensif

âgé de 30 ans n'a même pas été convoqué dans la liste des 18, le week-end dernier, à l'occasion du déplacement de son équipe à Tottenham, dans le cadre de la 25^e journée du championnat.

En dépit de sa situation difficile, Guedioura avait indiqué qu'il ne comptait pas quitter Watford en dépit de ses rares participations. « Certes, je n'ai pas été titularisé dans aucune des rencontres de mon équipe depuis le début de l'exercice, mais je ne suis pas inquiet. Je suis persuadé que tôt ou tard j'aurais ma chance »,

a-t-il déclaré. Watford est le quatrième club de Guedioura en Angleterre depuis 2009.

Outre Crystal Palace, il avait également porté les couleurs de Wolverhampton et Nottingham Forest. Le joueur, qui a retrouvé les Verts lors de la double confrontation contre la Tanzanie (aller 2-2, retour 7-0) en novembre dernier, avait un rôle plus important à Watford la saison passée lorsqu'il avait disputé 17 matchs pour 3 buts marqués, contribuant dans l'accession de cette équipe à la cour des grands.

Espagne - Coupe du Roi

Barcelone-Séville FC en finale comme attendu

Le Séville FC, large vainqueur en demi-finale aller à domicile (4-0), s'est logiquement qualifié pour la finale de la Coupe du Roi face au FC Barcelone, le tenant du trophée, après son match nul 2-2 à Celta Vigo, jeudi. Le 21 mai en finale, les Sévillans, menés 2-0 jeudi après un doublé d'Iago Aspas (35e, 55e), risquent de ne pas faire le poids face à l'armada barcelonaise qui a aligné mercredi son 29e match consécutif sans défaite. Et ce en dépit de l'ab-

sence de pratiquement tous les titulaires habituels, à commencer par son trio magique «MSN» (Messi-Suarez-Neymar). Sur le terrain du Celta Vigo, les Sévillans ont réduit la marque par Ever Banega deux minutes après le deuxième but d'Aspas. Les locaux auraient pu mettre davantage de pression sur les visiteurs si John Guidetti n'avait pas raté le penalty à l'heure de jeu.

C'est finalement Evgueny Konoplyanka qui a marqué le but du match

nul à deux minutes de la fin de la rencontre. Victorieux 7-0 au Camp Nou à l'aller, le Barça s'était déplacé sans ses stars et a été tenu en échec 1-1 à Valence. Mais avec ce 29e match consécutif sans défaite toutes compétitions confondues, le Barça de Luis Enrique dépasse la précédente meilleure série de l'histoire du club, propriété de l'équipe de Pep Guardiola (2010-2011) et déjà égalée le week-end dernier par l'équipe actuelle.

Real Madrid Bale, c'est 750 000 euros par match !

Joueur le plus cher de l'histoire, Gareth Bale continue de coûter une fortune au Real Madrid en raison de ses très nombreuses blessures. Recruté pour plus de 100 millions d'euros d'après les documents récemment publiés par Football Leaks - ce qui en fait le joueur le plus cher de l'histoire - Gareth Bale, arrivé à Madrid à l'été 2013, n'a toujours pas convaincu. La faute à des statistiques tout juste honnêtes et surtout à une cascade de blessures qui perturbent sa carrière au Real. Encore sur le flanc depuis trois semaines, cette fois pour une blessure musculaire à la jambe droite, le Gallois n'a ainsi disputé que 64% des rencontres jouées par les Merengues depuis son arrivée. En prenant en compte le coût de son transfert ainsi que son salaire annuel brut estimé à 18 millions d'euros, le quotidien As a fait le compte: Bale coûterait pas moins de 750 000 euros par match depuis son arrivée ! Le calcul est certes un peu



simple, le journal madrilène faisant ainsi fi de sa valeur marchande en cas de transfert ou de son apport en termes de merchandising, mais l'ancien Spur fait d'autant plus parler dans la capitale espagnole qu'il a disputé cette saison moins d'un match sur deux (46%). De quoi vivifier quelques regrets chez les supporters du Real, le Britannique présentant des statistiques pour le moins honorables avec 49 buts et 34 passes décisives en 97 matches de Liga et Ligue des champions.

Paris SG

Confiance renouvelée à Laurent Blanc



L'entraîneur du Paris SG, Laurent Blanc, a prolongé son contrat de deux saisons avec le club de la capitale française jusqu'au 30 juin 2018, a annoncé le PSG jeudi matin sur son compte twitter. « Laurent Blanc est désormais lié au club de la capitale jusqu'au 30 juin 2018 », déclare le PSG, au lendemain de la qualification du leader intraitable de la Ligue 1 pour les quarts de finale de la Coupe de France, après une nette victoire sur Lyon (3-0). L'ancien sélectionneur de l'équipe de France (50 ans), qui arrivait en fin de contrat en juin, était arrivé en 2013 en remplacement de l'Italien Carlo Ancelotti, parti au Real Madrid. Il avait vu son contrat prolongé une première fois en 2014.

Nommé par défaut alors que les propriétaires qataris du club rê-

vaient de techniciens plus prestigieux, l'ancien défenseur de l'équipe de France championne du monde (1998) et d'Europe (2000) a réussi à faire l'unanimité en raflant notamment deux titres de champion de France et un quadruple inédit sur la scène nationale la saison dernière. Au total, il a remporté huit trophées avec le PSG. Sa prolongation de contrat est annoncée à cinq jours du huitième de finale aller de la Ligue des Champions contre Chelsea, mardi prochain. Le PSG, triple tenant de la Ligue 1, est bien parti pour remporter un quatrième titre consécutif, puisqu'il compte 24 points d'avance sur son dauphin Monaco à seulement 13 journées de la fin de saison. Il pourrait même battre bon nombre de records cette saison sur la scène nationale, où il est également qualifié pour la finale de la Coupe de la Ligue (23 avril contre Lille) et les quarts de finale de la Coupe de France (1er ou 2 mars à Saint-Etienne). Le grand objectif des dirigeants est cependant de remporter une première Ligue des Champions. Le PSG a échoué en quarts de finale de la compétition lors des trois dernières saisons.

Man United

Un salaire XXL pour Mourinho !

Attendu pour prendre la succession de Louis van Gaal à Manchester United, José Mourinho devrait devenir l'entraîneur le mieux payé du monde. Jadis rivaux lorsqu'ils officiaient respectivement au Real Madrid et au FC Barcelone, José Mourinho et Pep Guardiola devraient se retrouver à Manchester.

Deux semaines après l'annonce de l'arrivée de l'actuel entraîneur du Bayern à la tête de Manchester City, c'est désormais José Mourinho qui se serait entendu avec les dirigeants de Manchester United. Et si l'heure n'en est pas encore à l'officialisation de son arrivée, la presse anglaise n'en a pas moins révélé les dessous de l'accord trouvé entre les Red Devils et l'ancien coach des Blues. Outre une enveloppe de transferts estimée à 390 millions d'euros, José Mourinho s'est vu



offrir un pont d'or par ses futurs dirigeants, le Daily Mirror évoquant la somme de 20 millions d'euros par an.

Un chiffre loin d'être anodin puisqu'il en ferait l'entraîneur le mieux payé du monde. Et ce en dépit du contrat plaqué or offert par Manchester City à Pep Guardiola, le Catalan devant se contenter de 19,5 millions de salaire annuel. 500 000 euros qui devraient flatter l'égo du Portugais...

Leicester Mahrez affole les compteurs



Transféré du Havre (2e div. française) à Leicester dans l'anonymat le plus complet en janvier 2014 pour 500.000 euros, l'ailier algérien Riyad Mahrez affole cette saison les compteurs en Angleterre et postule pour le titre de meilleur joueur de la saison. Mahrez (24 ans), un des principaux joueurs du leader surprise de Premier League, c'est l'histoire d'un gamin indolent de Sarcelles en région parisienne issu de la deuxième génération d'immigrés. Un de ces gosses fluets qui a pris son temps, un de ces enfants en lequel la France n'a pas cru et dont l'exil forcé est devenu une «success story» outre-Manche. «La mort de mon père (à 15 ans, ndlr) est peut-être le point de départ. Je ne sais pas si j'ai commencé ensuite à devenir sérieux mais, à sa mort, les choses ont commencé à tourner», expliquait-il en début de saison au Guardian.

«Ils disaient tous que j'étais trop maigre, que tout le monde allait me prendre le ballon, poursuivait-il dans le quotidien britannique. Techniquement, ça allait mais physiquement je n'étais pas très fort. Ni rapide d'ailleurs. Quand vous êtes petit, vous évitez les duels. A Quimper, on m'avait dit: «Joue en évitant le contact. Tu n'es pas fort, il faut que tu sois plus intelligent». Formé à l'AAS Sarcelles, le jeune Mahrez est repéré en 2009 par Quimper. Après une saison chez les amateurs, il est recalé par Lens et malgré l'intérêt conjoint du PSG, le club de sa région d'origine, et celui de l'OM, celui de son cœur, il opte modestement pour Le Havre. D'abord comme stagiaire, puis comme pro au bout d'un an. Après des débuts timides, il perce en seconde division et Leicester, qui le suit depuis 18 mois, saute sur l'occasion en janvier 2014. «On me disait, «Riyad, l'Angleterre ce n'est pas pour toi, c'est trop physique. L'Espagne te conviendra mieux». Et quand je suis arrivé, j'ai adoré, je me suis dit que j'avais été stupide

d'hésiter, rigole-t-il maintenant. Si je jouais toujours en L2, personne ne s'intéresserait à moi». Six mois plus tard, Mahrez accroche la Championship à son palmarès et célèbre la montée en Premier League. Là encore, il lui faut une saison d'apprentissage avant d'exploser cette année. Avant le déplacement à Arsenal demain, le gaucher a ainsi inscrit 14 buts et délivré 10 passes décisives, et sa valeur est désormais estimée à 20 M EUR par les sites de référence. En décembre, quatre mois après avoir prolongé jusqu'en 2019, il devient même le premier Algérien à inscrire un triplé en Premier League.

«Cette année, Mahrez est pour nous un incroyable magicien, vient ainsi de reconnaître son entraîneur Claudio Ranieri. Je ne saurais dire à qui il ressemble. Il est devenu notre point de référence et quand il faut créer quelque chose, on lui donne juste le ballon». Originaire de Tlemcen par son père algérien, à la frontière du Maroc, le pays de sa mère, Mahrez a logiquement fini par attirer sur lui l'attention des Fenecs. Appelé pour la première fois en équipe d'Algérie en mai 2014, il a disputé le Mondial-2014 et s'est depuis affirmé comme un cadre. Désigné Ballon d'or algérien en 2015, il a inscrit quatre buts en 21 sélections. Rien que cette saison, il a marqué une fois et délivré quatre passes en six rencontres internationales. Une montée en puissance que n'a pu ignorer Marseille, dont le président Vincent Labrune, sollicité par un agent, l'avait snobé, «ne supportant pas d'être pris pour un gogo». «Pensez-vous réellement que des joueurs de Leicester peuvent aujourd'hui avoir leur place à l'OM? De façon à gagner du temps, je me permets de vous préciser que nous essayons d'être professionnels et qu'en conséquence, la probabilité que nous prenions des joueurs de cette façon est égale à zéro», avait, visionnaire, répondu le dirigeant du 10e de L1.

Championnats européens

Espagne - 24e journée

Aujourd'hui

(16h00) Real Madrid - Athletic Bilbao
(18h15) Villarreal - Malaga
(20h30) Valence - Espanyol
(22h05) La Corogne - Betis Séville

Dimanche

(12h00) Real Sociedad - Grenade
(16h00) Séville FC - Las Palmas
(18h15) Eibar - Levante
Getafe - Atletico Madrid
(20h30) FC Barcelone - Celta Vigo

Angleterre - 26e journée

Aujourd'hui (16h00)

Bournemouth - Stoke
Crystal Palace - Watford
Everton - West Bromwich
Norwich - West Ham
Swansea - Southampton
(13h45) Sunderland - Man United
(18h30) Chelsea - Newcastle

Dimanche

(13h00) Arsenal - Leicester
(15h05) Aston Villa - Liverpool
(17h15) Man City - Tottenham

Allemagne-21e journée

Aujourd'hui (15h30)

Dortmund - Hanovre
Wolfsburg - Ingolstadt
Darmstadt - Leverkusen
Stuttgart - Hertha Berlin
Werder Brême - Hoffenheim
(18h30) Cologne - Eintracht Francfort

Dimanche

(15h30) Hambourg - Mönchengladbach
(17h30) Augsburg - Bayern Munich

Italie - 25 journée

Aujourd'hui

(15h00) Empoli - Frosinone
(18h00) Chievo Vérone - Sassuolo
(20h45) Juventus - Naples
Dimanche (15h00)

Palerme - Torino
Sampdoria - Atalanta
Udinese - Bologne
(12h30) AC Milan - Genoa
(20h45) Fiorentina - Inter Milan

France - 26e journée

Aujourd'hui (20h00)

GFC Ajaccio - Troyes
Montpellier - Toulouse
Guingamp - Bordeaux
Nantes - Lorient
Reims - Bastia
(17h00) Paris SG - Lille
Dimanche
(14h00) Lyon - Caen
(17h00) Saint-Etienne - Monaco
(21h00) Nice - Marseille

Portugal-22e journée

CD National-Sporting Libonne

Real Madrid Ronaldo au coeur d'une polémique

Personnage central d'une nouvelle publiée pour une entreprise de télécommunications, Cristiano Ronaldo est vertement critiqué en Palestine. Quelque peu en retrait depuis le début de saison, au point d'afficher ses moins bonnes statistiques depuis son arrivée au Real Madrid en 2009, Cristiano Ronaldo n'en demeure pas moins une icône. Autant publicitaire que footballistique. Ainsi après avoir récemment fait l'article pour une boisson à son nom, un site de poker en ligne, ses dernières chaussures, une montre, sa ligne de sous-vêtements, CR7 vient d'enchaîner deux nouvelles publicités, l'une pour SFR, l'autre pour son pendant en Israël, Hot, un opérateur de télécommunications et du câble lui aussi dans le giron de Patrick Drahi.

Dans cette dernière, il crée la surprise en débarquant dans le vestiaire d'une équipe israélienne, allant jusqu'à prononcer le mot hébreu «neshamah» signifiant mon âme. Mais comme c'est le cas dès lors qu'une célébrité accole son nom à celui d'une grande compagnie, CR7 en a été quitte pour faire l'objet en réponse de nombreuses réactions particulièrement virulentes, voire injurieuses de la part de nombreux internautes acquis à la cause Palestinienne, ceux-ci assurant qu'il «avait perdu leur respect», qu'«il les avait trahis» ou que désormais «Messi était leur seule idole».

Italie Juventus-Naples, l'heure de vérité

D'un côté, le leader Naples, huit victoires d'affilée, meilleure attaque, un buteur inarrêtable et des rêves de scudetto évanouis depuis 1990 et Maradona; De l'autre, la Juventus, quadruple tenante du titre, deuxième à deux longueurs après des débuts pourtant catastrophiques, meilleure défense et une série de 14 succès. Ce soir à Turin, les deux meilleures équipes d'Italie s'expliqueront lors d'un choc qui pourrait être décisif pour l'attribution du titre de Série A et il y aura du talent dans toutes les lignes. La Juventus n'a encaissé que 15 buts et Buffon, toujours au sommet malgré ses 38 ans, n'en a plus pris un seul depuis début janvier. Devant lui, le trio Barzagli-Bonucci-Chiellini est l'un des plus dissuasifs d'Europe. Chiellini étant forfait, Massimiliano Allegri pourrait choisir de repasser à une défense à quatre. A gauche, Evra et ses vieilles jambes (bientôt 35 ans) restent régulièrement préférés à Alex Sandro lors des gros matches. A Naples, c'est Koulibaly qui tient la baraque. Le Franco-Sénégalais, cible la semaine dernière des cris racistes des supporters de la Lazio Rome, a beaucoup progressé sous les ordres de Maurizio Sarri et réussit une saison de premier plan. Il y a quatre ans, il jouait en L2, à Metz. L'absence de Khedira est un coup dur pour la Juve, qui n'a jamais perdu quand l'Allemand était titulaire. Mais avec Marchisio et Pogba, Allegri dispose de deux joueurs de classe mondiale au coeur du jeu. Le Français, qui a digéré les départs de Pirlo et Vidal, est actuellement en pleine forme physique et pèse sur le jeu et dans les statistiques avec cinq buts et cinq passes décisives. En face, Allan et Jorginho sont des joueurs méconnus mais ils ne sortent jamais ou presque du 11 de Sarri. Mais l'étonnant le vient souvent de Hamsik. Le Slovaque dispute sa neuvième

saison avec le Napoli et il ne lui manque plus qu'un but pour rejoindre Maradona avec 81 buts en Serie A. Tous deux Argentins, Higuain et Dybala sont les grands atouts offensifs des deux équipes. Avec 24 buts en 24 matches, Higuain réussit la saison d'une vie à Naples, au point d'envisager le record absolu de buts en une saison de Serie A, détenu depuis 1950 par le Suédois Nordhal (35 buts avec l'AC Milan). Higuain bénéficie aussi de la qualité de son entente avec le très talentueux Insigne, déjà 10 buts et 10 passes décisives. Dybala de son côté émerveille pour sa première saison dans un grand club. Alors que les 40 millions d'euros de son transfert à la Juve auraient pu lui peser, l'ancien de Palerme fait plus qu'assumer: 13 buts et sept passes, des gestes de classe à chaque match, il est déjà à 22 ans parmi les meilleurs attaquants d'Europe. Mandzukic étant forfait, c'est Morata qui l'épaulera. Coupe de cheveux impeccable, chemises sur mesure et fine cravate: Allegri a tout du «Mister» à l'italienne. Et sa réussite est incontestable. Après le doublé coupe-championnat et la finale de la Ligue des champions la saison dernière, il a géré les départs de Pirlo, Tevez et Vidal avec sérénité et a su tirer le meilleur de l'étrange attelage de jeunes talents et de vieux briscards qu'est la Juve. Ancien employé de banque arrivé tard dans le football d'élite, adepte du survétement et gros fumeur, Sarri fait lui mieux que Rafael Benitez avec un effectif comparable. Ses propos injurieux à l'encontre de Roberto Mancini ont terni son image mais la qualité de son travail est reconnue par tous. Cette saison, les deux hommes se disputent le titre de champion d'Italie. Il y a 12 ans, ils s'affrontaient déjà, mais en Serie C2 (5e division). Allegri entraînant l'Aglianese et Sarri la Sangiovese.

Paris SG

Une offre mirobolante pour Neymar

Sur les tablettes des deux clubs de Manchester, Neymar serait également dans le viseur du PSG, décidé à lui faire un pont d'or pour l'attirer dans la capitale. Neymar a beau répéter à qui veut l'entendre son désir de rester au Barça, le Brésilien, dont la prolongation avec le club catalan tarde à être actée, n'en est pas moins au coeur de toutes les rumeurs sur le marché des transferts. «Je suis très heureux à Barcelone, a pourtant encore récemment répété Neymar. J'ai pratiquement tout au Barça. Je suis heureux et en bonne santé et je joue. C'est difficile de partir d'ici parce que j'ai trouvé une belle ville, un club spectaculaire et des joueurs d'une autre planète. Il faut rester calme, parce qu'il me reste encore beaucoup d'années à jouer à Barcelone.» Pour autant, chaque jour qui passe se fait bel et bien l'écho de l'intérêt des plus grands clubs européens. Ainsi après Manchester City et Manchester United, évoqués la veille dans la presse anglaise, c'est au tour du Real Madrid et du PSG de faire l'objet de nou-

velles rumeurs, cette fois venues du Brésil. A en croire UOL Esporte, les deux clubs seraient non seulement prêts à s'acquitter des 190 millions d'euros d'indemnité de transfert prévus par la clause libératoire inscrite dans le contrat de l'attaquant catalan, mais également disposés à lui offrir un salaire astronomique.

Le PSG plus que quiconque. Ainsi, alors que le Real aurait proposé un salaire annuel de 20 millions d'euros, soit plus que les 17 millions actuellement perçus par Cristiano Ronaldo, les dirigeants parisiens entendraient lui soumettre un salaire de 40 millions d'euros par an ! De quoi faire fi du (lourd) poids fiscal en vigueur en France, selon le média brésilien qui évoque d'ailleurs la taxe à 75% disparue il y a plus d'un an... Toujours est-il que, ramenés en net, ces 40 millions d'euros offerts par le PSG surpasseraient à coup sûr largement les 16 millions proposés par les dirigeants du Barça dans le cadre d'une prolongation jusqu'en juin 2021...

APARTEMENTS

■ A vendre Appart F3 de 66 m². Rez-de-chaussée avec un petit jardin à Grande Terre Haï Zitoune - N° Tél : 0774.33.36.18

■ Cherche une Location d'un Appartement F3 ou F4 - Contactez le 0555.24.23.86

■ A vendre un Studio 31 m². RDC - Acté - à HLM - ORAN - Tél : 0778.53.03.51

■ TLEMCCEN : A louer Appartement F3 - Superficie 78 m² - 3ème étage Cité les 1060 Logements Imama - Tél : 0797.88.36.29

■ Vends / Echange F5 - 130 m² - 2 grands balcons - 2 façades - 1er étage - Refait à neuf - Clim - Internet - Cité les Pyramides face à l'hôpital USTO (EHU) - Tél : 0667.80.65.62

■ Vends F4 C. SDB - Haut standing - 112 m² avec terrasse vue sur mer et Méridien - 3ème étage Cité EPLF Akid Lotfi - Tél : 0797.25.46.54

■ A vendre Appartement F3 aménagé. Très bien situé à Akid Lotfi - 5ème étage - Acté - N° Tél : 0779.30.17.89

■ Loue F4 - Chauffage - Climatisation - Terrasse accessible - avec Garage - Haï Khemisti pas loin de la Daïra de Bir El Djir - Tél : 0560.033.833

■ A louer : F3 Akid 5ème + F3 Bir el Djir 5ème + F3 Millennium 1er + F4 Yasmine (2) 6ème + Villa R+2 Bd Morchid 290 m² D.F. - Tél : 0795.02.70.10

■ Agence Immobilière cherche Achat pour ses clients : F2 ou F3 Bd Front de Mer avec une vue sur mer - Acté - Tél : 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■ Loue : F2 Miramar. 2 ans. 25000 DA. 2ème. A partir du mois de Juin et F3 El Yasmine 28000 / Local 18 m². 20.000 Rue Dumanoir - AG. DJIWED EL ADL - 0771.53.77.94 - 0796.74.05.52

■ Vends un Appartement F2 individuel - Cuisine - Salle de bain - Toilettes - Rez-de-chaussée avec grande Cour - Acté avec Livret foncier - Valable Bureaux ou Cabinet - " Gambetta " - ORAN - Tél : 0555.93.90.15

■ TLEMCCEN : Vds F3 + Extension. 70 m² environ. 3ème étage. Toutes commodités et bon voisinage. Avec Livret foncier (Photo sur Ouedkniss). Prix 900 M fixe - Tél : 0559.51.97.39

■ Location Studio 1er étage Rue Khemisti - Appeler à partir de 16 h 00 - Réception Samedi - Tél : 0670.05.88.26 - Curieux s'abstenir

■ Loue F4 Centre-ville + F2 - Tél : 0772.20.56.91

■ Loue F3. 90 m². Refait à neuf. Meublé. USTO HLM derrière Tribunal Cité Djamel. Endroit calme. Bon Voisin. Composé : 2 Chbres. Sal. Cuisine américaine équipée - Libre à partir de 1er Février 2016 - P. 5 U/mois Nég. - 041.46.64.71 - 0559.12.86.46

■ A vendre un luxueux F4. Superficie 156 m². Vue sur mer. Avec un Box + Débaras en Sous-sol à Eden Résidence - Contacter le : 0552.11.41.17

■ A vendre F4. Acté. Résidence « Felalouène » Bâtiments Sonatrach, entre Station d'essence « El Bahia » et Cité Djamel à ORAN. Superficie 125 m². Enté, très sécurisée, parking... Tél : 0778.13.92.20

■ Vends F3 de 80 m² - 9ème étage à Haï Sabah en face la mosquée Nour El Houda - Toutes commodités - Parking couvert - Acte Safia - Libre de suite - Prix 790 négociable - Tél : 0550.55.51.70

■ Location Appart F4. C. SDB - RDC - Cité 500 Logts GDYEL - Conviendrait pour Habitation ou Bureau - Toutes commodités - Contacter : 0557.87.64.93

■ A louer Gd Studio pour femme ou étudiant au C.V. d'Oran 2ème étage. Cuisine + SDB incorporée - Pour une femme 20.000 DA/mois - Pour 02 femmes 25.000 DA/mois - 12 mois d'avance - Curieux s'abstenir - Tél : 0793.71.32.99

■ Vendre Appartement F3 - 85 m² - 3 Pièces - Cuisine + Séchoir - 1er étage à Bir El Djir - Millennium - Acté - Tél : 0771.66.46.43 - 0780.14.75.65

■ Vends des Apparts standing - Nvlle Constr. Sup. 160 m² aux 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} étages - Actés - Non finis (Manque finition) dans un immeuble de 5 étages avec porte fermés - Appart chaque palier - situés à Choupot - ORAN - Tél : 0771.48.59.43

■ Location d'un Appartement (F4 double façade) à Front de Mer « centre-ville » d'ORAN - Tél : 0554.63.62.69

■ Vends ou Loue Studio à Fernand-Ville - Possibilité de Promesse de Vente - Tél : 0560.59.41.94

■ Logement à louer en finition. Sol - Sous-sol - Premier étage : Uniquement pour Bureau - Rond-point de la wilaya - 13, Rue Tizirt - Bel Air - ORAN - Tél : 0775.94.85.49

■ A vendre Appartement F4 grand standing à Maraval (ORAN) bien situé - Prix après visite - Tél : 0561.20.45.47 - 0660.57.59.43 - Le prix négociable

■ Partic. loue à l'année F4 de 200 m² à ORAN près hôpital de pédiatrie, en face résidence Benabed - Meublé et équipé en totalité - 2ème étage dans une petite résidence privée sur Boulevard - 7,5 U/mois - Tél : 0552.27.66.22

■ AGIMES - IMMO - 0557.29.15.30 - Loue F3 C. SDB - 2ème étage - Ensoleillé - Cité CIA Hippodrome El Makkari - 2,5 U/mois

■ Vendre Duplex 80 m². Acté. Coop. El Moujdahidie (Canastel - ORAN). 3 chambres, hall, séjour, cuisine, balcon, SDB, garage collectif avec 3 locataires - Tél : 0771.51.20.89

■ Vends / Echange F4 - 85 m² - Acté - 1er étage Haï Sabah face Mairie sur Bd - Ensoleillé - 02 Faç. 2 Balcons (Cuisine, Hall, SDB et WC en faïence) - contre Haouch - M.M. ou F4 max. 3ème étage - Tél : 0551.02.65.44

■ A vendre Appartement F4 - C. SDB - 3ème et dernier étage à la Cité des fonctionnaires (HLM) ORAN - Le prix après visite S.V.P. - Tél : 0797.55.69.03

■ F4 à vendre à Bel Air. 5ème étage. 02 façades. Très très bien ensoleillé. Bon voisinage le calme total - Grand Salon. 02 Pièces. Balcon. Cuisine... etc. - Tél : 0799.46.16.99 - 0791.57.58.33

■ A vendre Appart F3 - 1er étage Bt. 500 Logts - GDYEL - Tél : 0541.29.83.73

■ A.V. Appartement F2 Place Gambetta - Acté - 1er étage - 47 m² - Tél : 0663.61.06.34 - Intermédiaire s'abstenir

■ AGIMES-IMMO - 0557.29.15.30 - Loue joli Gd F3 - 90 m² - C. SDB - Hall - Clim - ADSL - Tél. - 2ème étg. Cité El Wiam. CNL Bir El Djir - Ensoleillé - Pt à clé - Parking gardé - Prix : 3,5 U/mois

■ A vendre ou Echange F2 à Hay Yasmine côté Hasnaoui - 60 m². 3ème étage. Libre de suite - Echange contre F4 ou F5 à Maraval plus complément - Etudier toute proposition - Tél : 0672.46.58.18

■ Cherche en Location Appartement F4 ou F5 à la Résidence Plaza - ORAN - non meublé - pour une durée de 3 ans - Envoyez SVP votre offre à : terrainoran@gmail.com

■ Vente Appartement F3, 75 m² + local 35 m² communiquant le tous refait à neuf à Akid Lotfi Oran en face la nouvelle poste / rez-de-chaussée sur élevé, convient très bien pour profession libérale - Tél : 0770.74.38.51

■ Vds Appart de luxe F3. 1er étage. 100 m² Bd Mohamed 5. Michelet. Cuisine équipée. Fenêtre Mischler. Faïence. Dalle de sol 1er choix importée. SDB avec Cabinet. Douche - Gaz. Eau. Elect. Tél. Internet. Climatis. Chauff. central - Tél : 0774.20.86.74

■ A vendre Appartement F3 - RDC - Cité Frères Benaïda (Cité Lamur) à côté Bahia - ORAN - Tél : 0772.06.05.44 - 0792.51.25.70

■ Vends Appart - Acté - F5 - 2ème étage - 3 façades sur Larbi Ben M'hidi - ORAN - Excellent voisinage - Convient pour Prof. Libérale - Tél : 0541.45.53.38

■ A vendre très bel Appartement F3 - Acté - 3ème étage. Ascenseur - Très bon voisinage. Sis à l'Avenue d'Oujda (Bâtiment ex-Bata) Eckmühl - ORAN - Contactez-moi au 0772.26.14.54

■ Vends Appartements F2 - F3 - F4 immeuble nouvelle construction. Ascenseur. Chauffage central etc. - Centre d'Oran Bd Hamou Boutléis - Libre de suite - Prix : 0551.42.09.21

■ Loue F2 - Meublé - 1er étage Place des Victoires - ORAN - Tél : 0795.68.16.80.

■ Vends F4 AADL - Refait - Meublé - Cuisine équipée - 16ème étage avec Ascenseur - Vue imprenable - Tél : 0553.10.59.61

ANNIVERSAIRE SOUCI YOUNES

Tel un ange tu as illuminé notre vie par ta venue au monde le 13/02/2012. Pour tes 4 ans et pour tout le bonheur que tu nous donnes, toute la famille te souhaite un Joyeux Anniversaire, une longue vie, une bonne santé et un avenir radieux. Que Dieu te protège. Ta tante Minina qui t'adore



VILLAS

■ Vends Villa 400 m² (R+2). Très bien située à la Sénia - Conviendrait pour Habitation ou Activité commerciale - Tél : 0550.51.43.07 / 0772.83.60.73

■ Vends petite Villa au bord de la mer - Bien aménagée (Pieds dans l'eau) à Clair-Fontaine (Ain El Turck - ORAN) - Prix après visite - Tél : 0771.95.49.53

■ Loue Villa (R+1) à Sidi Benyebka, à 20 Km d'ORAN, pour Société (de Préférence) avec toutes commodités - Pour plus de renseignements contactez : 0552.06.50.38

■ TLEMCCEN - Vends Villa R+1 - Sup. 150 m² : 07 Pièces - Derrière Polyclinique OUJLIDA - Tél : 0560.22.17.00

■ TLEMCCEN : Vends ou Loue à BOUHANAK Niveau de Villa - Tél : 0541.35.12.62

■ Vends Villa R+1. 267 m². Rue Meghilli Mounir (ex-Allée des Sources) El Kalaâ. TLEMCCEN - 2 niveaux habitables autonomes - Garage - Cour intérieure - Buanderie - Tél : 0790.28.39.38

■ Vends Haouch RDC + 1 : 3 PC. SDB. Cour (avec voiture) - 1^{er} : Terrasse + Gd Salon avec balcon. Surf. : 95 m² - Acté + L. Foncier - Sidi Chami à 15 min d'ORAN - Ville - 930 U - Tél : 0551.69.19.36

■ A.V. Villa 350 m² - Actée + L. Foncier : 6 Pièces + 3 SDB + Gd Jardin + Gd Garage - à Bouisseville - Ain El Turck - W. ORAN - Quartier calme - Tél : 0555.61.53.11

■ SIDI BEL ABBES : Vends Maison de Maître - Sup. 171 m² - R+1 - Bien située (Cité Serna) : 7 Pièces + 2 Cuisines + Cour + Puits - Actée & Livret foncier - Tél : 0554.58.87.71

■ Vends Carcasse à Maraval R+4, très bien située, mitoyenne à Ecole Yaghmoracen, pas loin de Stade La Radieuse - Peut contenir 6 F3 et un F4 standing - Tél : 0550.55.61.70

■ A vendre Villa - Double façade - Gambetta les Falaises. ORAN : 39, Rue Kadour Brahim - RDC + 1 Terrain 316 m² - 5 Pcs - 2 SDB - Garage - Bureau indépendant - Toutes commodités - Photo sur Oued Kniss - Tél : 0555.90.38.41

■ Cherche Location d'une Habitation à Misserghine - Tél : 0556.83.74.30

■ A vendre une grande Maison de Maître d'une superficie de 600 m², double façade, en plein centre-ville d'Oran - Idéale pour une Promotion immobilière - Tél : 0776.87.08.67

■ Vends ou Loue une Villa R+2 de 140 m² en plein centre d'ORAN à Delmonte, à 100 m de la CASORAN, constituée de 2 Appartements et de 3 Garages commerciaux - Tél : 0541.60.23.10

■ Vds belle Maison à Cité Petit - Sup. 311 m² - RDC : Garage + Dépôt + Ch. - 1^{er} : 4 Ch. + 2 Sal. climatisés + Cuis. moderne + 2 SDB avec Chauffe-bain - Tél : 041.74.63.27 - 0794.78.23.23

■ Part. vend Carcasse - Actée - de 176 m² - Sous-sol + R + 1 - 02 façades, à TAMZOU-GHA (SAINT-MAUR) 30 minutes d'ORAN - Vous pouvez avoir un jardin en plus de 120 m² sur la 2ème façade car c'est un Terrain nu - Tél : 0557.19.40.79

■ Vends : Villa 600 m² R+1 cité militaire avec piscine Canastel + Villa 430 m² R+1 cité militaire Morchid + Villa 1000 m² R+1 avec piscine Seddikia + Villa 300 m² R+1 cité ENSEP + Villa 180 m² Hippodrome - 0552.58.43.72 - www.immobiliersensaid.com

■ Vends Villa 220 m² R+1 St Hubert + Loue 2 Villas R+1 St Hubert + Vends ou Loue Villa 400 m² R+1 Top Luxe avec piscine en face Hôpital Canastel + Loue Villa R+2 Cité Djamel - Tél : 0560.18.38.27

■ Vente Maison 305 m². Quartier calme. Bon voisinage - Plein centre-ville Beau Séjour - TLEMCCEN - Tél : 0554.800.505 / 0771.238.014

■ Vds / Ech. Villa à Oued Tlélat. ORAN. 196 m². R+2. RDC : 2 G. 4 Voit. 4 m H - 2 P. Hall. SDB. WC. Cuis. Cour - 1er étg. : 3 P. Gd Salon. Gd Hall. Cuis. 2 SDB. Débaras. 2 WC. Pte Terrasse - 2ème étg. : 5 P. SDB. WC. Terrasse. Buanderie. Débaras - Tél : 0668.69.14.09 - Prix : 3 MDS

■ A vendre : Grande Villa à MOSTAGANEM - 1.154 m² - Actée et Livret foncier - Rez-de-chaussée : Sept Pièces. Un WC et Réduit - 1er étage : 3 Pièces. Grand Salon. Cuisine. Salle de bain. WC. Hall et deux grandes Terrasses - Entresol : Dépôt 684 m² - Prix intéressant - Tél : 0796.59.80.32

■ Vends Maison R+2. Actée + L.F. 185 m² à proximité Poste BENFREHA - Terrain D.F. 125 m². Acté. Lotissement 210 BENFREHA - Tél : 0551.16.38.55

■ A vendre à ORAN : Villa 315 m² - R+1 - Cité Emir AEK. St-Hubert - Actée + Livret foncier - Toutes commodités - Tél : 0799.54.56.71 - Curieux s'abstenir

■ A vendre M.M. Emir AEK (Ex-St-Remy) près Mosquée - Actée - 280 m². R+2 (14 m x 20 m) Bâti 200 m². 80 m² Jardin + Cour + Local - Garage vide 150 m² - 7 PC - SB - Salon - Accepte Echange F5 ou M.M. R+1 plus petit + complément - PO : 35 M - PD : 40 M - Tél : 0797.55.69.80 - Mohamed

■ Loue 1^{er} étage d'une villa composée de 4 pièces, cuisine, SDB, WC, grand hall, plus 2 Gdes pièces, WC avec tôle en terrasse, situé à Ain El Beïda à côté la Poste et la Mairie - Tél : 0771.20.60.33

■ Vends Hôtel 3900 m² à SOUGUEUR - TIARET de 49 Chambres - Cafétéria - Restaurant - Salle des fêtes - Piscine - Tél : 0557.344.950

EMPLOIS

■ Entrep. en Bât. à ORAN cherche pour un grand chantier à MECHRIA : Maçons - Manœuvres - Electriciens en Bâti. - Menuisier Poseur - Conducteur d'engin qualifié (Rétrochargeur) - Mobile - 0770.98.23.95 - e-mail : bati.recrutement@hotmail.com

■ Entreprise en Bâti. à ORAN cherche pour un grand chantier à MECHRIA : Coffreur - Manœuvre - Maçons - Menuisier Poseur - Electricien en Bâtiment - Etancheur - Mob - 0770.98.23.95 - e-mail : bati.recrutement@hotmail.com

■ Salon de coiffure à Bel Air cherche Coiffeuse (Femme) avec expérience - Salaire motivant - Tél : 0772.78.91.01

■ Importante Société recrute : des Commerciaux sérieux et dynamiques - Secrétaire sérieuse qui maîtrise l'outil informatique expérience souhaitée - Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.43

■ Société de Distribution de Produits dermo-cosmétiques cherche Animatrices pharmacies ayant expérience et motivées - E-mail : businessbridge.dz@yahoo.fr - bridgecosmetique@gmail.com

■ Chou Chou Plus cherche des Vendeuses et Vendeurs - Salaire motivant + CNAS - Déposez vos CV à : Rue Larbi Ben M'hidi N° 51 - Mobile : 0770.777.666

■ Dans le cadre de l'ANEM cherche Jeune Fille Aide Comptable - Envoyer : Lettre manuscrite + CV au Fax : 041.70.79.53

■ Sté à ORAN : Recrute dans l'immédiat un Comptable Financier expérimenté à mi-temps, à jour dans nouveau système, certification des bilans et la gestion en général - Envoyer CV au : sigirecrutement@gmail.com

■ Sté à ORAN : Recrute 01 Femme de ménage âgée de 35 ans et +, dynamique et sérieuse, expérience minimum 1 an, demeurant à Bir El Djir - Envoyer CV au : sigirecrutement@gmail.com

■ Sté à ORAN : Recrute 10 Opérateur, Opératrice niveau moyen ayant déjà travaillé sur machine indust. acceptant travail de quart, expérience 2 ans et +, sérieux, non fumeur, demeurant à Bir El Djir et environs - Envoyer CV au : sigirecrutement@gmail.com

■ Sté à ORAN : Recrute 01 Chauffeur PL VL expérience dans les démarches de tout genre, dynamique, âgé de 45 ans et plus, demeurant à Oran - Envoyer CV au : sigirecrutement@gmail.com

■ Sté à ORAN : Recrute Cariste âgé de 35 ans et +, expérience minimum 1 an, non fumeur - Envoyer CV au : sigirecrutement@gmail.com

■ Société commerciale / disposant d'un atelier de menuiserie ébénisterie Recrute :

- 05 Menuisiers ébénistes,
 - Longue expérience exigée dans la fabrication de meubles,
 - Retraités acceptés,
 - Résidant à Oran et environs immédiats.
- Transmettre CV au N°fax : 041 29 23 52 et 041 61 70 07

A vendre villa
385 m² R+2, actée, composée de 2 habitations séparées par jardin, double façade, 10 pièces cuisine, 3 salles de bain, 1 garage, cour + 2 grandes pièces, cuisine, salle de bain, 1 local 60 m², toutes commodités, quartier résidentiel Les Palmiers Maraval, prix après visite. Tél : 0778.33.64.61

■ BET à Ain El Turck cherche Informaticiens en Développement et Maintenance Connait Delphi et SQL. Pascal - Envoyer CV au : mehjam2001@yahoo.fr

■ Cabinet d'architecture cherche pour ses chantiers : Ingénieur en GC - Technicien en Bâtiment - Envoyer CV à : systemez31@gmail.com

■ Sté à ORAN recrute pour le compte d'un Groupe français Téléconseiller maîtrise parfaite de la langue française et outil informatique - Envoyer CV à : recrutement@marketel-algerie.com

■ Cabinet dentaire au centre-ville d'ORAN recrute un Chirurgien Dentiste à mi-temps - Contacter le : 0662.68.92.29

■ BET : Recrute Architecte maîtrisant divers logiciels - Lieu de travail : CANASTEL - ORAN - Contact : catecbet@hotmail.fr

■ Atelier de Couture situé à Choupot - ORAN : Recrute des Couturiers Point droit (H ou F) qualifiés avec expérience, sérieux et motivés - Tél : 0549.82.77.89

■ Salon de coiffure « Dames » au centre-ville d'ORAN cherche une Coiffeuse qualifiée - Tél : 0699.67.53.04

■ Cherche Ouvrier et Demi Ouvrier en Menuiserie Bois : 26, Rue des Frères Missouri - Choupot - ORAN - Tél : 0770.940.240

■ Boucherie à ORAN cherche : 02 Bouchers qualifiés - 2 Apprentis - 02 Femmes de ménage - Tél : 0551.04.01.27 - 0541.24.90.03

■ Entreprise sise à ORAN recrute un Médecin Généraliste (un homme) - Envoyer CV par email : sarldrh2015@gmail.com

■ ETHP sise à ORAN cherche des Conducteurs de Travaux en Bâtiment - Expér. 5 ans - Envoyer CV et Demande au Fax : 041.42.32.82

■ Hôtel les Andalouses recrute : 01 Maître d'hôtel Restaurant - 01 Chef de rang Restaurant - 01 Réceptionniste Hôtel - 01 Cuisinier Restaurant - Contacter Fax : 041.26.33.79

■ BARBAROSSA recrute pour son nouveau Restaurant à Akid Lotfi : Serveurs et Serveuses - Cuisiniers - Femme de ménage... Adressez-vous à Barbarossa Front de mer - Tél : 0550.57.57.38

■ Recrute Commercial pour un poste de Vendeur - Concepteur de cuisines : jeune, dynamique, bon français, intéressé pour la déco - Maraval - Tél : 0776.68.69.10

■ MEZZO Recherche : Serveuse - Cuisinière - Pour son Restaurant d'ORAN - Plateau - Tél : 0551.52.55.04

■ SARL EL WASSILA COSMETIQUES ORAN Recrute : 1 Comptable - Envoyer CV au Fax : 041.50.40.90 - Email : elwassilacos@hotmail.fr

■ Recrute Chauffeur « Léger » expérimenté - Âge minimum 40 ans Homme ou Femme avec ou sans véhicule - Envoyer CV par mail : ylotfi@hotmail.com

■ Je cherche des Employées Femmes : Couturières et Finition - Résidentes au centre-ville d'ORAN - Tél : 0779.44.19.56 - 0770.31.16.41

■ Importante Société Privée recrute : Une Secrétaire Administrative, présentable, maîtrisant l'outil informatique - Envoyer CV par FAX au numéro suivant : 041.65.03.01 - Transport assuré de Rond-point de Dar El Beïda à l'usine située à Cheteïbo

■ Recrute Vendeuse sérieuse, dynamique et présentable, ayant un bon sens de communication et l'esprit d'équipe - et Manutentionnaire - Veuillez nous contacter au : 0782.72.49.43

■ Sté à BETHIOUA recrute : Chaudronniers - Gestionnaires de stock - Electriciens - Caristes - Tél : 040.22.37.62 - 040.22.32.43

■ Sté à BETHIOUA recrute : Soudeurs - Manœuvres - Peintres - Meilleurs - Magasiniers - Commercial - Tél : 040.22.37.62 - 040.22.32.43

VEHICULES

■ TLEMCCEN : A vendre POCLAIN CATERPILLAR avec Brise-roche - Année 1998 très bon état + Rétro-chargeur KOMATSU + Compresseur EC50 - Tél : 0542.69.29.05

■ Ambulance à vendre Jin Bel - moteur Citroën 2.2 Essence - 2010 - Prix offert : 140 Millions - Roulé 52.000 Km sur Cale - Tél : 0770.524.884

LOCAUX

■ TLEMCCEN : Loue Magasin de 16 m² à Résidence TAGRART à Imama Kiffane en face Hôtel IBIS 6 Tél : 0782.89.49.56

■ A vendre Local commercial 140 m² + Soupe 60 m². Excellent état : Rue de Paris - Bd Maâta centre-ville d'Oran. Endroit commercial (Vente en gros Textile - Habillement - Mercerie) - Tél : 0676.82.11.60 - Prix après visite

■ A vendre Local commercial très bien situé sur le grand boulevard Haï El Yasmine 2 - Aménagé 100 %, - Fini Top - Sup. 38 m² RDC + 60 m² Sous-sol - Tél : 0770.14.02.03

■ A louer Local (RDC) 220 m² aménagé Unité de Production, à Bir El Djir Millennium à 300 m de la Daïra. Idéal pour Projet de Production ou Conditionnement de produits alimentaires - Pour + de détails contacter : 0771.51.79.98

■ Location Local commercial 84 m² à Maraval (Haï Zitoune) Terminus " 6 " à côté Stade Radieuse - Tél : 0559.69.38.18

■ A louer Local de 70 m² à St-Eugène - ORAN - Convient toutes activités - Tél : 0791.72.16.92

■ A louer une Pizzeria - Fast Food en face le lycée de Belgaïd - Bir El Djir - ORAN - Tél : 0776.68.69.10

■ AGIMES-IMMO - 0557.29.15.30 - Loue ou Vend : ex-Agence Immobilière bien agencée se compose de 02 Pces + soupenne + sanitaires + Tél - RDC : a activité pendant 12 années - 67, Av. St-Eugène. ORAN - Location 2 U/mois (3 - 6 - 9 ans). Vente : 320 U. Nég. Donné 280 U.

■ TLEMCCEN - Z.I. HENNAVA : Location Parc 1460 m² clôturé dont 300 m²

Ligue 1 - Matches avancés L'ASMO rate le coche, le CRB tire le nul



Ph.: B. H. Karim

M. A.

La 20^e journée du championnat de Ligue 1 qui a démarré mardi dernier avec le match avancé MOB-ESS, Ligue des champions d'Afrique oblige pour la formation béjaouie qui doit se mesurer demain face à l'Ashanti Gold du Ghana, s'est poursuivie hier avec le déroulement de quatre rencontres dont deux en diurne qui a vu les deux représentants de la ville d'Oran se contenter du nul.

A Oran, l'ASMO qui fondait de grands espoirs avec la réception du MCA sur son ancre du stade Habib Bouakeul pour se relancer dans la course au maintien, n'a pu trouver la faille dans le compartiment défensif adverse, malgré une bonne débauche d'énergie et un match plein qui peut lui servir de référence, mais en face il

avait un dernier rempart nommé Chaouchi, lequel à lui seul a découragé les attaquants asémistes. Toutefois, selon les observateurs qui suivent de très près l'évolution de la formation asémiste, cette dernière a joué son meilleur match de la saison. Crédités d'une bonne prestation, les camarades de l'excellent Benzerga, qui demeurent en position de potentiels relégables, ne doivent pas baisser les bras même si leur mission s'annonce des plus difficiles. En somme, la formation de Nabil Medjahed méritait mieux ce vendredi face à une équipe du MCA qui aura déçu plus d'un.

A Alger, au stade du 20 Août 55, c'est un autre keeper qui s'est illustré, à savoir Natèche, lequel a sauvé le MCO d'une défaite qui se dessinait en seconde période à l'issue d'une rencontre où l'arbitrage de

Arab a été contesté. Toutefois, le MCO ne doit s'en prendre qu'à lui-même, car après avoir dominé la première période avec à la clé une avance de deux buts au tableau d'affichage, œuvres de Larbi (24') et Dehar (44'), les protégés de Bouali Fouad furent tout simplement transparents en seconde période en laissant l'initiative du jeu aux locaux. Ces derniers qui n'en demandaient pas tant s'installèrent dans le camp oranais. C'est Nekkache (53') qui annonça la révolte des protégés d'Alain Michel, lesquels mirent à rude épreuve Natèche qui retarda l'échéance avant de plier sur un penalty de Rebih (90').

Résultats

CRB 2	MCO 2
ASMO 0	MCA 0

Ligue 2

Le trio de tête fait le vide derrière, le MCS en hausse

Le trio de tête, OM-CAB-USMBA, a pris une sérieuse option pour la montée en Ligue 1. C'est du moins l'impression qui se dégage à l'issue de ce vingtième round qui a vu l'ASO Chlef hypothéquer ses chances d'accession. En effet, le leader médéen a réussi à conserver son fauteuil de leader après avoir imposé le nul aux Chéliens, confirmant ainsi ses prétentions et surtout son invincibilité depuis l'entame de la phase retour. Le CAB, lui, est parvenu à battre l'ABS, ce qui lui a permis de consolider sa seconde position et réduire son retard à une longueur seulement de l'OM. Pour sa part, l'USMBA a remporté un précieux succès face à son hôte du jour, le MCEE, qui a pratiquement perdu toutes ses chances pour le podium. Au Khroub, le Paradou AC est passé à côté d'une victoire devant l'ASK après avoir mené au score à deux reprises. En somme, un bon nul pour les Pacistes contrairement aux Khroubis qui se retrouvent dans la zone des turbulences, car ne comptant que trois unités d'avance

sur le premier potentiel relégable, l'OMA. En revanche, la grande surprise nous est parvenue de Béjaia où le MCS a étonné plus d'un en réussissant à damer le pion à la JSMB où le nouvel entraîneur Fergani a échoué dans son premier examen. Pour sa part, l'USC a enfoncé l'OMA qui a concédé une défaite qui risque d'être lourde de conséquences avant le prochain match face à l'ASO Chlef. Le CRBAF, quant à lui, a évité la défaite à Skikda. Ce n'est pas le cas de la lanterne rouge, l'USMMH, qui a essuyé la défaite de trop face au CABBA et met un pied en division inférieure.

M. Zeggai

Résultats

USC 2	OMA 0
JSMS 1	CRBAF 1
ASK 2	PAC 2
JSMB 0	MCS 1
CAB 1	ABS 0
USMBA 1	MCEE 0
ASO 0	OM 0
CABBA 1	USMMH 0

Basket-ball - Superdivision A

Le GSP et l'USS sur du velours

Scindée en trois rounds, la 19^e journée, qui a démarré hier avec quatre rencontres dont l'affiche CRB-DB-IRBBA se poursuivra cet après-midi avec deux oppositions pour se terminer mardi prochain avec le match décalé, RC Constantine - OMS Miliana. Aujourd'hui à Skikda, les Sétifiens

de l'USS qui sont allés se refaire une santé mardi dernier à Blida en prenant le meilleur sur l'USMB (67-87), seront en conquérant à Skikda pour améliorer leur classement dans la partie haute du tableau. Pour sa part, le GSP qui a pris les commandes du groupe à la faveur de sa victoire en

match retard face à l'ABS, devrait logiquement conforter sa position même hors de ses bases, à Blida, face à l'USMB.

Fouad B.

Aujourd'hui à 15 h 00

AB Skikda	US Sétif
USM Blida	GS Pétroliers

Conséquence d'une gestion au jour le jour Le MCA en quête d'un entraîneur

Kamel Mohamed

Le MC Alger est toujours sans entraîneur attiré. Alors que la direction du club avait annoncé l'engagement de Younès Ifticen, elle s'est rétractée après s'être rendu compte que ce dernier ne disposait pas de la licence d'entraîneur lui permettant d'exercer en Ligue 1. Du coup, la direction du MCA se remet à la recherche d'un autre technicien.

Le président du club, Achour Betrouni, a indiqué qu'il engagea un technicien étranger, annonçant en même temps que l'entraîneur des jeunes catégories, Lotfi Amrouche, pourrait être promu au poste d'entraîneur en chef s'il réalise de bons résultats ! Dans le même temps, la direction du MCA a sollicité Kheiredine Madoui qui exerce en Arabie saou-

dite, l'entraîneur du CR Belouizdad Alain Michel, ainsi que José Anigo, qui a exigé un salaire de 20.000 euros, et Garzitto. Les dirigeants du Mouloudia ne savent plus où donner de la tête dans la mesure où ils osent contacter des entraîneurs qui sont en poste ! Du jamais vu. Pis encore, les dirigeants du Mouloudia accusent Mustapha Biskri de les avoir abandonnés après le limogeage de Meziane Ighil. Or, Biskri a signifié qu'il s'est retiré en signe de solidarité avec Ighil et qu'il ne pouvait jamais continuer à travailler au Mouloudia compte tenu de la situation qui y prévaut.

Il faut relever que le MCA a connu sept présidents depuis que le club a été repris par Sonatrach, soit une moyenne de deux présidents par saison...

Division nationale amateurs Ouest Une bonne opportunité pour le RCBOR

La course à la première place donnant accès à la ligue 2 risque encore une fois d'être relancée au cours de cette journée où le match RCBOR-ESMK constitue une affiche entre ces deux prétendants. Seule équipe invaincue avec la meilleure défense du groupe, le RCBOR semble bien armé pour conserver son fauteuil de leader, mais attention à cette formation de l'ESMK, capable du meilleur comme du pire. De toute façon, le RCBOR fera tout pour accentuer son avance à sept longueurs alors que les Koléens doivent réaliser le meilleur résultat possible pour ne pas sortir prématurément de la course. De son côté, le dauphin, le CRBBB, accueillera le WAM dans un match où les gars de Benbadis sont dans l'obligation de mettre fin à la spirale de mauvais résultats à domi-

cile pour éviter d'être distancés par leurs homologues de Oued R'hiou. C'est le cas également du GC Mascara et l'ASB Maghnia qui s'affrontent dans un match où le nul n'arrange aucunement les affaires des deux formations. On présume par ailleurs que la mission des Mascaréens s'annonce difficile face aux Maghnaouis, lesquels sont déterminés à réagir après les dernières contre-performances. Au bas du tableau, le choc des mal-classés mettra aux prises le CRBS au MBH. Les trois points sont indispensables pour les deux teams pour ne pas hypothéquer leurs chances de maintien. La lanterne rouge, l'IST, où l'on annonce le retour du coach Dehilis, jouera l'une de ses dernières cartes chez lui face à la JSMT. Le SKAF, lui, dispose d'une belle opportunité d'améliorer quelque peu sa position avec la venue du SCMO.

A Tlemcen, le WAT n'aura aucune excuse lors de la réception du SAM, une équipe minée par une crise interne sans précédent. Enfin, le match ESM-USR reste ouvert à tous les pronostics dans la mesure où ces deux formations ont fait preuve d'une grande irrégularité jusque-là.

M. Z.

Aujourd'hui à 15 h 00

Sidi Bel-Abbès	CRBBB-WAM
Tighenif	IST-JSMT
Maghnia	ASBM-GCM
Tlemcen	WAT-SAM
Mostaganem	ESM-USR
Oued R'hiou	RCBOR-ESMK
Khemis Miliana	SKAF-SCMO
Chlef	CRBS-MBH

Division nationale amateurs Centre Le NARB Reghaia joue gros à Jijel

Au cours de cette seconde étape de la phase retour, on assistera à cette particularité dans ce groupe qui veut que, tour à tour, les meneurs reçoivent ou sont de sortie de semaine en semaine. Cette fois, ils sont cinq à évoluer hors de leurs bases, et tout dépendra, bien entendu, de la façon avec laquelle ils négocieront ces déplacements, les oppositions étant de différents niveaux. Le co-leader, le NARB, ira défier la JSD à Jijel laquelle n'a pas pour habitude de s'incliner à domicile (une seule fois), mais qui a tout de même concédé quatre

nuls. Quant au NARB, il misera sur la solidité de sa défense pour éviter ce qu'éprouve. L'autre co-leader, l'IBKEK, a apparemment une tâche plus aisée à Kouba face à un RCK qui se morfond au bas du tableau. C'est le même cas de figure pour le MCM qui affrontera le RCB, qui n'est autre que le compagnon d'infortune du RCL. Des trois clubs ex-aequo au pied du podium, le WAB paraît de taille à tirer son épingle du jeu à Dar El-Beida, face au CRB-DB. En effet, l'USFBBA risque gros à Lakhdar qui a la particularité d'avoir l'attaque la plus prolifique, alors que le CR Beni Thour ne devrait pas éprouver de difficultés pour mettre à la raison la JSMD, trop inconstante cette saison. Pour sa part, il serait étonnant que l'USOA ne raffe pas la mise, à domicile, face à l'USMC. Enfin, le duel des mal classés entre la JSMD et le WRM s'annonce favorable au premier.

A. L.

Aujourd'hui à 15 h 00

Jijel	JSD - NARB
Kouba	RCK - IBKEK
Boumerdes	RCB - MCM
Lakhdar	IBL - USFBBA
Oued Amizour	USOA - USMC
Ouargla	CRBT - JSMD
Zeralda	JSMD - WRM
Dar El-Beida	CRBDB - WAB

La Terre assoiffée absorbe de l'eau, ralentissant la montée des océans



Tandis que les glaciers fondent et que le niveau des océans s'élève, la surface terrestre de plus en plus chaude et asséchée absorbe une partie de cette eau supplémentaire, selon une étude de la Nasa publiée jeudi. Des relevés par satellites réalisés ces dix dernières années montrent pour la première fois que les continents ont absorbé et emmagasiné 3.200 milliards de tonnes d'eau en sus dans leurs sols, lacs et aquifères (roches poreuses) souterrains, précise cette étude publiée dans le journal Science.

Un phénomène qui a ralenti temporairement, d'environ 20%, le rythme de la montée des océans, selon ses conclusions. "Nous avons toujours pensé que la dépendance croissante des populations à l'eau du sous-sol pour l'irrigation et la consommation se traduisait par un transfert net de l'eau des terres vers l'océan", a relevé J.T. Reager, du Jet Propulsion Laboratory (JPL) de la Nasa.

"Nous n'avions pas réalisé jusqu'à présent qu'au cours de la dernière décennie, les modifications dans le cycle mondial de l'eau ont plus que

compensé les pertes induites par le pompage de l'eau souterraine, transformant les terres en éponge --au moins temporairement", a-t-il poursuivi. Le cycle mondial de l'eau repose sur le flux de l'humidité: de l'évaporation au-dessus des océans à la retombée sous forme de précipitations, puis leur écoulement via rivières et fleuves vers l'océan. Quantifier l'effet de cette absorption des eaux par les sols sur la montée des océans n'avait pas été possible jusqu'à présent, faute d'instruments sur la terre ferme permettant des mesures sur la totalité de la planète. Les données de cette étude ont été relevées par deux satellites de la Nasa lancés en 2002. Les chercheurs ont déterminé que "l'absorption de l'eau par les terrains est répartie sur l'ensemble de la planète, mais cumulée elle représente le volume du lac Huron, le septième plus vaste lac au monde", situé à la frontière américano-canadienne, a souligné la Nasa.

Selon eux, cette découverte va permettre aux scientifiques de mieux calculer la hausse du niveau des mers à l'avenir.

Grande-Bretagne

The Independent arrête son édition papier

Le quotidien britannique The Independent, dont les ventes sont en chute libre depuis quelques années, arrête son édition papier et passera au 100% numérique à partir du 26 mars, a annoncé son propriétaire vendredi. "L'industrie de la presse est en mutation et ce changement est amorcé par les lecteurs. Ils nous montrent que l'avenir est au numérique", a déclaré Evgeny Lebedev, le propriétaire du journal, dans un communiqué. Avec environ 60.000 ventes par jour, The Independent, né en 1986, est le quotidien national actuellement le moins distribué au Royaume-Uni, loin derrière des tabloïds comme le Sun ou le Daily Mail et des titres comme le Times, le Guardian ou le Daily Telegraph. "Cette décision permet de sauvegarder la marque de The Independent et nous permet de continuer à investir dans le contenu de haute qualité éditoriale qui attire de plus en plus de lecteurs sur nos plateformes

en lignes", a ajouté M. Lebedev, à la tête du groupe ESI Media qui possède également le quotidien gratuit The Evening Standard. Le groupe a par ailleurs confirmé la vente, sous réserve d'accord des actionnaires, du journal "i", version allégée du quotidien, au groupe Johnston Press, qui devrait également accueillir au passage "un nombre significatif d'employés" de The Independent. La vente devrait rapporter environ 25 millions de livres (32 millions d'euros), selon les médias britanniques.

"Il y aura quelques licenciements auprès du personnel éditorial", a toutefois ajouté ESI Media. ESI Media, qui possède aussi la chaîne de télévision London Live, a insisté que The Independent devenait "le premier quotidien national à se lancer dans l'aventure 100% numérique à échelle globale". Il a annoncé la mise en place d'une application pour mobiles par abonnement et l'ouverture de



nouveaux bureaux en Europe, au Moyen Orient et en Asie ainsi qu'un développement aux Etats-Unis.

Pérou

12 enfants meurent de la rage après des morsures de chauve-souris vampire



Douze enfants sont morts au Pérou ces derniers mois après avoir été mordus par des chauves-souris vampires porteuses du virus de la rage, ont annoncé les autorités sanitaires. L'urgence sanitaire a été déclarée dans cette région de Loreto, frontalière de l'Equateur, à 1.100 kilomètres au nord de Lima, autorisant un déploiement "plus rapide des secours", de personnel et du matériel, a expliqué mercredi le ministre de la Santé, Anibal Velasquez, à la télévision publique. "Au vu des symptômes et des rapports médicaux, les 12 enfants de deux communautés de l'ethnie Achuar sont morts d'une épidémie de rage". "Les victimes ont été

mordues par des chauves-souris vampires, des animaux qui se nourrissent de sang, dans les villages de Yankuntich et Uncun dans la forêt de la région de Loreto", a expliqué le directeur de la Santé de la région Hermann Silva. Les décès ont eu lieu entre septembre et février, dont le dernier mercredi, selon les autorités sanitaires. Un enfant de 9 ans et une femme de 22 ans ont eux pu être soignés.

"Nous avons rencontré la communauté des Apus et ils nous ont dit que la population pensait que la mort de ces enfants était due à de la sorcellerie. C'est pour cela qu'ils nous ont informés rapidement de l'épidémie", a précisé M. Silva, qui s'est rendu sur place.

France

Un bus scolaire éventré par un camion, six adolescents tués

Six adolescents ont été tués jeudi matin à Rochefort (sud-ouest de la France) dans l'accident de leur minibus scolaire, éventré par un élément métallique dépassant d'un poids lourd de chantier qui le croisait, selon les autorités. Le drame a été provoqué par la ridelle du camion-benne, une paroi métallique maintenant son chargement, qui "s'est ouverte et a cisailé le côté latéral du car qui venait dans l'autre sens", a expliqué le procureur de La Rochelle, Isabelle Paganelle. L'accident est survenu à

07h15 dans une rue longeant les quais du port de commerce de Rochefort, une commune de 25.000 habitants. Sur les 15 collégiens et lycéens qui se trouvaient à bord de l'autocar, six sont décédés et deux autres, blessés, ont été hospitalisés. L'un des deux blessés souffre de fractures multiples.

"Ca s'est fait en une fraction de seconde, j'ai pas eu le temps de me rendre compte! Les secours sont arrivés très, très vite. Moi je suis redescendu du car aussitôt", a raconté à l'AFP

Maxime, 24 ans, qui venait de monter dans l'autocar. Le côté gauche du véhicule a été déchiqueté sur toute sa longueur, juste sous le niveau des vitres, ont constaté des journalistes de l'AFP. L'impact le plus important se trouvait à l'arrière gauche. "C'est un drame épouvantable, tout s'est passé très rapidement et le chauffeur n'a rien pu faire", a déclaré le ministre de l'Ecologie et des Transports, Ségolène Royal, venue sur place en compagnie de la ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem.

Espagne Démantèlement d'un trafic de faucons destinés aux Emirats



Un réseau international de trafic de faucons, destinés à participer à des courses de rapaces aux Emirats arabes unis, a été démantelé en Espagne, ont annoncé jeudi les autorités espagnoles à Madrid. "Ces dernières années, plus de 500 spécimens de ces rapaces pourraient avoir été exportés pour une valeur supérieure au million d'euros" via ce réseau, a affirmé la direction générale de la Garde civile dans un communiqué. "49 personnes ont été mises en cause et 38 centres d'élevage ont fait l'objet d'enquête administrative" au cours des investigations lancées en 2013, selon la même source.

Le réseau, dirigé par un Syrien, achetait à des éleveurs espagnols non déclarés les jeunes rapaces hybrides, issus de croisements de faucons pèlerins "extraits illégalement de leur milieu naturel" et de faucons gerfauts. Le réseau pouvait payer 3.500 euros chaque paire d'oiseaux.

La garde civile précise que les "courses de faucons" sont actuel-

lement en vogue parmi les élites de l'Etat des Emirats arabes unis (regroupant sept émirats dont Abou Dabi et Dubaï). Quand un oiseau remporte ce genre de compétition, son propriétaire reçoit un prix financier très important. La demande y est d'autant plus forte pour ces hybrides d'importation que le faucon gerfaut ne peut être élevé dans cette fédération au territoire désertique ou semi-désertique. Neuf spécimens ont été saisis à l'aéroport de Madrid, et onze autres dans un centre d'élevage de la province de Zamora, dans le nord-ouest du pays, selon le communiqué.

La police émiratite a été prévenue via le réseau international Interpol, a indiqué à l'AFP un porte-parole de la garde civile. Le faucon pèlerin est depuis 2007 une espèce protégée en Espagne. Selon le ministère de l'Agriculture et de l'environnement, la population espagnole de faucons pèlerins est la plus importante d'Europe, avec environ 2.000 couples.

Mécontente de sa coupe, une Californienne tente d'abattre le coiffeur

La cliente mécontente d'un salon de coiffure de San Diego a tenté mercredi d'abattre l'auteur de sa coupe de cheveux désastreuse en utilisant une arme chargée de plusieurs balles, a rapporté la police californienne précisant que le pistolet s'était enrayé. Adrian Blanche Swain, 29 ans, s'était fait couper les cheveux au salon "619 Barber Shop" dans le sud de la Californie, avant de constater que la coupe ne lui convenait pas. Revenant sur ses pas, la jeune fem-

me a fait irruption dans la boutique et appuyé trois fois sur la gâchette de son arme à feu, a détaillé la police.

"Le pistolet était chargé mais a mal fonctionné", a expliqué le sergent Ray Battrick de la police de San Diego. Le coiffeur et une autre personne qui se trouvait là ont alors plaqué Mme Swain au sol et l'ont maîtrisée jusqu'à l'arrivée de la police, a poursuivi le sergent Battrick. La cliente mécontente risque d'être condamnée pour tentative de meurtre.

Mexique Mutinerie dans une prison, 49 morts

Une mutinerie a fait 49 morts et 12 blessés jeudi à Monterrey, dans le nord-est du Mexique, où des prisonniers se sont battus et ont allumé des incendies dans une prison surpeuplée, à la veille d'une visite du pape François. Les affrontements, qui ont duré 30 à 40 minutes, ont éclaté après une bataille entre deux groupes rivaux d'une même bande criminelle, les Zetas, a indiqué le gouverneur de l'Etat de Nuevo Leon, Jaime Rodriguez. "Ils ont utilisé des armes blanches, des battes (de baseball) et des bâtons", a-t-il précisé, ajoutant que 3.800 prisonniers étaient incarcérés dans cet établissement pénitentiaire, le plus vieux de la région, soit le double de ses capacités. Souvent

surpeuplées, vétustes et gangrenées par la corruption, les prisons mexicaines sont le théâtre régulier de violences ou d'évasions. En 2012, plus de 60 prisonniers avaient péri lors de deux mutineries dans les Etats de Nuevo Leon et Durango, et plus de 130 détenus étaient parvenus à s'échapper de la prison de Piedras Negras dans l'Etat de Coahuila par la porte principale.

"Nous sommes face à une tragédie", a déclaré M. Rodriguez, à la veille de l'arrivée du pape François, qui visitera mercredi prochain à Ciudad Juarez, ville à la frontière américaine, une autre prison longtemps réputée comme une des plus dangereuses du pays.



09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
10.30 Dalti
11.00 Expression livre
12.00 Journal en français
12.25 Point culturelle
12.45 Mawid zefafe
Feuilleton doublé

14.05 Souffrances d'une femme
Feuilleton algérien
14.45 Trésors d'Algérie (El Oued)
16.00 Football en USMB/RCA en direct
18.00 Journal en amazigh
18.25 Dalti
19.00 Journal en français

19.25 Santé mag

20.00 Journal en arabe
20.45 C'est son show
22.30 Studio live
23.40 Santé mag
00.00 Journal en français



23.10 On n'est pas couché



Présenté par **Laurent Ruquier, Léa Salamé, Yann Moix**
Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias se succèdent sur le plateau pour évoquer leur actualité. Après «Le Flop Ten» de la semaine qui pointe ceux qui ont défrayé la chronique, les célébrités invitées se prêtent au jeu des questions de Laurent Ruquier, Léa Salamé et de Yann Moix qui pimentent les discussions sans langue de bois.
02.35 Alcaline le mag

11.20 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.40 Point route
12.50 Météo 2
13.00 Journal
13.20 13h15, le samedi...
13.55 Météo 2
14.00 Tout compte fait
14.50 XV/15
15.25 Rugby
17.20 XV/15
17.50 Rugby
19.55 Météo 2
20.00 Journal
20.40 Parents mode d'emploi
20.51 Météo 2
20.55 Pop show



20.55 Crime en Lozère



Avec **Florence Pernel, Barbara Cabrita, Vincent Winterhalter, Jérôme Anger**
Le corps sans vie de Jérôme Sennac, exploitant agricole et guide touristique bénévole, est retrouvé dans une grotte du Larzac. L'homme a été poignardé en plein cœur. La vice-procureure Elisabeth Richard et le commandant de gendarmerie Paul Jansac se rendent sur les lieux du crime. Leurs soupçons se portent sur Julien Cazagnes, un jeune berger qui avait eu une altercation avec Jérôme peu de temps avant le drame.
22.30 Soir 3
22.55 Le bonheur sinon rien !
00.25 L'Etoile

11.30 La voix est libre
12.00 12/13 : Journal régional
12.25 12/13 : Journal national
13.20 Un livre toujours
13.25 Les grands du rire
15.15 Les carnets de Julie
17.15 Personne n'y avait pensé !
17.55 Questions pour un super champion
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
20.00 Météo
20.05 Tout le sport
20.20 Météo régionale
20.25 Zorro



12.50 Sandwich, bienvenue au club !
13.45 Vues d'en haut
14.15 Vu sur Terre
15.10 Superstructures
16.10 Premiers pas dans la nature
17.05 Verdict
18.05 Les métiers de l'impossible
19.00 On n'est pas que des cobayes !
20.00 Entrée libre
20.40 Echappées belles
22.10 Japon, le retour aux sources
23.05 Loeil et la main
23.30 Non-assistance à mer en danger
00.25 Décollage pour l'Amérique

09.45 360°-GEO
10.30 La splendeur des Bahamas
13.25 Futurmag
14.00 Yourope
14.25 Voyage aux Amériques
15.10 Un matin sur Terre
18.10 Cuisines des terroirs
18.35 Arte reportage
19.30 Le dessous des cartes
19.45 Arte journal
20.00 360°-GEO
20.45 Tu mourras moins bête
20.50 Egypte, les secrets de la Vallée des rois
22.50 Berlin, le mur des sons
23.45 Tracks
00.25 Karambolage

12.30 Le journal de la RTBF
13.00 Vivement dimanche
14.15 Rugby : France / Irlande (Tournoi des 6 Nations)
16.20 Football - Ligue 1
18.10 64' le monde en français
19.15 Nouvo
19.30 Le journal de France 2
20.00 Le pouvoir
21.35 Espagnol niveau 1
22.00 TV5Monde le journal Afrique
22.25 Le journal de la RTS
23.00 Passage du désir
00.30 Zap in.ch
01.00 TV5Monde le journal

TÉLÉVISION



00.30 Stalker



Saison 1 - Episode 5

- **Le clown**
Avec **Maggie Q, Dylan McDermott, Mariana Klaveno, Victor Rasuk**
Dans un magasin de déguisements, Laurie, une étudiante, est attaquée par un homme habillé en clown. Les soupçons se portent sur Bobby, son ex-petit ami, fêtard et immature. En l'interrogeant, Beth apprend que la jeune femme a récemment emménagé dans une maison prétendument hantée.
00.30 Stalker

12.00 Les douze coups de midi
12.45 Météo
13.00 Journal
13.30 Reportages découvertes
14.45 Grands reportages
16.05 Un patient troublant
17.50 50mn Inside
19.50 Là où je t'emmènerai
19.55 Météo
20.00 Journal
20.35 Du côté de chez vous
20.40 Météo
20.55 The Voice, la plus belle voix
23.15 The Voice



TF1 20.55

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX

Saison 5 - Episode 3

Présenté par **Nikos Aliagas, Garou, Mika, Florent Pagny, Zazie**

Les auditions à l'aveugle se poursuivent, et Mika, Garou, Zazie ainsi que Florent Pagny ne sont pas au bout de leurs surprises. Dans leur fauteuil, dos à la scène, ils écoutent tour à tour les prestations de chanteurs qui n'ont que quelques minutes pour les convaincre en interprétant un titre. Si un coach se retourne, le talent rejoint automatiquement son clan. Mais si plusieurs jurés sont séduits, le pouvoir s'inverse et le candidat peut alors choisir son équipe. Mika, Garou, Zazie et Florent Pagny devront trouver les bons arguments... quitte à se taquiner entre eux.

france 2 20.55

POP SHOW



Présenté par **Nagui, Joséphine Draï, Alex Vizorek, Pierre-Emmanuel Barré**

Invités : Michèle Bernier, Amaud Ducret, Virginie Hocq, Stéphane Rousseau, Delphine Wespiser et Anthony Kavanagh. Ces artistes vont jouer avec le meilleur de la culture populaire de ces quarante dernières années et tenter de remporter 80 000 euros qui seront reversés au Secours populaire français. Créée en 1945, cette association lutte contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde. Les célébrités choisissent les thématiques sur lesquelles elles seront interrogées. Seront évoqués le sport, la télévision, la musique, le cinéma, l'humour ainsi que les people.

CANAL+ family 20.50

CLOCHETTE ET LA FÉE PIRATE



La fée Zarina est fascinée par la poussière bleue. Malgré l'interdiction de manipuler la précieuse matière, elle n'y résiste pas et provoque une catastrophe. Elle prend la fuite. Un après, elle revient et vole toute la poussière bleue. Clochette et ses amies se lancent alors à sa poursuite. Elles découvrent rapidement que Zarina s'est alliée avec les pirates. Mais cette dernière les asperge d'une poudre de son invention qui échange leurs talents.



20.55 NCIS : Los Angeles



Saison 7 - Episode 8

- **Tromperie**
Avec **Chris O'Donnell, Daniela Ruah, Eric Christian Olsen, Barrett Foa**

L'équipe enquête sur la disparition de Jada Khaled, un témoin sous protection policière originaire du Soudan qui a été victime d'une embuscade. Cette affaire met Sam dans une situation délicate car il avait eu une relation intime avec Jada lors d'une mission d'infiltration, quatre ans plus tôt. Callen et Deeks se rendent sur les lieux du guet-apens.
01.00 Sons of Anarchy

10.40 Cinésix
10.45 Drop Dead Diva
12.45 Le 12.45
13.10 Les reines du shopping



17.50 Cousu main
19.40 Météo
19.45 Le 19.45
20.10 Scènes de ménages



20.55 Kingsman : services secrets



Avec **Taron Egerton, Colin Firth, Samuel L Jackson, Mark Strong**
Orphelin de père, le jeune Eggsy est un adolescent rebelle qui ne supporte pas le nouveau compagnon de sa mère. Emprisonné après une bagarre, il contacte un jour Galahad, un ami de son père. Ce dernier lui propose de rejoindre Kingsman, une société secrète d'espionnage. Il doit pour cela réussir toute une série d'épreuves...
23.00 Fast & Furious 7
01.10 La French

11.25 Album de la semaine +
12.00 Filles d'aujourd'hui
12.05 Le petit journal de la semaine
12.45 Le tube
13.50 Zapping de la semaine
14.15 American Sniper
16.26 Samedi sport
16.27 Zapsport
16.35 Avant-match
17.00 Football
19.00 Le JT
19.10 Salut les Terriens !
20.25 Made in Groland



12.10 Sam le pompier
12.55 Les légendes de Tatonka
13.24 Consomag
13.40 T'as tout compris
14.15 Doctor Who
18.40 Un gars, une fille
20.25 Jeux olympiques de la jeunesse
20.50 Rugby
22.50 Le voyage fantastique du capitaine Drake
00.15 Monte le son, les sessions
00.40 Monte le son, le live



11.15 Revenge
13.00 Astéroïde
14.45 Danger en altitude
16.30 Tornade de glace
18.20 Appels d'urgence
20.40 N.T.1 infos
20.45 Météo
20.55 Chroniques criminelles

09.30 Talents W9
10.30 Génération Hit machine
12.35 Météo
12.40 Une nounou d'enfer
15.50 Glee
17.35 Soda
20.05 Météo
20.10 Talent tout neuf
20.15 Les Simpson



**Yasmina Khadra
à l'honneur
au festival
littéraire
«Lire à Limoges»**



Le festival littéraire "Lire à Limoges" a choisi pour son édition de 2016 qui se tiendra du 1er au 3 avril prochain à Limoges (Sud ouest de la France), de mettre à l'honneur le romancier algérien Yasmina Khadra, a indiqué le site web du festival. Le choix s'est porté cette année sur Yasmina Khadra car, "au-delà de sa renommée mondiale à laquelle a largement contribué sa célèbre trilogie "Les Hirondelles de Kaboul", "L'Attentat" et "Les Sirènes de Bagdad", il compte parmi les auteurs arabes et algériens les plus lus en occident, souligne la même source. Ses travaux ont été traduits dans plus de 40 langues. Né en 1955 à Kenadsa dans la wilaya de Bechar, Yasmina Khadra a reçu des prix prestigieux, notamment le Grand prix de Littérature Henri Gal décerné par l'Académie française en 2011. Il a également été fait Chevalier de la Légion d'honneur (France). Près de 300 écrivains viendront à la rencontre du public lors des séances de dédicaces et des rendez-vous littéraires, débats et conférences organisés sur des sujets d'actualité ou de société. La remise du prix Régine Deforges marquera l'édition de cette année. Créé au début des années 80, le festival "Lire à Limoges" organisé dans la ville de Limoges est l'un des plus importants rendez-vous littéraires en France. Il accueille chaque année près de 60 000 visiteurs. Le romancier algérien Yasmina Khadra sera également à l'honneur au 22e Festival international de littérature "Dedica", prévu du 5 au 12 mars 2016 dans la ville italienne de Pordenone dans la région du Frioul-Vénétie julienne

**Un marchand
ambulante tente
de s'immoler
dans un tribunal
au Maroc**

Un marchand ambulante a tenté de s'immoler par le feu jeudi dans un tribunal de la ville marocaine d'Agadir pour protester contre une décision de justice de ne pas donner suite à une plainte qu'il avait déposée. L'homme a tenté de s'immoler dans le bureau du procureur du roi auprès du tribunal de première instance d'Agadir et souffre de blessures graves. Le marchand ambulante "a porté plainte contre un gardien de nuit qui aurait cassé son chariot, mais le tribunal n'a pas donné suite à sa doléance, ce qui a poussé l'homme à se rendre dans le bureau du procureur et à mettre le feu à son corps." D'après le site Lakome 2, la victime a été transportée à l'hôpital sous escorte policière après avoir été brûlée "au second degré". Il devrait être interrogé sur les raisons de son acte, qui pourrait donner lieu à des poursuites judiciaires.

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

**Huit morts dans des attaques
djihadistes au Mali**



Trois soldats maliens ont été tués vendredi dans une embuscade tendue par des djihadistes dans la région de Tombouctou, et deux casques bleus de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) sont morts et trente autres blessés lors de l'attaque de leur camp à

lienne à Tombouctou. L'information a été confirmée par un responsable du ministère malien de la Défense. "Notre camp à Kidal a été attaqué ce vendredi tôt le matin par des terroristes. Nous avons riposté, mais deux Casques bleus ont été tués, et 30 autres blessés", a déclaré à l'AFP une source sécuritaire au sein de la Minusma. Les "terroristes ont attaqué à l'aide de roquettes. Il y a au moins deux heures d'échanges de coups de feu", a indiqué cette source. Jeudi, un douanier et deux civils ont été tués à Hombory, dans le nord du Mali, lors d'une attaque terroriste, ont indiqué des sources douanière et militaire. Des terroristes à bord de deux véhicules pick-up ont ouvert le feu sur le poste de douane et tué un douanier. Deux autres civils ont été tués aussi.

**Six morts dans une attaque contre
le département de l'Éducation saoudien**

Un homme a tué jeudi six employés du département de l'Éducation dans le sud de l'Arabie saoudite, a annoncé le ministre de l'Intérieur en qualifiant l'attaque de "criminelle". Deux autres personnes ont été blessées dans cette attaque qui a eu lieu dans des locaux du département de l'Éducation dans la province de Jazane, a précisé à l'AFP le porte-parole du ministre Mansour al-Turki.



"C'est un acte criminel", a dit le général Turki, ajoutant qu'un suspect avait été arrêté. Son identité et les motifs de son acte n'ont pas été révélés. Le porte-parole n'a pas été en mesure d'indiquer comment les victimes avaient été tuées, mais la télévision d'Etat a

fait état d'une fusillade. Le journal local Al-Watan et la chaîne à capitaux saoudiens Al-Arabiya ont par ailleurs indiqué que l'assaillant présumé est un enseignant. La

chaîne de télévision d'Etat Al-Ekhbariya, citant la police locale, a dit que le suspect n'était pas un employé mais qu'il avait "quelque chose à faire" au ministère.

**La Tunisie se prépare aux conséquences
d'une intervention militaire en Libye**

La Tunisie a annoncé vendredi qu'elle allait mettre en place des commissions régionales chargées d'élaborer "un plan" pour faire face aux conséquences d'une éventuelle intervention militaire internationale en Libye, pays voisin livré au chaos. En 2011, la Tunisie avait accueilli plusieurs centaines de milliers de personnes - Libyens et non Libyens - fuyant le conflit qui a provoqué la chute de Mouammar Kadhafi en Libye. "En prévision du développement de la situation en Libye et de ses conséquences, le chef du gouvernement Habib Essid a autorisé les

gouverneurs des régions du sud-est à former des commissions régionales", a indiqué le gouvernement dans un communiqué.

Elles seront composées "des diverses parties concernées afin de prendre les précautions nécessaires et mettre au point un plan de travail au niveau de chaque gouvernorat, pour se préparer à faire face de manière réussie et sur le terrain aux (...) événements exceptionnels qui pourraient se produire", poursuit le texte, sans davantage de précisions. Une éventuelle intervention militaire internationale en Libye inquiète grandement en Tunisie.



**L'ex-Premier
ministre Ayrault
chef de la
diplomatie
française**



Le président socialiste français François Hollande, très impopulaire, a remanié jeudi son gouvernement à un peu plus d'un an de la présidentielle 2017, plaçant à la tête de la diplomatie l'ex-Premier ministre Jean-Marc Ayrault et élargissant l'exécutif aux écologistes. Jean-Marc Ayrault succède à Laurent Fabius, choisi mercredi pour devenir président du Conseil constitutionnel. Ségolène Royal, ex-compagne de François Hollande et qui avait été citée en tant que possible ministre des Affaires étrangères, reste ministre de l'Environnement.

Les écologistes, qui avaient quitté le gouvernement en avril 2014, y reviennent pour prendre trois postes ministériels dans cette équipe élargie à 38 ministres (19 hommes, 19 femmes), contre 32 précédemment. Ce remaniement était envisagé depuis plusieurs mois. Quatre ministres s'en vont du gouvernement (Affaires étrangères, Culture, Logement et Fonction publique) et les écologistes qui y reviennent vont s'occuper du Logement, des Relations internationales sur le climat et de la Réforme de l'Etat.

**Yémen:
cinq policiers
tués par
Al-Qaïda**

Cinq policiers yéménites ont été tués vendredi à Aden dans une attaque armée contre leur commissariat, a indiqué une source de sécurité, qui a accusé Al-Qaïda. L'attaque, menée par "des hommes armés et masqués", a pris pour cible le poste de police d'Al-Bassatine, un quartier du nord d'Aden, a ajouté la même source. "Cinq policiers ont péri dans un accrochage avec les assaillants, qui seraient des membres d'Al-Qaïda", a encore dit cette source, indiquant que ces derniers avaient réussi à prendre la fuite.

Cette attaque est survenue au lendemain de la mort à Aden de trois soldats, abattus par des hommes armés et cagoules. Ces trois soldats faisaient partie de l'escorte du général Fadhl Hassan qui commande la base aérienne d'Al-Anad, au nord d'Aden, reprise aux rebelles chiites Houthis en juillet dernier par les forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi.

**58ème
formation du
Club de presse
de Ooredoo**

Poursuivant ses formations au profit des journalistes et dans le cadre des activités de son Club de presse, Ooredoo a organisé, le jeudi 11 février 2016 au niveau de son Institut de Formation, la 58ème session de formation sous le thème : «Le journaliste et le téléphone portable : Outil et source d'information» animée par M. Kamel Mansari, journaliste et consultant. A l'ère du numérique, cette première session de formation de l'année 2016 qui a réuni plus d'une cinquantaine de professionnels des médias, a abordé une thématique d'actualité à savoir le Smartphone qui est devenu un outil pour la transmission et la diffusion de l'information, bouleversant ainsi les pratiques traditionnelles du journalisme et le traitement de l'actualité.

Au cours de son intervention, le formateur est revenu sur la vulgarisation du téléphone portable dans la société comme moyen de communication efficace. Un état de fait qui s'est traduit par l'évolution du téléphone mobile par rapport à l'ordinateur avec plus de 1,4 milliard de Smartphones vendus dans le monde en 2015.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

CONSTAT ACCABLANT

L'enquête publiée par un confrère sur l'implication des transporteurs de voyageurs et de marchandises dans les accidents mortels sur les routes algériennes, au-delà de sa pertinence, n'est en fait que la confirmation d'une vérité vécue chaque jour par les Algériens. En effet, camions et bus sont fréquemment à l'origine des morts en gros sur le bitume de l'Algérie, montrés d'un doigt menaçant qui dénonce vitesse, irresponsabilité et incivisme. Pourtant, le constat est resté en l'état et aucune mesure radicale n'est venue mettre le holà à ces semeurs de la mort.

La responsabilité de ces véhicules et de leurs chauffeurs est bel et bien engagée dans la longue liste des tués de l'asphalte, de l'aveu de tout le monde, les statistiques en premier. Même si ces dernières ne donnent aux bus qu'un maigre taux de 3,81% dans les accidents survenus l'année dernière, le nombre des morts y afférent est tout bonnement effarant. Ces derniers mois, et sur les réseaux sociaux, des vidéos montrent des transporteurs de voyageurs filant à plus de 140 kilomètres, slalomant sur l'autoroute au mépris du code de la route le plus basique. Ces chauffeurs devraient être ar-

rêtés sur simple visionnage de ces films ou sur dénonciation des automobilistes ou des voyageurs au premier barrage sécuritaire.

Mais avant d'arriver à cette politique de délation citoyenne, l'Algérie a raté un virage, qui n'était pas si serré que cela, n'était-ce l'incapacité des différents ministres des Transports qui auraient dû, en leur âme et conscience, prendre les mesures adéquates pour arrêter cette hémorragie. Alors que la route continue inlassablement son travail de grande faucheuse, le gouvernement n'a pas trouvé mieux comme parade que de repenser derechef de textes de loi, de permis à points ou de ces chronotachygraphes, ces fameux mouchards qui devaient, selon les promesses de deux ministres des Transports, équiper «prochainement» les bus et les camions.

Ainsi, et théoriquement, on évoque une batterie d'actions privilégiant un durcissement de la réglementation. La révision des programmes de formation de la conduite automobile dans

les auto-écoles, la limitation de vitesse en milieu urbain et bien sûr ces mouchards qu'on colle sur les transports de passagers et de marchandises sont de nouveau exhibés comme solution miracle. A priori rien d'original dans ce plan de bataille d'une guerre perdue d'avance contre le terrorisme routier. On en est encore à revoir une copie désuète essayant de cauteriser une jambe de bois. On l'a déjà écrit sur ces mêmes colonnes que l'Algérie ne s'est jamais offert les moyens de sa politique en ce qui concerne la prévention routière et ce ne sont pas ces spots publicitaires médiocres et d'un autre âge qui y changeront grand-chose.

M. Talai sera-t-il plus coupable que Ghoul ou Tou, qui n'ont rien fait que promettre, en rendant publiques des initiatives restées lettre morte ? Pourtant le texte de loi existe et stipule que « tout véhicule de transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3.500 tonnes et de transport de personnes de plus de 15 places doit être équipé d'un dispositif de contrôle et d'enregistrement de la vitesse ». Alors pourquoi ne les a-t-on pas placés ? Tout le monde est coupable parce que le mal est connu, alors à quand les véritables sanctions ?